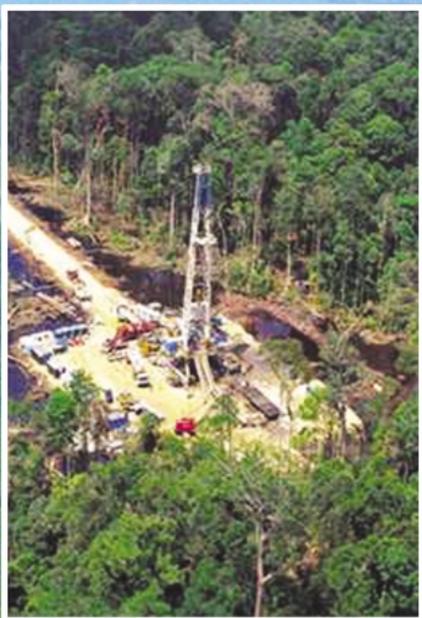


Quand le Syndrome Néerlandais rencontre la French Connection : Pétrole, Macroéconomie et Forêts au Gabon

Sven Wunder

Rapport préparé pour le projet CIFOR-CARPE-USAID
"L'impact des politiques macroéconomiques et agricoles
sur l'état des forêts au Gabon"



Quand le Syndrome Néerlandais rencontre la French Connection : Pétrole, Macroéconomie et Forêts au Gabon

Sven Wunder
Economiste, Ph.D., D.Sc.
Centre International pour la Recherche Forestière (CIFOR)
Bogor, Indonésie
s.wunder@cgiar.org

Rapport préparé pour le projet CIFOR-CARPE-USAID
"L'impact des politiques macroéconomiques et
agricoles sur l'état des forêts au Gabon"

ISBN.....

© 2003 par Center for International Forestry Research

Photos de couverture : Christian Cossalter et Caltex

Center for International Forestry Research

Adresse d'expédition : P.O. Box 6596 JKPWB, Jakarta 10065, Indonesia

Adresse de bureau : Jl. CIFOR, Situ Gede, Sindang Barang, Bogor Barat
16680, Indonesia

Tel.: +62 (251) 622622; Fax: +62 (251) 622100

E-mail: cifor@cgjar.org

www.cifor.cgjar.org

Table des matières

1	Introduction	1
2	Forêts et déforestation	5
2.1	Evolution historique	5
2.2	Pertes actuelles en forêts	7
3	Tendances macroéconomiques	15
4	La compétitivité de l'agriculture et de la foresterie	22
4.1	L'agriculture	22
4.2	La foresterie	24
4.3	Impacts des politiques commerciales	26
4.4	Une vue d'ensemble quantitative	29
5	Retombées exceptionnelles sur les dépenses publiques	31
5.1	Agriculture et foresterie	31
5.2	Routes et voies ferrée	34
	<i>Les routes</i>	34
	<i>Le Transgabonais</i>	36
5.3	Regroupement organisé	37
6	Changements structurels des revenus et de la demande	40
6.1	Réduction de la pauvreté	40
6.2	Migration des zones rurales aux zones urbaines	42
6.3	La structure de la consommation	44
7	Conclusions	48
8	Perspectives et recommandations politiques	53
8.1	Quelles perspectives pour les revenus pétroliers ?	53
8.2	Quelles perspectives pour les autres sources de revenus ?	54
8.3	Quel scénario pour les secteurs à valeur ajoutée ?	55
8.4	Qu'advient-il des forêts ?	57
8.5	Quelques recommandations politiques et stratégiques	59
	Notes	64
	Bibliographie	71

1 Introduction^{1, 2}

Le Gabon est un représentant peu commun de l'Afrique Subsaharienne. Il a été baptisé "Emirats d'Afrique", l'Etat rentier fortement tributaire d'un seul produit d'exportation générateur de richesse : le pétrole. Alors qu'au cours des deux dernières décennies les pays de l'Afrique au sud du Sahara, dans leur majorité faisaient face à la baisse et la stagnation des revenus, ainsi qu'à des déficits aigus de la balance de paiement et des devises, des revenus pétroliers par habitant exceptionnels faisaient du Gabon un pays riche. En 1998 le revenu par habitant, qui s'élevait à plus de 6.000 dollars US, était quatre fois plus haut que celui du Cameroun voisin. Les exportations de pétrole ont totalement dominé et transformé l'économie gabonaise au cours des trois dernières décennies. Dans l'histoire du pays d'autres produits d'extraction générateurs de revenus se sont avérés également importants à savoir le manganèse, l'uranium et surtout l'exportation du bois, principalement l'okoumé (*Aucoumea klaineana*), une essence précieuse. Aucun de ces produits n'a toutefois généré des revenus comparables à ceux du pétrole. Cette richesse en ressources extractives distribuée au sein d'une petite population d'un million environ a entraîné le sous-développement de l'agriculture. Une société traditionnelle d'habitants des forêts vivant de chasse et de cueillette a ainsi été transformée en une société collectant les revenus tirés des ressources naturelles, au détriment du secteur agricole (à l'instar d'autres types de production).

La richesse pétrolière du Gabon coïncide avec le fait que c'est également l'un des pays les plus pourvus en forêt en Afrique: près des quatre cinquièmes de sa superficie sont recouverts de forêts. En réalité, cela est loin d'être une coïncidence. L'hypothèse centrale du présent rapport est en effet que les revenus pétroliers ont permis l'adoption d'une série de politiques qui, combinées à la faible pression démographique, ont joué un rôle majeur dans la protection des forêts de la dégradation et de la déforestation. Vraisemblablement, le pétrole a contribué à l'expansion du couvert forestier en termes absolus et à la réduction de la dégradation forestière, par rapport à ce qui serait advenu s'il n'y avait pas eu le pétrole (voir section 2). Ce résultat a été obtenu grâce à un certain nombre d'actions politiques et commerciales sur le plan économique qui répondaient à la manne pétrolière et qui conjointement ont été extrêmement favorables à la conservation des forêts. Toutefois, aucune de ces politiques n'a été mise en œuvre pour répondre à une préoccupation du

gouvernement pour les forêts. Les politiques accompagnant le boom pétrolier ont plutôt provoqué le déclin du secteur agricole entraînant une expansion des forêts par défaut. Les politiques de conservation involontaires, "aveugles" du Gabon se sont avérées plus efficaces dans la conservation des forêts que la plupart de celles soigneusement élaborées par des gouvernements qui s'efforcent activement de protéger leurs forêts par des mesures de conservation directes. Ce fait démontre la capacité de certains facteurs sous-jacents à "agir" sur les forêts (Contreras-Hermosilla 2000).

Le titre du présent rapport mérite une explication. Les pays enregistrant des revenus exceptionnels des ressources naturelles sont fréquemment exposés au phénomène macroéconomique baptisé "Dutch Disease" (le mal néerlandais), un concept né de l'expérience des Pays-Bas dans les années 60 et 70 où l'on enregistrait un boom des revenus du gaz naturel. De façon typique, le flux abondant des devises générées par les exportations provoque un accroissement de la demande nationale, ce qui entraîne à son tour une inflation et/ou une appréciation du taux de change nominal. Par conséquent, le taux de change réel - c'est-à-dire le taux nominal ajusté dans le temps par la différence entre l'inflation interne ou externe - s'élève et les prix relatifs changent en faveur des biens non-commercialisés tels que le bâtiment, les secteurs protégés des importations, ou les services publics ou privés. D'autre part, les secteurs commercialisés accusent une baisse. C'est l'industrie qui est touchée dans les pays développés où le secteur agricole est protégé et est donc (quasi) non-commercialisé. Dans les pays en développement, normalement les secteurs primaires (agriculture, forêts et pêche) sont commercialisés, alors que le secteur manufacturier est protégé. Les secteurs commercialisés font face à des coûts croissants mais ne peuvent faire monter leurs prix du fait de la compétition des marchés d'importations et d'exportations étrangers. Ainsi, alors que la société en général bénéficie du boom, le "mal néerlandais" implique un déclin de la compétitivité et des changements structurels dans tous les secteurs qui normalement provoquent une "désindustrialisation" dans les pays développés (Eilman 1981 ; Corden et Neary 1982 ; Corden 1984) et une "désagriculturisation" dans les pays en développement (Roemer 1984 ; Scherr 1989 ; Wunder 1991). Toutefois, cette désagriculturisation entraîne également une réduction significative des pressions pour l'utilisation des terres à des fins agricoles, cette activité étant de façon générale la cause directe de la déforestation. C'est la raison pour laquelle l'ensemble des pays tropicaux exportateurs de minerais possèdent encore de vastes étendues de forêts dont le rythme de destruction est faible par rapport aux pays non dotés de ressources minérales. Ces derniers sont contraints de développer davantage leur agriculture et d'utiliser de grandes aires à ces fins (Mainardi 1998 ; Sunderlin et Wunder 2000 ; Wunder 2003).

Il est certain que le Gabon a été atteint par le mal néerlandais. Parallèlement, l'élite du pays a également maintenu des liens très étroits avec l'ancienne puissance colonisatrice, la France. D'une manière générale, les milieux d'affaires du Gabon restent fermés, en particulier par les intérêts français et où interviennent les liens personnels (Yates 1996 : 187 ; EIU 1999 : 10, Barnes 1992 : 71-5). Cette compétition limitée et le clientélisme n'ont fait que renforcer les attitudes de *rentier* et la corruption, phénomènes courants dans les pays où abondent les ressources naturelles. Ce cocktail politique gabonais, corsé par des ingrédients néerlandais et français a produit des résultats qui ne sont pas particulièrement propices à un développement économique durable des populations du pays, ainsi que nous le démontrerons ci-dessous.

Mais dans le même temps, cet alliage politique sous-tendant le boom pétrolier s'est avéré extrêmement efficace dans la protection des forêts. Les principaux facteurs ayant favorisé cette situation sont une répartition des dépenses publiques faisant la part belle au milieu urbain, un taux de change inflexible et constamment surévalué, des politiques de repeuplement concentrant les populations aux abords des routes et surtout, l'abandon total des petits exploitants et du réseau routier rural. Tout ceci a été largement préjudiciable au secteur agricole en favorisant le délaissement des espaces cultivés et la régénération naturelle des forêts. A cet égard, le cas du Gabon diffère profondément de celui d'autres pays tropicaux exportateurs de pétrole où certaines actions politiques clé telles la construction de routes à travers les régions forestières (ex : Equateur) et la dévaluation fréquente de la monnaie pour la préservation de la compétitivité de l'agriculture (ex : Indonésie) ont totalement ou partiellement produit l'effet inverse du mal néerlandais qui est essentiellement la protection de la forêt (Wunder 2003).

Pourquoi le cocktail politique gabonais ne pourrait-il pas assurer un développement économique soutenu ? Principalement parce que, du fait du vieillissement des gisements, la production et les revenus vont forcément poursuivre leur déclin actuel au cours des prochaines décennies jusqu'à épuisement. Les prévisions considèrent improbable la découverte de nouveaux et importants gisements de pétrole. Le Gabon a récemment adopté des accords de partage de la production plus favorables aux investisseurs étrangers et plusieurs petites découvertes ont ralenti ce déclin de la production nationale (EIU 2001 : 21-23). Plus important encore, la hausse des cours internationaux du pétrole et la force du dollar US ont au cours des deux dernières années compensé l'impact de la décroissance de la production sur les revenus, avec un important excédent commercial de 12,4% du PIB (ibid. : 28)³ en 2000. Cependant dans le moyen terme la plupart des projections annoncent une baisse significative des revenus pétroliers. Parallèlement, -on peut avancer qu'aucune source alternative en vue pourrait valablement remplacer le pétrole. En fin de compte, le Gabon s'est largement endetté - une dette qui pourrait raisonnablement être remboursée avec le niveau actuel des exportations de pétrole mais qui deviendra un lourd fardeau pour l'économie dès le début de la chute des revenus pétroliers.

Si nous acceptons que les heures de gloire de l'économie foncièrement rentière du Gabon arrivent bientôt à leur terme, on peut entrevoir les défis majeurs qui en résulteront tant du point de vue du développement économique que de celui de la conservation des forêts. De nombreux observateurs font état d'une forte crise économique au Gabon - un jugement quelque peu erroné ainsi que nous le démontrons plus bas. Le présent rapport sera essentiellement axé sur les changements à long et moyen termes induits par la transformation du pays en une nation pétrolière, plutôt que sur les oscillations observées ces dernières années et ayant produit des crises mineures. En fait, la crise actuelle est véritablement mineure par rapport aux pressions d'ajustement auxquelles le Gabon devra faire face au moment de l'effondrement réel de ses revenus pétroliers. Ceci entraînera une baisse substantielle des revenus par habitant, les opportunités d'emploi urbain se raréfieront au fil de la décroissance des revenus du pétrole et de nombreux Gabonais devront adopter des stratégies alternatives de survie. Ces alternatives incluront sans nul doute les secteurs comportant l'utilisation des terres et en particulier l'agriculture. Quel sera le niveau de la montée des pressions sur les ressources foncières et les forêts ? De nombreuses projections

simplifiées entrevoient une “reruralisation” automatique du Gabon d’après le boom pétrolier. En réalité, cela dépendra de trois facteurs tous incertains: la rapidité de la baisse des revenus pétroliers, la possible émergence d’autres sources non-pétrolières (mines, bois, etc.) et le succès dans le développement de secteurs de production de la valeur ajoutée (ex: la transformation, la manufacture du bois). Les scénarii et les possibles actions économiques seront examinés en profondeur dans la section 8.

Toutefois, l’une des réponses probables est qu’un segment croissant de la population se reconvertira vers la culture vivrière et de rente - peut-être d’abord essentiellement dans les zones périurbaines. Des cultures de rente telles que le cacao - produit d’exportation au Gabon il y a quelques décennies encore - ne pourront être relancées à court terme du fait des obstacles économiques et techniques, mais peuvent (et probablement doivent) être réalisées à moyen terme (voir section 8).

Nous nous attendons donc à une migration retour vers les zones rurales et à une augmentation de la production sur brûlis de produits vivriers nécessitant de vastes étendues de terre tels que le plantain et les tubercules qui, dans la région, sont généralement le dernier recours des populations en temps de crise urbaine soutenue. En outre, les pressions peuvent s’accroître en faveur de l’extraction du bois dans l’optique d’une compensation partielle de la baisse des devises. Ces facteurs entraîneront également une montée de la dégradation de la forêt et, au fil de l’expansion de l’agriculture, la déforestation. L’expérience vécue par le Cameroun après 1986 à savoir une crise de dix ans conjuguée à une déforestation galopante en vue de la réalisation de la culture vivrière, est ce qui pourrait arriver de pire au Gabon, même si la faiblesse de la densité démographique et la quasi absence d’une tradition d’entreprenariat agricole atténueraient les effets. S’il demeure que la dépression économique entraîne inévitablement quelque déforestation, il apparaît tout aussi qu’il existe des options pouvant minimiser les coûts économiques et environnementaux émergents respectivement. Cette perspective confère sans nul doute au présent projet de recherche une valeur prophétique quant aux choix stratégiques à venir. Divers scénarii et options politiques seront examinés en détail dans la dernière partie de ce rapport, contribuant de ce fait, du moins l’espérons-nous, aux idées devant permettre au Gabon de faire face à ses défis politiques émergents sans sacrifier ses ressources naturelles.

Le présent rapport comporte huit sections, y compris l’introduction ci-dessus. La prochaine section brosse l’histoire et l’état actuel des ressources forestières au Gabon. La troisième aborde les changements survenus dès le début de l’ère pétrolière. La section quatre dépeint la baisse de la compétitivité des secteurs agricole et forestier qui s’en est suivi. La cinquième section revient sur l’impact sur les forêts de politiques gouvernementales précises telles la construction des routes et le repeuplement des zones rurales. La section six montre l’impact des changements structurels dans les revenus, la consommation et les variables démographiques sur les forêts. Enfin, la section sept reprend les arguments tandis que la section huit examine les politiques à venir.

2 Forêts et déforestation

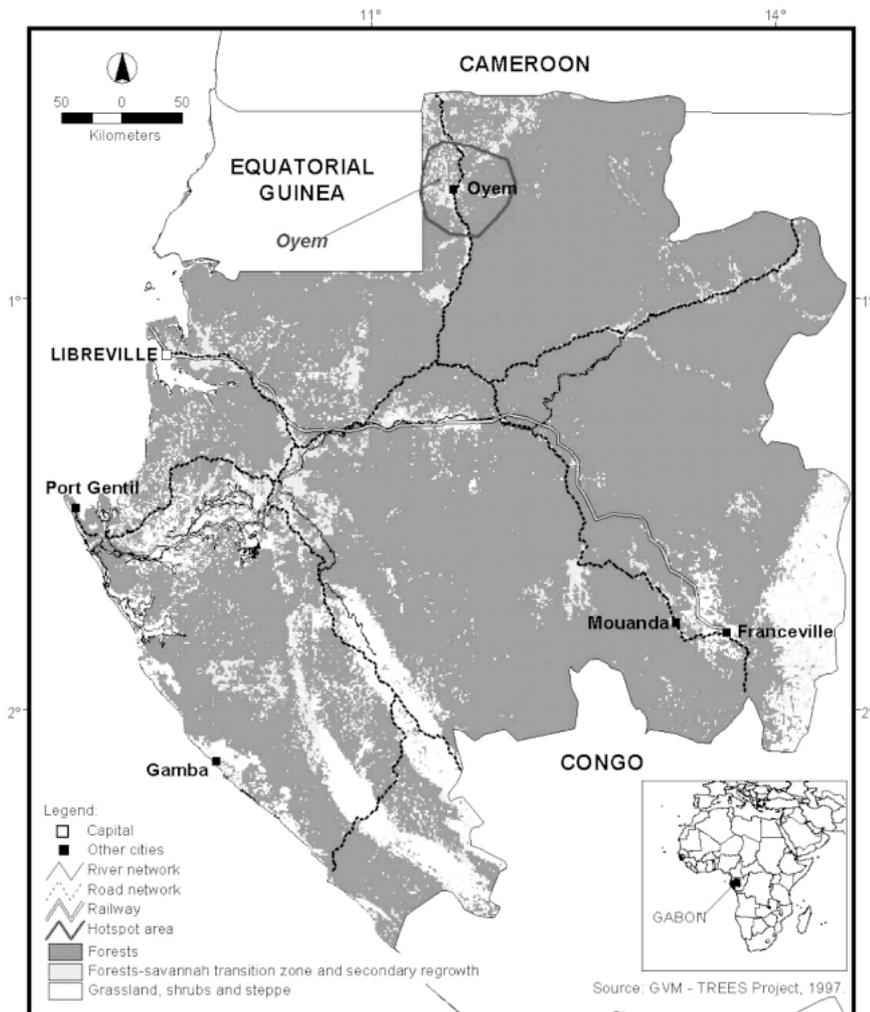
2.1 Evolution historique

Au moins 80% des 267.665 km² de la superficie du Gabon sont actuellement recouverts par la forêt tropicale. Cette dernière peut être divisée en trois catégories: la grande étendue de forêts du bassin côtier, les forêts plus homogènes du centre du Gabon et les forêts du Nord-Est qui présentent les mêmes caractéristiques que les forêts sémi-déciduales (Drouineau et Nasi 1999). La faible densité démographique du Gabon par rapport à son couvert forestier est légendaire: aucun autre pays ne présente un couvert de 13 à 20 ha de forêt par habitant⁴. En d'autres termes, le Gabon reste très richement pourvu en forêt.

Comment le couvert forestier a-t-il évolué dans le temps ? Il y a 25.000 ans, le Gabon était principalement recouvert de savanes (Clist 1995). Au cours de certaines sous époques (20.000 - 15.000 AA et 2.000 - 2.800 AA), seuls subsistaient des micro-refuges de forêts, tels que de petites parcelles au milieu des savanes et les galeries longeant les cours d'eau (Maley 1998 : 1). Plus tard, les changements climatiques ont largement contribué à une colonisation progressive des zones de savane par les forêts, phénomène qui se poursuit encore (C. Wilks, communication personnelle, 6 octobre 2000). Les effets anthropiques sur les forêts ne sont devenus notables qu'après 10.000 AA, en particulier à cause de l'usage du feu. Ainsi, la répartition des forêts et des savanes sur le plan historique est le résultat de l'action conjointe des changements climatiques et de l'homme. C'est le cas des savanes du Sud-Ouest qui ont évolué au rythme des brûlis des tribus Bantu qui ont migré dans la région aux quinzième et seizième siècles⁵.

Sur le plan historique, la présence de l'homme au Gabon remonte au temps des chasseurs - cueilleurs à l'âge de la pierre, en 100.000 - 40.000 AA, même s'il existe des preuves de la présence d'hominides depuis 250.000 BP. Des fouilles archéologiques autour de l'Ogooué, le plus grand fleuve du Gabon, ont révélé que les nomades vivaient dans des camps dispersés. Ils pratiquaient l'extraction dans les fleuves, les forêts et les savanes. A l'âge du fer, le développement de l'agriculture a également facilité l'expansion des habitats, mais la densité démographique est demeurée faible, à 0,5 habitant par km² environ (Clist 1995 : 198).

A l'origine, les colonies portugaises et françaises étaient concentrées dans la province de l'Estuaire. La pénétration dans l'intérieur du pays n'est survenue que plus tard, entre 1850 et 1880, le long du fleuve Ogooué (Rapiviva et Djeki 1995). Le



Carte : Gabon-infrastructure et végétation

commerce avec les Portugais, les Hollandais, les Anglais, les Allemands et les Français portait davantage sur les produits d'extraction (ivoire, huile de palme, bois, miel et cire d'abeille) que sur les produits agricoles (NEA 1994 : 19-25). Ces premiers échanges commerciaux ne fournissaient aucun incitatif pour une conversion plus poussée des forêts en terres arables. Au contraire, le commerce naissant des esclaves du Gabon, alimenté par la demande coloniale en main-d'œuvre pour les plantations d'outre-mer, a entraîné une dépression de la densité de la population. Plus tard, entre 1911 et 1933 les systèmes français et allemands de travail forcé ont été à l'origine de nombreuses famines dans les villages, ce qui a davantage réduit les populations (Adams et McShane 1996 : 212). La faible intervention humaine a historiquement favorisé la conservation des forêts au Gabon.

Il convient également de relever que le pays n'a jamais montré une grande pratique de l'agriculture. On a affirmé qu'au moment de l'indépendance, entre 80% (Richard et Léonard 1993 : 230) et 86% (Yates 1996 : 64) de la main-d'œuvre

travaillaient dans le secteur agricole. Mais cette population rurale doit plutôt être considérée comme un "peuple des forêts" pratiquant une agriculture de subsistance complémentaire. Selon certains observateurs l'abandon dont a souffert l'agriculture s'explique par les conditions naturelles extrêmement difficiles, caractérisées par la "prédominance des marécages et des forêts denses" (EIU 1999 : 22). Le Gabon souffre de l'insuffisance des sols et d'un potentiel agricole moins diversifié que le Cameroun voisin par exemple (Richard et Léonard 1993 : 58-63). Toutefois selon l'expert français pour le Gabon, Roland Pourtier, les conditions biophysiques ne diffèrent pas de façon aussi considérable de celles des autres pays d'Afrique Centrale où l'agriculture est beaucoup plus importante (Pourtier 1989 a : 35).

La grande richesse forestière et le sous-développement agricole du Gabon s'expliquent mieux par ses conditions socio-économiques et historiques (ibid. : 146). Au début du vingtième siècle par exemple, des efforts furent faits en vue de la promotion des plantations de palmier à huile au Gabon, mais ils restèrent vains à cause de la faiblesse de la main d'œuvre qui n'était pas habituée au travail dans les plantations et préférait vraisemblablement les travaux d'extraction (Pourtier 1989b : 141-3). Après l'indépendance en 1960, le commerce extérieur s'est progressivement tourné vers les ressources minières (manganèse, uranium et pétrole) avec un impact minimal sur les forêts. Elles n'ont été directement affectées que par un seul produit d'exportation : l'exploitation sélective de l'*okoumé*. Jusque dans les années 80, l'exploitation se déroulait dans les régions côtières faciles d'accès, en particulier dans la zone de l'Estuaire (Raponda-Walker et Sillans 1961 : 28). Au cours des dernières décennies, le développement des transports et des technologies extractives a entraîné la rapide expansion de la production à l'intérieur (Droineau et Nasi 1999 : 8-13).

D'une manière générale, grâce à une conjonction de facteurs historiques, socio-économiques et culturels une très large proportion de la superficie du Gabon a pu conserver son couvert forestier naturel. Les raisons les plus significatives et inter reliées que l'on peut évoquer ici sont la faible densité démographique du pays, l'absence d'incitatifs commerciaux au développement des cultures de rente et la dépendance continue de l'économie davantage sur les ressources extractives que sur les cultivées. C'est à ces faits que doivent être opposés les changements macroéconomiques les plus récents.

2.2 Pertes actuelles en forêts

Le Gabon est extraordinairement riche en forêts mais il n'existe pas de consensus sur l'étendue de celles-ci ou sur les changements qu'elles ont subi au fil du temps. Le tableau 1 présente une vue d'ensemble des estimations. La source la plus utilisée est l'Évaluation des Ressources Forestières (FRA) de la FAO. Cette dernière définit les forêts comme des aires couvertes d'arbres d'une taille minimale de 5 m, sans utilisation alternative des terres (agricole, urbain) avec une fermeture de la canopée de 10%. La déforestation est aussi définie comme un processus qui amène une aire en deçà de l'un de ces critères. C'est également cette définition qui sera utilisée dans le présent rapport. Les chiffres de la FRA pour 1990 (FAO 1993) figurent dans le tableau 1, y compris l'actualisation du milieu des années 90 dans le rapport sur l'état des forêts dans le monde (FAO 1997a). D'après ces dernières estimations le couvert forestier total était de 18.314.000 ha en 1990 et de 17.859.000 ha en 1995. Ce

Tableau 1. Estimations du couvert forestier et de la déforestation

Auteur	Couvert forestier (in ha)	Année	Déforestation annuelle (in ha)	Baisse relative	Période	Type de source	Notes sur la couverture
FAO (1993) FRA 1990	18.235.000	1990	116.000	0,6%	1980-90	Estimation modèle	Forêts totales >10% canopée
FAO (1997a) SOFO	18.314.000 17.859.000	1990 1995	91.000	0,5%	1990-95	Estimation modèle	Forêts totales >10% canopée
FAO (2001) FRA 2000	21.962.000 21.862.000	1990 2000	10.000	0,0%	1990-00	Estimations d'expert	Forêts totales >10% canopée
TREES - Mayaux <i>et al.</i> (1998)	20.677.000	1991-95	-	-	-	Images du satellite NOAA-AVHRR	Forêts sempervirentes et semi-déciduales, >70 % canopée
TRESS, cité dans Collomb <i>et al.</i> (2000)	21.338.900	1991-93	-	-	-	Images du satellite NOAA-AVHRR	Non spécifié
Wilks (2002)	22.957.000 1.839.000	1991-93	22.500	0,1%	« en cours »	TREES, et suppositions propres	Toutes les forêts > 10 % canopée Prend une grande résolution
WRI (1996)	19.411.000 18.314.000 17.859.000	1980 1990 1995	109.700 91.000	0,6% 0,5%	1980-90 1990-95	FAO et ITTO	Toutes les forêts (y compris les plantations)

Tableau 1. Continué

Auteur	Couvert forestier (in ha)	Année	Déforestation annuelle (in ha)	Baisse relative	Période	Type de source	Notes sur la couverture
FAO (1996) Annuaire de la Production	20.030.000	1979	14.000	0.01%	1979-84	Rapports, Agence des forêts	Forêts de production + autres catégories ⁽¹⁾
	19.960.000	1984	-1.200	-0.0%	1984-89		
	19.966.000	1989	13.200	0.01%	1989-94		
	19 900 000	1994					
IUCN (1990)	22.531.000	1987	-	-	-	Carte IGN. Caballé (Edicef)	Forêts totales (>10 % canopée)
Sayer <i>et al.</i> (1992)	23.544.500(3)	1987	-	-	-	Carte IGN Paris, INC Libreville	Forêts humides ⁽²⁾
Myers (1994)	22.000.000 16.400.000	« original » 1983	230.000	1.4%	1989	Non spécifié	Forêts tropicales humides
Collomb <i>et al.</i> (2000)	25.767.000 22.000.000	« original » non spécifié	-	-	-	WRI MoWF	Non spécifié Non spécifié

Notes:

(1) Forêts de production + autres terres boisées + reboisement prévu ./ forêts de récréation.

(2) Selon la source, le couvert forestier est surestimé parce que la fragmentation forestière est sous-estimée.

dernier chiffre correspondrait à 69,3% seulement de la superficie du Gabon. Toutes ces étendues ou presque ne sont constituées que de forêts naturelles : en 1995, les plantations occupaient à peine 21.000 ha. Selon la FRA la déforestation annuelle était de 116.000 ha au cours des années 80 et légèrement moindre (91.000 ha) dans la première moitié des années 90.

Malheureusement, les chiffres de la FRA pour 1990 repris par la FAO étaient totalement erronés. Les estimations du stock des forêts n'étaient en fait qu'une extrapolation d'une seule évaluation forestière réalisée en 1970. De ce fait, la FAO a classé la fiabilité du stock de forêts et des changements estimatifs comme étant "faible" (FAO 1993 : Annexe 1). Les estimations de la déforestation qui évaluaient les pertes annuelles à 100.000 ha environ ne résultaient pas effectivement de la mesure des changements dans l'utilisation des terres, mais étaient plutôt une extrapolation des évaluations de 1970. Le modèle de prévision de la FAO appliqué universellement se fondait sur le stock forestier, le type de forêt et la croissance démographique. Cependant, la grande richesse pétrolière du Gabon au cours des trois dernières décennies a empêché l'introduction des populations dans les forêts selon une courbe S logistique (ce qui constituait l'hypothèse de base du modèle) ; aucune utilisation alternative des terres ne pouvait expliquer une conversion de cette échelle. Au lieu de défricher 1,62 million d'hectares sur une période de quinze ans comme prédit par le modèle, ils ont probablement en termes nets abandonné des terres cultivées et laissé les forêts se régénérer. Ainsi la déforestation du Gabon était la modélisation d'un mirage, mais elle a tout de même fait l'objet de nombreuses publications aux plans national et international.

Cette erreur a été reconnue dans la nouvelle FRA de la FAO pour l'année 2000. Dans la FRA 2000, les estimations de la déforestation ne sont plus basées sur un modèle, mais plutôt sur un chiffre consensuel résultant des approximations des experts. La déforestation annuelle du Gabon a donc été revue à la baisse à 10.000 ha (0.0%) (FAO 2001a : 31), un ajustement auquel aura contribué la mouture précédente du présent rapport⁶. Toutefois, cela impliquait que le stock forestier de base de 1990 devait également être revu à la hausse de près de 20%. Si nous comparons ce chiffre révisé au faible rythme de déforestation dépeint par la FRA 2000, voilà mis en lumière les graves problèmes liés aux comparaisons intertemporelles alors que les méthodologies d'évaluation évoluent rapidement.

Une évaluation directe du stock forestier à l'aide des images satellites du NOAA-AVHRR a récemment été entreprise par le projet TREES dans le cadre du Centre des Recherches conjointes financé par l'Union Européenne. TREES prend en compte les forêts denses sempervirentes et semi-déciduales, avec une canopée minimale de 70%, par rapport au 10% appliqué par la FAO (Mayaux *et al.* 1988). Ceci exclut les forêts hautement fragmentées et les zones de transition des forêts aux savanes. Il est donc normal que les estimations de TREES, à savoir 20.677.000 ha (80.2% de la superficie), fondées sur une définition plus exclusive des forêts, soient de quelque 10% plus faibles que le chiffre de la FAO tiré de la FRA 2000⁷. Néanmoins, Wilks (2002) relève le caractère incertain de la distinction qu'établit TREES entre les catégories forestières et non forestières. Lorsqu'on ajoute les forêts fragmentées (10 à 70% du couvert forestier), ce qui se rapprochent des définitions de la FAO, la superficie forestière totale du Gabon serait alors de 23.957.000 ha (dont 21.188.000 ha de forêt dense), représentant pas moins de 89,5% de la superficie totale du pays, chiffre légèrement plus élevé que celui de la FRA 2000⁸. Il réalise également une

évaluation hâtive du taux actuel net de déforestation qui est de 22.500 ha (ibid. : 33-5). Cette supposition éclairée comprend les éléments ci-après : 2.000 ha pour les cultures vivrières, 1.000 ha pour l'agriculture industrielle, 14.500 ha pour la foresterie et 5.000 ha pour d'autres utilisations) (expansion urbaine, production et prospection pétrolière, mines à ciel ouvert, etc.). Les estimations relatives aux forêts sont donc les plus significatives et comportent le défrichage pour les routes utilisées dans l'exploitation forestière et les ouvertures mineures de la canopée qui ne sont normalement pas pris en compte par la FAO. La raison en est que l'évaluation de Wilks est importante pour une évaluation à échelle détaillée (1 m²) tandis qu'avec des agrégats plus élevés - ex : les estimations de TREES basées sur les images du NOAA-AVHRR d'une échelle de 1,1 km² - ces petites ouvertures ne sont simplement pas enregistrées⁹.

Si les chiffres du TREES sont actuellement les meilleurs disponibles en matière de stock forestier, la plupart des autres estimations figurant dans le tableau 1 se fondent sur une multitude de sources dont la majorité sont de qualité douteuse. WRI (1994) combine les données de la FAO à d'autres sources (imprécises) sur la déforestation entre 1981 et 1985. Etant donné que les pertes enregistrées au cours de cette période sont nettement plus faibles (0,1% de perte annuelle), il faudrait une improbable accélération de la déforestation entre 1986 et 1990 (à 1,1% par an) pour que la moyenne de 0,6% pour l'ensemble de la décennie 80 demeure vraisemblable. Les données de l'Annuaire de la Production de la FAO (FAO 1996) montrent une variation aléatoire du chiffre du stock forestier autour de 20.000.000 ha, sur la base des rapports des agences forestières à la FAO. D'une manière générale, ces données sont souvent peu fiables. Le rapport sur le Gabon du Global Forest Watch (Collomb *et al.* 2000 : 34) cite une estimation de 22.000.000 ha du ministère



Les zones de transition de la savane de forêt peuvent poser un défi sérieux aux évaluations de forêt (La Lopé) (Photo: Sven Wunder)

gabonais des Eaux et Forêts au milieu des années 90. La même source publie une estimation qui correspond à 97% de la superficie du Gabon (25.767.000 ha). Mais il est, au contraire, prouvé scientifiquement que sur le plan historique le Gabon a possédé moins de forêts au cours des différentes sous-époques¹⁰. Enfin, les 23.544.500 ha mentionnés dans l'Atlas de la Conservation de l'UICN¹¹ sont, comme admis dans la source, trop élevés du fait de l'échelle approximative des cartes de base qui néglige les petites clairières à l'intérieur des forêts et les fragments de forêt des zones de transition.

Ainsi, les données de TREES donnent une estimation fiable du stock forestier actuel mais pas de chiffres sur la déforestation au fil du temps. On pourrait s'exercer au calcul des chiffres de la FRA de la FAO, importunément extrapolés pour les estimations de 1990 (18.235.000 ha) sur la base de leur année de référence, c'est-à-dire le couvert forestier tel que représenté sur la carte originale de 1970. Avec le taux supposé de 0,6% de déforestation annuelle entre 1970 et 1990, le couvert forestier devait être de 20.567.338 ha en 1970. S'il est vrai que les méthodes et résolutions cartographiques sont différentes, on observe que ce chiffre est légèrement inférieur à la récente estimation du TREES pour 1991-1993 (20.677.000 ha). Cette comparaison révèle que le couvert forestier est resté inchangé depuis 1970, vraisemblablement avec une légère régénération nette¹².

Les changements récents du couvert forestier semblent donc mineurs et mal documentés. L'exploitation forestière peut avoir un impact significatif sur les forêts. Comme l'indique Wilks (2002), ceci provoquerait une déforestation de 14.500 ha mesurée à une résolution très fine (voir ci-dessus), et une modification de la forêt estimée à 350.000 ha par an. Ce dernier chiffre a pratiquement suivi l'essor de l'exploitation forestière bien qu'à un taux moins que proportionnel (voir section 4). Pour les besoins de comparabilité nous présumerons ici que l'exploitation forestière sélective provoque la dégradation et non la déforestation.

Peut-on obtenir des indices supplémentaires sur l'utilisation des terres d'autres sources telles que les recensements agricoles ? Malheureusement, les sources agricoles sont de peu d'utilité au Gabon. Dans le cadre d'un projet de la FAO, une étude agricole fut réalisée en 1960-1961 et un véritable recensement en 1974-1975. Après 1975 il n'existe aucun recensement au Gabon, ce qui illustre d'une manière générale le peu de cas fait des données sur l'utilisation des terres¹³. Certains chiffres récents sont disponibles, basés sur les rapports annuels des bureaux régionaux d'agriculture. Mais il est évident que ces chiffres sont une grossière sur-estimation des aires cultivées. Même pour les estimations de 1961 et 1975 les méthodologies peuvent différer¹⁴. Toujours est-il que pour nous la comparaison demeure intéressante : en 1961, l'économie du Gabon n'était pas encore tributaire du pétrole (la période avant-pétrole), tandis qu'en 1975 a lieu le premier boom international des cours du pétrole (MAEDR 1975 : 56-61). Le nombre des ménages cultivateurs s'est légèrement accru (1,8%) passant de 71.440 en 1960-1961 à 72.734 en 1974-1975. Cependant, la superficie cultivée a chuté de 33.542 ha, passant de 106.280 ha à 72.738 ha (31,6%). L'âge moyen du chef de la famille cultivatrice s'est également accru de façon significative : en 1960-1961 le sous-groupe âgé de plus de 50 ans représentait 30,4%, alors qu'en 1974-1975 il s'élevait à 52,2%. Ceci indique que la jeune génération a migré vers les zones urbaines en quête de meilleures opportunités d'emploi (voir la section sur l'urbanisation), laissant derrière elle une population rurale vieillissante dont des retraités. Ainsi que le démontrent les études de cas, ces cultivateurs âgés

ou retraits ont tendance à travailler sur de petites parcelles¹⁵.

Les changements dans les modes d'utilisation des terres peuvent-ils être identifiés à partir des analyses régionales ? Une série d'études régionales sur la déforestation a mis l'accent sur les changements survenus dans l'utilisation des terres à l'intérieur et autour des zones urbaines (voir section 6). Il s'agit notamment de Libreville (Magrin 1994 ; BDPA 1998 ; Trefon 1999), Franceville (Wolff *et al.*m.d.; IGAD 1997, Rippert 1997) et Oyem (Wolff *et al.*m.d.). Dans les zones périurbaines, on a observé une colonisation croissante des terres, et des jardins maraîchers sont même cultivés dans les zones intra-urbaines. Le plantain, les tubercules et les légumes constituent les principales cultures des systèmes de production intensifs et semi-permanents (Trefon 1999 : 45). Ces provisions alimentaires ne satisfont qu'une partie de la demande urbaine croissante et la plupart des produits consommés au Gabon sont importés. Pour une ville telle qu'Oyem, les analyses satellitaires ont montré que le défrichement cumulé de la forêt (culture et zones de jachère) représentait 5.015 ha de 1961 à 1990, ce qui correspond à près de 25% de l'aire d'étude (Wolff *et al.*m.d. : 22). En ce qui concerne Franceville, 1.699 ha de forêt (environ 30%) ont été défrichés ou dégradés au profit de l'agriculture de 1953 à 1994 et 1.489 ha de savane intégrés (*ibid.* : 26-7). Autour de la capitale Libreville, une étude récente réalisée par l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) (BPDA 1998 :18-26) montre que la superficie cultivée actuelle est de 9.000 à 10.000 ha, tandis que l'aire totale affectée (y compris les jachères et la régénération secondaire) est de 55.000 à 65.000 ha (*ibid.* : 23). Les zones cultivées périurbaines représentent peut-être quelque 50.000 ha de la superficie totale du Gabon¹⁶.

Toutefois, la déforestation périurbaine ne représente qu'un phénomène partiel assez particulier qui ne peut en aucun cas être généralisé à tout le pays. Les déperditions élevées de forêt autour des villes semblent avoir été plus que contrebalancées par l'abandon des activités de brûlis et la réduction des périodes de jachère dans les zones rurales et semi-rurales. Pourtier (1989b : 270, 277) a clairement documenté une réduction de l'aire cultivée autour des petites villes de Makokou et Lastoursville. Les études des zones rurales réalisées par l'agence de consultations "Africa Forest" basée à Libreville en comparant des photographies aériennes des décennies 1950 et 1990 ont révélé une réduction significative de la surface cultivée. A titre d'exemple, la population du village de Nyonyie (partie sud de l'estuaire près de Libreville) est passée de 500 à 20 habitants seulement et une bande de plantations côtières longue de quatre kilomètres s'est maintenant régénérée en une forêt secondaire (Christy *et al.*1990 A). Un autre village côtier, Oyan, a vu sa population décroître de 100 à 10 individus, avec un déclin similaire de l'agriculture traditionnelle (Christy *et al.*1990 B). De même sur le plan historique, 13,5% au moins de forêt ont été défrichés à des fins agricoles dans la région d'Avocette, ce qui représente un impact dix fois plus grand que celui des activités locales de production pétrolière (Wilks 1992 : 34). Le village d'Atem dans le nord de la côte a conservé une densité démographique plus élevée et un ensemble varié de plantations, de jachères et de forêts régénérées (Christy *et al.*1991 A). Mais Adams et McShane (1996 : 207-13) décrivent un processus analogue d'abandon des zones rurales et de régénération forestière dans le Nord-Est du Gabon. Au total, le nombre de familles pratiquant encore l'agriculture traditionnelle au Gabon est estimé à près de 50.000 seulement (Marchés Tropicaux 1998 :20). S'il est vrai que le niveau de la population rurale est plus statique que décroissant, le vieillissement continu des agriculteurs

entraîne probablement toujours un net abandon des aires cultivées à l'intérieur du pays.

Il semble donc que le Gabon a connu un reboisement net au cours des trois dernières décennies, la régénération forestière dépassant la déforestation. L'agriculture traditionnelle extensive s'est considérablement réduite à l'intérieur du pays du fait de l'exode rural et des systèmes plus intensifs ne se sont développés près des zones urbaines que de façon modérée. Sur la base des données de TREES, Wilks (2000 : 13-4) estime que les plantations industrielles au Gabon couvrent 23.000 ha (0,1%), l'agriculture traditionnelle quelque 90.000 ha (0,3%), tandis que la mosaïque de végétation post-agricole à divers niveaux de régénération en forêt occupe dix neuf fois l'aire cultivée, à savoir 1.718.000 ha (6,7%). Les zones défrichées en vue de la production de pétrole représentent au maximum 10.000 ha (Wunder 2003 : ch 4).

Pour une interprétation dynamique, considérons qu'au bas mot 90% de cette végétation régénérée est une forêt secondaire (1.538.000 ha), tandis que les jachères non-forestières en représentent 10% (180.000 ha). La déforestation totale résultant de l'agriculture traditionnelle serait donc à vue de nez trois fois plus importante que la surface cultivée, ce qui dans l'hypothèse actuelle signifie 90.000 ha multiplié par trois. Ainsi la surface brûlée en 1961 était deux fois plus grande qu'elle l'est actuellement (180.000 ha), la durée des périodes de jachère n'avait pas changé et il n'existait pas de plantations industrielles¹⁷. La surface déforestée en 1961 aurait été trois fois plus importante que l'aire cultivée c'est-à-dire 540.000 ha. Deux cent soixante-dix mille hectares de plus qu'aujourd'hui auraient donc été déforestés en 1961 par l'agriculture sur brûlis conjuguée aux longues jachères. Ce chiffre est plus de dix fois plus grand que les 23.000 ha de plantations industrielles qui ont été créées à ce jour. En 1961 le couvert forestier net aurait donc été de 247.000 ha moindre. Même si cet exercice est pure conjecture, il révèle néanmoins que la culture vivrière est la principale cause de la déforestation, et que la conjonction du déclin agricole et l'avènement de systèmes sédentaires intensifs a probablement entraîné une expansion considérable du couvert forestier.

Il est également évident que les 100.000 ha de déperdition annuelle de forêt avancés par la FRA de la FAO étaient totalement irréalistes. Ceci montre que la surface totale cultivée se situe approximativement entre 100.000 et 150.000 ha, ce qui ôte toute valeur à toute prétendue augmentation annuelle nette d'un niveau quasi égal. Les nouvelles estimations de la FRA 2000 à 10.000 ha de pertes forestières annuelles sont beaucoup plus réalistes même si l'auteur pense que les pertes nettes actuelles au cours de la dernière décennie doivent en fait avoir été à peu près nulles. Il est pour l'heure impossible de déterminer les niveaux exacts mais depuis 1970, un reboisement net a probablement eu lieu. C'est le résultat conjoint d'une part, d'une tendance modérée à la déforestation périurbaine et, d'autre part, d'une régénération forestière considérable sur les parcelles agricoles abandonnées dans les régions intérieures du pays. Nous allons maintenant examiner les facteurs macroéconomiques qui ont conduit à ce mode peu habituel d'utilisation des terres.

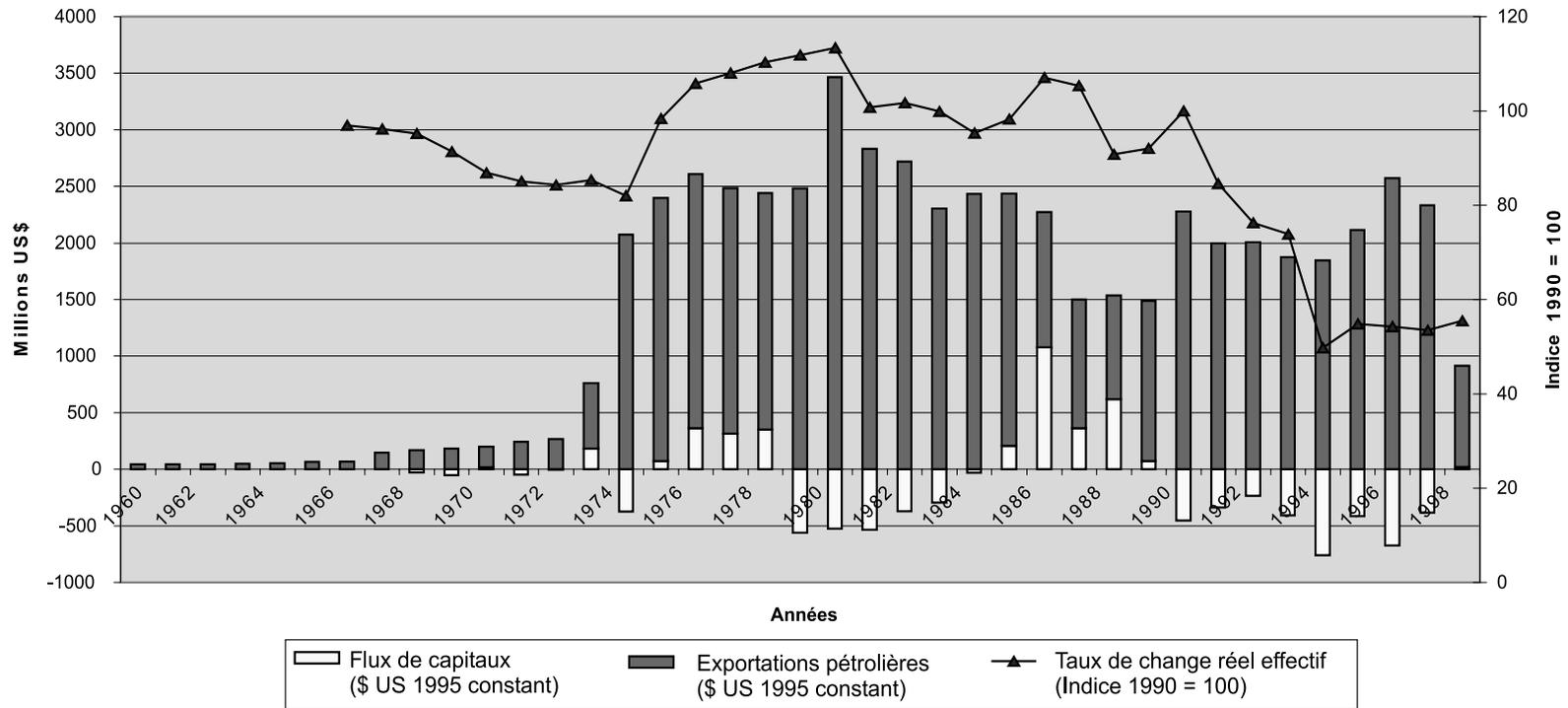
3 Tendances macroéconomiques

Au cours des trois dernières décennies, l'accroissement des exportations pétrolières et les importantes rentrées de devises par habitant subséquentes ont favorisé la mise en place d'une économie spécialisée dans les exportations pétrolières et dans la dépense des revenus pétroliers. Le schéma 1 montre les tendances à long terme de trois indicateurs macroéconomiques clé : les exportations de pétrole, les rentrées des capitaux et le taux de change réel - une mesure des prix relatifs.

La valeur des exportations de pétrole est restée limitée au cours des années 60 et début des années 70 pour flamber dès 1974, suite aux effets conjugués du boom du cours du pétrole sur le marché international et l'accroissement de la production gabonaise. Les rentrées ont atteint leur sommet en termes absolus lors du deuxième boom du cours du pétrole en 1980, avec des recettes d'exportation atteignant 1,9 milliard de dollars US en valeur nominale (3,5 milliards de dollars US aux cours constants de 1995). Le fait remarquable ici est qu'à l'opposé des autres exportateurs de pétrole, la production pétrolière accrue a en partie compensé la tendance à la baisse du cours du pétrole vers la fin des années 80. La découverte de nouveaux gisements importants tels que Rabi - Kounga sur la côte a dynamisé la production qui est passée de 7,9 millions de tonnes en 1987 à 14,7 millions de tonnes en 1991 et 18,2 millions de tonnes en 1995 (DGSEE 1997 : 19). En clair, nonobstant le cours moins favorable enregistré pendant les années 90, les recettes pétrolières réelles n'ont baissé que de 25 % par rapport aux maxima connues durant la période de 1970 à 1985. En d'autres termes, la valeur quantitative des découvertes pétrolières a apporté un élément semi-permanent au boom pétrolier du Gabon.

Le cours du pétrole a grandement fluctué. Les 22,25 dollars US le baril pour le Mandji brut gabonais en octobre 1996 (EIU 1999 : 17) ont été suivis par une sévère baisse en deçà de 10 dollars US le baril en décembre 1998 (DGE 1999 : 15). Par conséquent les recettes d'exportation réelles ont chuté de près d'un tiers. Au cours constants de 1995, les revenus pétroliers ont décru de 2,6 milliards de dollars US en 1996 à 0,9 milliard de dollars US en 1998 (voir schéma 1). Étant donné que le pétrole génère plus de la moitié des recettes publiques, le budget de l'Etat a dû être réduit. En 1998, la tendance à la baisse du cours du pétrole a induit une révision à la baisse des recettes fiscales de l'ordre de 15,1% (DGE 1999 : 15). Toutefois, en 1999 - 2001, le cours du pétrole sur le marché international a une fois encore flambé, dépassant

Schema 1. Flux de capitaux, exportations pétrolières et taux de change réel effectif



Sources : DGE (1998, 1999) ; DGSEE (1997) ; FMI (1990, 1999, 1999b) ; Banque mondiale (1999a, 2000a) ; Zomo Yebe (1993).

Notes :

- (1) Taux de change réel effectif, 1966-1977 : poids de 1970 ; 1978-1979 : poids de 1985 ; 1980-1998 : poids de 1990.
- (2) Flux de capitaux, non inclus les financements exceptionnels, 1968-1988 : autre capital nie, 1989-1998 : compte financier nie.
- (3) Exportations de pétrole, 1960-1985 : exportations de pétrole brut, 1986-1998 exportations de pétrole.

30 dollars US le baril (non illustré dans le schéma 1), ce qui a plus que compensé le déclin de la production gabonaise dans le cours terme. La balance de paiement affichait un excédent de 20 % environ du PIB en 1999 - 2001 (Söderling 2002 : 3).

Les emprunts à l'étranger représentaient la deuxième source de rentrée des capitaux, mais en termes relatifs l'endettement a été moins élevé que dans la plupart des pays pétroliers. Le Gabon a contracté l'une des dettes les plus importantes par habitant en Afrique. Mais étant donné le niveau élevé des revenus, le montant total de la dette à l'heure actuelle correspond à moins du PNB d'une année (95,7%) et le ratio du service de la dette par rapport aux exportations était de 13,1% seulement en 1997 (EIU 1999 : 30). Comme l'illustre le schéma 1, certains emprunts ont été contractés entre 1975 et 1978, et en particulier entre 1986 et 1988, compensant ainsi la brusque baisse du cours du pétrole. Le Gabon a adopté de nombreux programmes d'ajustement structurel sous l'égide de la Banque mondiale et du FMI, mais a souvent failli au service de sa dette accumulant alors les arriérés, surtout durant la période de 1988 à 1993 (Statistisches Bundesamt 1994 : 88). Le compte capital du Gabon comporte un élément structurel négatif du fait des transactions financières en relation avec le pétrole (EIU 1999 : 29). Cet élément implique que les rentrées nettes de capitaux significatives par an se raréfient. Mais en termes de fluctuation d'année en année, les emprunts du Gabon ont suivi un cours atypique, les devises étrangères servant à atténuer les effets des fluctuations imprévisibles du cours international du pétrole¹⁸.

L'économie gabonaise étant extrêmement ouverte, ce flux régulier de capitaux s'est directement traduit après 1973 par la croissance et les fluctuations de la demande interne. Suite à la croissance économique modérée mais stable des années 60, l'augmentation de la production pétrolière et les deux flambées du cours du pétrole ont soudain fait du Gabon un pays riche. Ceci survint de 1972 à 1980, alors que la valeur en dollar US du PIB par habitant devenait huit fois plus importante, passant de 803 dollars US à 6.193 dollars US. Après 1983, l'économie alors largement tributaire du pétrole n'a pas, comme au Cameroun, essuyé une crise et une chute tragique du PIB par habitant, oscillant plutôt d'année en année avec un PIB par habitant toujours aussi élevé (4.200 - 6.000 dollars US). Les variations temporelles étaient essentiellement déterminées par le cours du pétrole et les fluctuations du taux de change du dollars US par rapport au franc français. On dira donc qu'au Gabon, la fin du siècle dès 1973 a été marquée par un dynamisme continu, même si les fluctuations du cours du pétrole ont provoqué des réductions budgétaires et une série de "mini crises".

Ces changements radicaux de la structure de l'économie gabonaise se reflètent également dans les changements des prix relatifs, comme l'indique l'indice réel du taux de change pondéré par le commerce dans le schéma 1. Cet indice multiplie le taux de change nominal par la différence entre l'inflation intérieure et extérieure, cette dernière étant pondérée par les principaux partenaires commerciaux. Le franc CFA (FCFA) est la monnaie du Gabon. Elle a longtemps gardé une parité de 50 : 1 avec le franc français jusqu'à sa dévaluation de 100 : 1 en 1994. Le taux de change nominal avec la zone dollar est ainsi déterminé par les changements du taux de change dollar-franc - et depuis 2002 du taux dollar-euro. Face à d'autres pays CFA, les changements de la compétitivité sont déterminés par les disparités de l'inflation. Le Gabon ne peut donc de façon indépendante dévaluer sa monnaie en réponse à une chute des exportations pétrolières. La marge de manœuvre dans la définition des

politiques économiques s'en trouve restreinte et le taux de change réel à tendance à être surévalué en situation de crise.

De 1970 à 1980, le boom pétrolier a provoqué une véritable appréciation de près de 75% par rapport au dollar : l'inflation intérieure excédait continuellement l'inflation du dollar US et le taux de change nominal du franc français augmentait de 35%¹⁹. A la fin des années 80, les recettes pétrolières régressèrent, tandis qu'au début des années 90 le taux de change réel se dépréciait de presque 50%. Il convient de relever que ce processus était déjà en cours avec la période de dépression de 1990-1993 (FMI 1999b : 447, ligne 64), c'est-à-dire bien avant la dévaluation nominale de 50% du FCFA par rapport au franc français. La dévaluation fut suivie par une poussée inflationniste instantanée à 35% en 1995, effaçant du même coup presque tout l'effet du prix relatif (CIA 1999 : 5). Contrairement à ceux qui considèrent la dévaluation monétaire comme un outil politique (ex : l'étude de la Banque mondiale par Poupard et Pilichowski 1997), on devrait probablement admettre que pour un pays comme le Gabon qui ne dispose pratiquement que d'un seul produit d'exportation, la dévaluation du FCFA en 1994 a eu un impact réel moindre sur la compétitivité et la structure économique que dans les autres pays de la zone CFA ayant une base de production plus diversifiée. Pour le Gabon elle est survenue au mauvais moment. Quels étaient les critères et les priorités du gouvernement d'Omar Bongo - l'homme au pouvoir depuis 1967 - dans la distribution des richesses pétrolières du pays ? On peut relever certains domaines principaux :

- Accroissement de l'emploi public, des salaires et avantages des agents de l'Etat
- Investissement dans les infrastructures de transport (Transgabonais, port d'Owendo)
- Investissement dans les infrastructures urbaines (construction, santé, éducation)
- Investissement et subventions aux grandes structures parapublique

Tout d'abord l'administration publique a enregistré un formidable essor après l'indépendance, qui n'aurait pu être possible sans les revenus pétroliers et miniers. Le nombre d'agents de l'Etat (secteur parapublic exclu) s'est accru de 3.842 en 1965 à 9.800 en 1970, 15.400 en 1975, 35.479 en 1980 et 42.644 en 1983 (Pourtier 1989b : 205). Cette évaluation met clairement en lumière le lien entre l'accroissement des revenus pétroliers et celui de l'emploi public. Jusqu'à l'avènement en 1987 du plan d'austérité prescrit par le FMI, les fonctionnaires recevaient également des compléments de salaire en nature sous la forme de véhicules et de maisons gratuits (Yates 1996 : 207). Au cours de la période, les coûts totaux du travail furent réduits de 16,2% dans le budget (Zomo Yebe 1993 :37) tandis qu'en 1989-90, 912 personnes de l'emploi fixe furent licenciées (Statistisches Bundesamt 1994 :45). Toutefois, ces réductions d'effectifs furent de courte durée.

Des données officielles non publiées de la direction Générale du Budget (pas totalement comparables aux chiffres de Pourtier)²⁰ montrent que même pendant les mini-crisis des années 90, l'emploi public augmentait chaque année. En 1994-95 la croissance du volume de la solde nominale était inférieure à l'inflation du FCFA (FMI 1999a : 30). Mais avec la remontée du cours du pétrole en 1999, les salaires des fonctionnaires ont été considérablement revalorisés, entraînant un gonflement de la solde totale, y compris les paiements des indemnités ; de 149 milliards FCFA en 1988 ils passaient à 212 milliards en 1999 (République gabonaise 2000 : 16). Dans le budget

révisé de 1999 ce montant équivalait à 34,4% du budget (République gabonaise 2000 :16). Entre 1975 et 1990, l'emploi public a donc augmenté de 111% alors que l'emploi privé et parapublic se réduisait de 31% (Statistisches Bundesamt 1994 :45). Il est clair que l'on est en situation d'effectifs pléthoriques, avec un absentéisme rampant des agents publics.²¹ Offrir de nouvelles opportunités d'emploi à des populations de régions et de groupes ethniques différents peut généralement être considéré comme une manière continue d'acheter un appui politique équilibré dans le cadre d'une situation globale qualifiée par Yates (1996) d' 'état d'allocation'. En 1995, les secteurs publics et parapublics n'employaient pas moins de 70% des salariés (Poupart et Pilichwski 1997 : 49-50). Mais lorsque des groupes essentiellement rentiers obtiennent des gratifications financées par le pétrole, on sort du cadre budgétaire. La corruption institutionnalisée a pour visage les biens de luxe et les parts individuelles acquises par les élites politiques locales dans les sociétés gabonaises en échange de certaines faveurs (Yates 1996 : 209-11). Zomo Yebe (1993 : 62) l'appelle l'émergence de la "kleptocratie". La frontière entre les sphères 'publique' et 'privée' est extrêmement perméable. Le problème semble s'être accéléré au fil du temps si l'on en juge par le nombre étonnant de fausses factures dans le secteur public²².

Deuxièmement, une part substantielle de l'argent du pétrole a été investie dans ce qui à ce moment-là constituait l'un des projets de construction les plus ambitieux du monde : le chemin de fer *Transgabonais*, reliant le port d'Owendo à Libreville dans le nord-ouest à Franceville dans le sud-est, près de la frontière avec le Congo. Les coûts estimatifs globaux pour la période de 1973 à 1986 varient de 3 milliards (EIU 1999 : 13) à 4 milliards de dollars US (Yates 1996 : 181), ce dernier chiffre étant presque égal au montant total de la dette extérieure du Gabon. Ce projet visait principalement le désenclavement de l'intérieur du pays en vue de favoriser le développement et accroître l'extraction des ressources naturelles telles que le bois, le manganèse et le minerai de fer²³. Toutefois, la Banque mondiale a refusé son appui, arguant du manque de rentabilité. Seul le boom pétrolier conjugué aux crédits provenant principalement de sources bilatérales a financièrement permis au président Bongo de réaliser cette ambition personnelle (ibid : 177-8 ; Pourtier 1982 : 116). La mauvaise gestion et l'absence d'offres compétitives ont été à l'origine d'importants dépassements des coûts prévus, ce qui a en fait élevé les investissements à un niveau que ne justifiaient pas les modestes profits courants (Statistisches Bundesamt 1994 : 73). Ceci a amené un observateur à qualifier le Transgabonais d' "infrastructure coûteuse pour une espace vide" (Pourtier 1982 : 127), tandis qu'un autre l'appelait "le train qui va nulle part ... une voie de fer vers plus d'argent et d'extraction primaire" (Yates 1996 : 183). En dépit de quelques avantages indéniables, la part moyenne de 19,1% des budgets d'investissements publics absorbés par le chemin de fer entre 1972 et 1985 semble très élevée²⁴.

La troisième catégorie de dépenses est celle relative aux investissements dans les infrastructures urbaines. D'une manière générale, le gros des recettes pétrolières était consommé dans les villes, en particulier dans la capitale. On peut ainsi compter une série de projets urbains prestigieux. Les plus extravagants sont entrepris dans le cadre de la tenue du sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), à Libreville en 1977. Ils comprenaient de nouveaux hôtels, des théâtres, des centres de conférence, etc. (Richard et Léonard 1993 :157). Le nombre de travailleurs du secteur du bâtiment s'accrut de 17.252 en 1970 à 37.754 en 1975

(Statistisches Bundesamt 1994 : 45). Au cours de l'année 1977, pas moins de la moitié du budget annuel de l'Etat a été affecté aux frais de construction, contribuant largement à la crise fiscale et à l'adoption forcée du premier programme d'austérité du FMI en 1978 (Yates 1996 : 196-8). Au nombre de ces coûteuses constructions figurent le second palais présidentiel et de nombreux bâtiments ministériels de luxe. De nombreux investissements ont également été réalisés dans les infrastructures sociales urbaines telles que les écoles, les hôpitaux, etc. Aux normes africaines, le Gabon a pu relever les taux d'inscription à l'école et la capacité d'accueil des hôpitaux, même si l'espérance de vie et le taux d'alphabétisation demeurent proches de la moyenne (Statistisches Bundesamt 1994 : 18). En dépit de la stagnation du PIB par habitant, certains indicateurs sociaux se sont davantage améliorés pendant les années 1990 (PNUD 1999b : 21-2). Cette situation est le résultat de l'accroissement des dépenses sociales et de l'amélioration des priorités dus au programme d'ajustement structurel du FMI (EIU 1999 : 11-2). Cependant, à l'intérieur du sous-groupe des pays à revenus intermédiaires, le Gabon reste à la traîne en ce qui concerne trois des quatre indicateurs du 'diamant du développement humain' appliqué par la Banque mondiale (2.000). Nonobstant les importants investissements dans les secteurs sociaux, les inefficiences ont empêché l'obtention de résultats meilleurs sur le plan du développement humain (S. Meyé, PNUD, communication personnelle, 30 mai 2000).

Le quatrième principal bénéficiaire des revenus du pétrole est l'ensemble des 65 entreprises parapubliques du Gabon dans les domaines de l'industrie, des services, du transport et de l'agriculture qui recevaient des investissements et des subventions pour couvrir leurs déficits courants. En 1982, 24 de ces entreprises affichaient à elles seules un déficit subventionné de 21 milliards FCFA (56,6 millions de dollars US - Zomo Yebe 1993 : 75 ; FMI 1999b : 446). Les agro-industries parapubliques peuvent également avoir un rôle à jouer dans la déforestation, mais nous y reviendrons dans la prochaine section. Pour l'heure, il suffit de dire que la majeure partie des investissements dans le secteur parapublic a été détournée ou simplement gâchée, " du fait de l'ingérence politique massive dans la gestion, les frais de fonctionnement élevés et le surnombre des effectifs" (Banque mondiale, cité dans Yates 1996 : 210). En témoigne également le marasme financier que connaissent aujourd'hui la plupart des sociétés dont certaines sont contraintes à la privatisation et d'autres à la faillite (PNUD 1996 : 16 ; Marchés Tropicaux 1998 : 13-14).

En somme, la hausse conjuguée du cours et de la production a conféré au boom pétrolier gabonais un caractère semi-permanent, avec des richesses substantielles inégalement distribuées. Grâce aux recettes minières (uranium, manganèse), le taux de change réel s'était déjà élevé dans les années 60, mais la tendance s'est accentuée de 1974 à 1982 avec les recettes pétrolières. Ce n'est qu'au début des années 90 qu'est survenue une véritable dévaluation monétaire substantielle. Le gouvernement de Bongo s'est également engagé dans des emprunts à l'étranger, en particulier pour la construction du Transgabonais. Mais ces emprunts sont d'une manière générale restés faibles et servaient à atténuer l'impact des fluctuations des recettes pétrolières. Malgré les plans de développement pluriannuels soigneusement conçus, la politique macro-économique a été marquée par des politiques discontinues, en dents de scie, prisonnières du cours fluctuant du pétrole.

Toutefois, un fait préoccupant a récemment été observé dans l'économie gabonaise qui n'a pas enregistré de croissance en termes réels au cours des dernières années en dépit de l'important boom pétrolier. Après la profonde récession de 1999 (le PIB en baisse de 9,6% en termes réels), l'économie ne s'est pas relevée en 2000, le PIB réel diminuant davantage de 1,9%. Cette situation coïncide avec une hausse historique de la part des revenus pétroliers dans le PIB qui était de 47,6% en 2000, et une croissance réelle de 8,2% de la production de bois (DGE 2001-90-1). En d'autres termes, on a observé une croissance des secteurs de rente de même que des secteurs des services qui en sont tributaires (+5,2% en 2000), mais le déclin du reste de l'économie a été si marqué que le résultat net est négatif. C'est un symptôme typique d'une sursaturation dans l'absorption des revenus, observé dans d'autres pays pétroliers²⁵ et qui est une indication de l'extrême inefficacité de l'économie et requiert une série d'ajustements fondamentaux (voir la section 8).

En somme, les facteurs du marché opèrent rarement de façon indépendante au Gabon ; l'Etat est un catalyseur omniprésent. Les richesses pétrolières étaient généralement distribuées de façon inégale au profit des zones urbaines, avec une préférence pour des projets prestigieux dans les domaines de la construction urbaine, les infrastructures, les entreprises parapubliques et les secteurs sociaux. A l'exception du Transgabonais, tous les principaux projets gouvernementaux étaient 'forestièrement neutres' quant à leurs effets directs. Leur impact indirect a été d'induire un exode rural massif vers des emplois plus rémunérateurs dans les villes, comme fonctionnaires, agents de société parapublique, travailleurs dans les services ou dans le bâtiment (section 6). Comme nous allons le voir dans la section suivante, ces priorités du développement urbain et l'abandon conséquent du secteur agricole ont considérablement réduit les pressions sur les forêts.

4 La compétitivité de l'agriculture et de la foresterie

4.1 L'agriculture

Bien avant le boom pétrolier, la base agricole du Gabon était déjà faible, principalement de la rareté de la main-d'œuvre et de l'extrême abondance des ressources du fait d'extraction. De l'ivoire aux esclaves, de l'*okoumé* au manganèse, l'uranium et les cycles pétroliers, les perspectives économiques de la mise en place d'une économie de plantations de rente n'ont jamais eu de chance face aux rendements à caractère immédiat des produits d'extraction qui dominaient alors le secteur. Cependant, les revenus pétroliers ont suscité une rentrée de devises plus importante que celles enregistrées aux cours des cycles d'extraction antérieurs. L'agriculture a pâti davantage des effets pernicioeux des prix relatifs négatifs. Mais l'impact a été différent dans chacun des quatre sous-secteurs que représentent l'agriculture de subsistance, les produits vivriers d'importation concurrents, les produits d'exportation et les agro-industries parapublique.

D'abord, les agriculteurs de subsistance des zones rurales isolées cultivent essentiellement le plantain, le manioc, et dans une moindre mesure, la banane et l'igname selon le mode itinérant. Ils ont vraisemblablement moins directement subi les impacts des changements des prix relatifs étant donné que leurs produits étaient moins exposés à la compétition étrangère. La dispersion de la population, la restriction de la demande et la mauvaise qualité des liaisons routières constituent des freins à l'intégration de la plupart de ces zones rurales dans les marchés locaux, de sorte que leurs produits sont restés à demi-protégés des importations concurrentes. Les seuls produits faisant exception étaient ceux dont les prix à la consommation à l'intérieur bénéficiaient d'une subvention (pour la politique commerciale voir ci-après). Mais le déclin du sous-secteur de la subsistance était surtout dû au repeuplement rural (forcé) (section 5) et à la migration urbaine (volontaire) (section 6). La hausse des salaires dans les secteurs non-commerciaux urbains a entraîné un accroissement concomitant des coûts du travail, poussant de nombreuses personnes à quitter les campagnes ; le secteur vivrier d'importation a été directement frappé par la perte de compétitivité amenée par le pétrole. En 1960, le Gabon était encore autosuffisant sur le plan alimentaire ; dès 1988, près de deux-tiers des produits vivriers étaient importés (H.F.Henner, cité dans Zomo Yebe 1993 : 12). La hausse des coûts à l'intérieur a érodé la compétitivité des entreprises gabonaises à plusieurs égards. Zomo Yebe (1993 : 79-84) relève trois principaux éléments de coûts ayant freiné la

production nationale : le niveau élevé des salaires, les coûts élevés des transports et - le plus intéressant de notre point de vue - les coûts accrus de la déforestation nécessaire pour l'expansion de l'agriculture²⁶. Les importations vivrières se sont multipliées par huit au cours du boom pétrolier des années 1970, allant de 12 millions de dollars US en 1970 à 102 millions de dollars US en 1978 (ibid : 58). Même entre 1987 et 1993, elles enregistrèrent une impressionnante hausse de 8% par an en termes réels (Marchés Tropicaux 1998). L'Union Européenne et l'Afrique du Sud étaient deux de leurs principaux fournisseurs, surtout en matière de viande (section 6). En outre, on observe d'importantes importations vivrières informelles ainsi que des produits dérivés (plantain, farine de manioc, fruits, légumes, etc.) par bateaux ou camions de la Guinée équatoriale, du Congo et surtout, du sud du Cameroun.²⁷ Malheureusement, les statistiques relatives aux produits vivriers sont extrêmement sommaires. Selon les rapports officiels, les chiffres actuels de la production de manioc sont de 250.000 tonnes, plantain (240.000t), igname (100.000t), arachide (10.000t), riz (10.000t) et banane (9.000t - voir Dauthuille 1996 : 39-46). Comme mentionné plus haut, même les plus petits de ces chiffres sont probablement surestimés, mais la légère expansion de la production au cours de la dernière décennie, inspirée par un taux de change réel devenu légèrement plus compétitif à la suite de la dévaluation de 1994, a dû provoquer une certaine déforestation.

Le troisième sous-secteur, celui du cacao et du café, produits d'exportation purement commercialisés, a été l'un des plus sévèrement touchés par la baisse de la compétitivité. Dans les années 1950, le " triangle du cacao " du Nord de Woleu-Ntem (Oyem-Bitam-Minvol) a connu une période de prospérité. Toutefois, la production a stagné à cause du développement des secteurs miniers et de la hausse concomitante des coûts du travail et de la migration. Les maladies ont également joué un rôle plus important. Au cours du boom pétrolier des années 1970, le déclin s'est exacerbé en dépit de la flambée du cours du cacao : de 5.500 tonnes en 1974, la production a baissé jusqu'à 3.000 tonnes en 1977 et 1.600 tonnes en 1987 (Pourtier 1989b : 7). Durant les deux dernières décennies l'exportation de ces deux denrées a complètement chuté. Les exportations de cacao n'étaient plus que de 627 tonnes et celles de café de 42 maigres tonnes (Marchés Tropicaux 1998 : 25). La superficie cultivée totale du pays serait aujourd'hui de moins de 1.000 ha (DGE 1999 : 32). Cette véritable extinction économique implique également que ces deux cultures n'exercent à l'heure actuelle aucune pression sur les forêts. S'il n'y avait eu l'impact des immenses revenus pétroliers, la province du Woleu-Ntem aurait probablement appliqué des modes d'utilisation des terres semblables à ceux utilisés dans la forêt dense humide contiguë du Sud du Cameroun. Cette région est pareillement dotée en ressources naturelles et une grande portion de forêt a été sacrifiée au cacao, au café et aux cultures vivrières.²⁸

Seul le quatrième sous-secteur agricole à savoir l'agro-industrie, a profité de la manne pétrolière. Les grandes fermes avicoles parapubliques, les plantations de palmiers à huile, de sucre et d'hévéa, les ranches de bétail, etc. ont tous bénéficié de généreux crédits et subventions du gouvernement après 1975. Comme on l'explique dans la section 5, ces entreprises étaient protégées de la baisse de la compétitivité induite par le pétrole, l'argent du pétrole étant utilisé pour couvrir les coûts élevés des investissements et les déficits courants. En outre, ce secteur hautement capitaliste a profité, du point de vue des coûts, de l'appréciation du taux de

change réel qui a suscité une baisse des dépenses sur les intrants importés dont il est tributaire. Mais le secteur a été largement inefficace, n'ayant pu dynamiser le rendement – ou étendre les espaces cultivés. Les seuls succès enregistrés l'ont été sur les terres prises des savanes. Par conséquent, peu de forêt a été défrichée pour l'agro industrie ; l'estimation du TREES citée dans Wilks (2000 : 13-14) est de 23.000 ha (0,1% de la superficie du Gabon).

Globalement, l'agriculture a été la principale perdante de la manne pétrolière gabonaise, même si son déclin découle également de la faiblesse de sa base qui est antérieure au boom. La part de l'agriculture dans la population économiquement active est tombée de 35% en 1969 à 15% en 1985 (Zomo Yebe 1993 : 56). Sa part du PIB a chuté de façon encore plus spectaculaire, de 32,2% en 1960 à 18,6% en 1970 et 6,5% en 1980. Dans les années 80, l'accent mis sur l'agro-industrie a élevé cette part du PIB à 11% en 1987, jusqu'à sa chute continue à 7,5% en 1998 (Banque mondiale 1999), à 4,9% en 1999 et 3,9% seulement en 2000 (DGE 2001 : 31). L'agriculture a été victime d'un certain nombre de facteurs. Les prix du cacao et du café des agences publiques sont devenus de plus en plus défavorables aux producteurs (voir ci-après la politique commerciale). L'absence d'infrastructures routières a freiné la commercialisation des produits vivriers (Pourtier 1984; section 5). Et surtout, les importantes dépenses publiques ont attiré la main-d'œuvre des campagnes vers les zones urbaines (section 6).

4.2 La foresterie

Si à l'heure actuelle la déforestation constitue une question mineure au Gabon, qu'en est-il de la dégradation des forêts ? Est-elle de quelque manière liée aux cycles pétroliers et aux changements macro-économiques survenus ? L'extraction du bois est le facteur le plus évident. Avec son vaste couvert forestier et ses essences précieuses, le Gabon possède clairement un avantage comparatif en matière de forêt. Plus de 90% de son couvert forestier serait commercialement exploitable, ce qui représente le ratio le plus élevé d'Afrique (Marchés Tropicaux 1998 : 30). Comme il a été fait mention plus haut, une essence, *l'okoumé* (*Aucoumea klaineana*) était sur le plan historique le principal produit d'exportation du Gabon. En 1960, le bois représentait presque trois quarts des exportations du Gabon mais avec l'expansion des exportations de pétrole, cette part a régressé à moins de 10% en 1980 (Pourtier 1989a : 191). *L'okoumé* est essentiellement utilisé pour le contre-plaqué et le Gabon est le principal producteur de grumes brutes. On le retrouve dans près de 70% de la zone forestière, c'est-à-dire à l'exception des régions de l'Est et du nord-est. *L'okoumé* représente encore 60-75% de la valeur des exportations de bois, suivi par *l'ozigo* (*Dacryodes buettneri*) et ce que l'on appelait normalement "bois divers". Seuls 4,3% des grumes extraites étaient transformées en 1998 (DGE 1999 : 27, 41), mais le gouvernement a récemment changé les politiques afin d'assurer la mise en œuvre de la législation en vigueur qui devrait porter ce chiffre à 30% (EIU 2001). Le développement d'industries à valeur ajoutée s'est heurté aux coûts intérieurs élevés et au fait que les plus importants exploitants forestiers préféraient alimenter leurs usines pré installées à l'étranger (R.Nasi, communication personnelle, Bogor, 21 août 2000; voir également la section 8).

Selon les définitions de la FAO (et des nôtres), l'extraction du bois au Gabon ne cause pas de déforestation. *L'okoumé* se retrouve généralement à une densité de

1 à 3 arbres par hectare mesurant plus de 70cm de diamètre au dessus de la hauteur de poitrine (dbh), le minimum légal (Larivière 1996 : 162-3), de sorte que l'exploitation reste hautement sélective. Elle ouvre 5-20% de la canopée, selon l'ampleur et le tracé des routes d'exploitation (Wilks 2000 : 11-13) ; la moyenne peut être de 10% (UICN1990 : 29). Selon le critère de la FAO de 90% de perte de la canopée, ce n'est donc qu'à l'aide d'une résolution très fine (ex : 1 à 10m pixels) que la déforestation due à l'exploitation serait enregistrée (voir discussion dans la section 2).

L'okoumé est réputé pour ses capacités de régénération dans les clairières, à l'instar des espaces cultivés antérieurement.²⁹ L'exploitation forestière change inévitablement la structure de la forêt; jusque 50% de la canopée peut être écologiquement altéré (Collomb *et al.*2000 : 10-11). Dans les zones côtières, la facilité de l'accès implique que de nombreuses forêts ont déjà été exploitées plusieurs fois, mais comme l'ont révélé des études de cas du couvert végétal, cela n'a aucunement constitué un frein à la régénération des forêts. Au contraire, la valeur génétique et commerciale de ces forêts peut s'amoinrir si les arbres les plus grands et droits sont coupés à plusieurs reprises³⁰. Depuis 1957, deux tiers des forêts du Gabon ont été exploités une fois au moins et les concessions ont été multipliées par sept. Une expansion significative est survenue de 1994 à 1999 (Collomb *et al.*2000 : 13). Déterminer si l'exploitation provoque la dégradation des forêts dépend donc en fin de compte tant du type et de la fréquence des prélèvements que des critères de détermination de la qualité des forêts. La régénération de *L'okoumé* peut être favorisée par des prélèvements à cycle long. Certains observateurs pensent que les perturbations mineures causées par l'exploitation sélective des forêts gabonaises peuvent également être bénéfiques aux grands mammifères tels que les éléphants et favoriser une biodiversité locale plus significative dans la mosaïque des végétations secondaires en régénération (Adams et McShane 1996 : 217).

Les impacts indirects sur les forêts de l'exploitation dont elles font l'objet existent bien étant donné que cette exploitation facilite l'accès et induit un accroissement de la demande en d'autres formes d'extraction, notamment de la chasse par les individus travaillant dans l'exploitation, les chasseurs commerciaux et les communautés locales (Gami et Nasi 2000 ; Simons 1996 ; Sayer *et al.*1992 : 172). Les activités d'exploitation peuvent également réduire la quantité des produits forestiers non - ligneux traditionnellement prélevés par les populations locales, notamment les fruits (Simons 1996 : 56). Mais étant donné la faible densité démographique du Gabon et l'absence de pressions agricoles, on n'observe aucun effet indirect « d'ouverture » qui permettrait une déforestation plus poussée par des squatters assoiffés de terres, ce en quoi le Gabon diffère de nombreux autres pays d'Afrique. En somme, l'exploitation forestière provoque la dégradation des forêts dans certains mais pas tous les cas, la « défaunisation » causée par le commerce de viande de brousse étant le plus pernicieux de ces impacts.

Les concessions se sont considérablement accrues au cours de la décennie écoulée mais ceci n'indique pas de façon certaine un changement du niveau des activités, de nombreuses concessions demeurant sous-utilisées (Simons 1996 : 37). Il convient davantage de jeter un regard aux données sur la production. Le schéma 2 montre le développement de la production forestière au cours des quatre dernières décennies (avant 1986, aucune donnée sur *L'okoumé* n'est disponible). La demande

intérieure est mineure ; au cours de la décennie écoulée, *l'okoumé* représentait 95% des exportations (1987-98) et les autres essences 93,4% (1987-1996) (Collomb *et al.* 2000 : 37). Après l'expansion des années 1960, l'extraction de *l'okoumé* a régressé de plus d'un tiers en 1975 pendant l'ère pétrolière. Jusqu'au début des années 1990, la production de *l'okoumé* fluctuait autour du très faible chiffre de 1 million de m³ par an ; la production totale de bois se situait à près de 1,4 million de m³ par an.

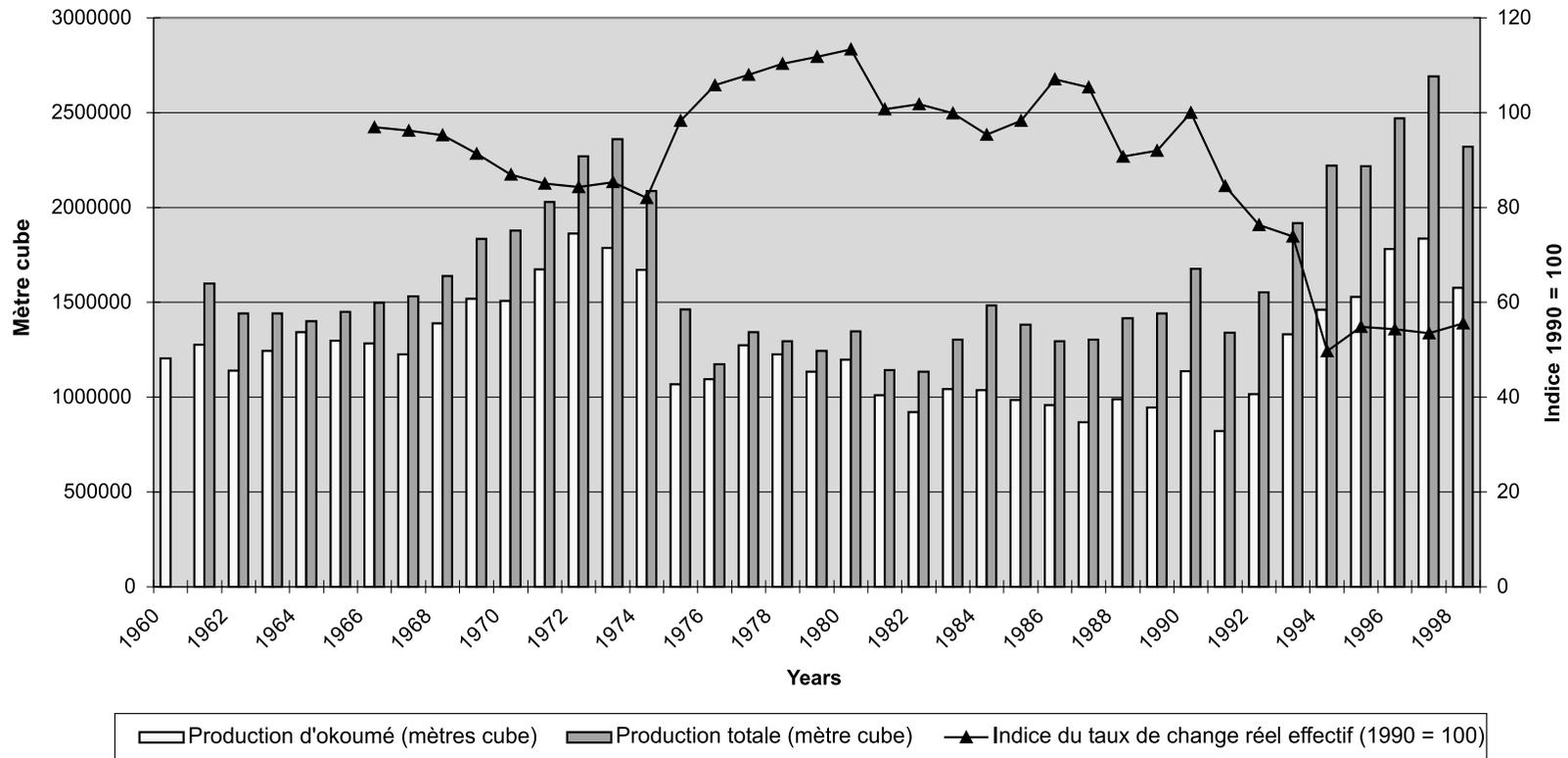
De nombreux facteurs semblent expliquer le déclin et la stagnation ultérieure. Le premier était la crise sur les marchés internationaux dont a pâti le bois gabonais (Brunck *et al.* 1990 : 94). Par ailleurs, le stock côtier du Gabon s'épuisait progressivement et aucune route n'avait été construite en vue d'assurer l'accessibilité de nouveaux espaces à l'intérieur du pays (Barret *et al.* 1979 : 15, 33). Jusqu'en 1998, la Société Nationale des Bois du Gabon (SNBG) avait le monopole des exportations d'*okoumé* et d'*ozigo*. Elle appliquait des marges de commercialisation élevées, ce qui incitait moins les compagnies privées à accroître les exportations (EDIAFRIC 1985 : 124-7 ; EIU 1999 : 24). Dans le sillage de la crise asiatique, des problèmes financiers et de gestion graves contraignirent la SNBG à libéraliser les exportations vers l'Asie. Mais l'effet principal qui est la hausse des coûts et la baisse de la compétitivité avec un taux de change réel apprécié, stimulés par le pétrole, était également très important (Barnes 1992 : 78) et coïncidait avec la période de réduction des exportations de bois (Schéma 2).

Le regain d'expansion des exportations de bois de 1992 à 1997 était le résultat d'une conjonction de facteurs, le plus important étant le rapide essor des marchés asiatiques. Les exportations vers la France, traditionnellement le plus important acheteur d'*okoumé* et d'*ozigo*, ont plutôt stagné après 1990, alors que les importations chinoises augmentaient de façon exponentielle d'un maigre 12.300 m³ en 1991 à 1.015.800 m³ en 1997 (Collomb *et al.* 2000 : 38). Les marchés asiatiques représentaient 62% des exportations totales de bois du Gabon en 1997 (Marchés Tropicaux 1998 : 36). L'achèvement de la construction du Transgabonais en 1986 a également joué un rôle majeur du fait du désenclavement des régions de l'intérieur avec des coûts de transport accessibles (section 5). Le dernier facteur, mais pas des moindres, est la brusque dépréciation réelle de 1990-1994 provoquée par la baisse des recettes pétrolières (voir schéma 1) qui a rendu les exportations de bois du Gabon plus compétitives (PNUD 1996 : 5) et encouragé d'importants investissements des firmes asiatiques (Marchés Tropicaux 1998 : 30-1). Les facteurs liés au "mal néerlandais" expliquent donc largement la stagnation et la hausse enregistrées dans la production du bois au Gabon.

4.3 Impacts des politiques commerciales

La compétitivité des prix n'est pas que fonction de la fixation des prix par les producteurs, mais aussi des interventions des gouvernements dans ce processus et de leurs restrictions changeantes sur le commerce international. Potentiellement, les gouvernements peuvent appliquer des contrôles des prix et du commerce (ex : quotas d'importation, tarifs ou subventions des exportations) pour essayer de protéger les secteurs nationaux qui sont vulnérables au "mal néerlandais". Au Gabon, c'est plutôt la situation inverse qui a prévalu depuis les années 1970 : les interventions liées à la politique commerciale et au contrôle des prix ont davantage exposé les

Schema 2. Production de bois et taux de change réel, 1960-1998



Sources : Brunck *et al.*(1990) ; FAUSTAT (2000b) ; Collomb *et al.*(2000).

Note : La production d'okoumé 1960-1974 a été convertie des tonnes métriques aux mètres cube en utilisant le facteur de conservation de 1974 de Brunck *et al.*(1990 : 92)

producteurs privés des secteurs commercialisés à la compétition étrangère, en particulier dans le secteur agricole. Même si les politiques commerciales n'ont pas joué un rôle décisif, elles ont encore plus révélé la faible priorité qu'accordait la politique gouvernementale à l'agriculture. De l'assertion "Le Gabon a les moyens de s'approvisionner à l'étranger" (Richard et Léonard 1993 : 215) se dégage une fierté certaine. La hausse des importations agricoles est plus perçue comme un exploit qu'un problème.

L'illustration la plus frappante de politique commerciale discriminatoire est celle relative aux deux produits d'exportation du Gabon, le café et le cacao. Au cours du boom pétrolier, les cours internationaux des boissons ont eux aussi enregistré une flambée dont les producteurs privés ont peu bénéficié. Les agences de commercialisation contrôlées par l'Etat, en particulier la Caisse de Stabilisation et de Péréquation, ont siphonné le gros des profits. Lorsque les cours ont changé, ces bénéfices n'ont pas été réinvestis pour les producteurs. De fait, au lieu de "stabiliser" les prix à la production, ce plan a plutôt davantage pénalisé les producteurs (Pourtier 1989b : 294-5). En 1979, les prix du cacao à la production étaient plus élevés au Cameroun qu'au Gabon et cette disparité n'a fait que croître au cours des années 80 (Zomo Yebe 1993 : 87).

D'autres interventions ont également été préjudiciables à l'agriculture. Différents contrôles des prix, par exemple sur les produits alimentaires, étaient utilisés pour contrôler l'inflation et faire appliquer des prix "justes" pour les consommateurs à l'intérieur du pays. Ce dernier aspect impliquait que certains produits alimentaires conditionnés étaient payés au même prix dans un village reculé de l'intérieur du pays qu'à Libreville ou Port Gentil où ils étaient produits ou importés (Zomo Yebe 1993 : 51). De toute évidence, par la réduction des prix, les produits alimentaires locaux perdaient la protection *de facto* que leur auraient autrement conféré les coûts élevés des transports nationaux pour les biens urbains.

Le Gouvernement a continuellement appliqué des mesures protectionnistes aux grandes industries de transformation telles celles du sucre, du ciment, de l'eau minérale (D. Young, communication personnelle, Ambassade des Etats-Unis, Libreville, 2 juin 2000). Toutefois, l'aide apportée à ces industries parapublique pour leur survie ou leur expansion n'avait généralement aucun impact sur les forêts. Le seul secteur protégé utilisant la terre était celui du sucre. Zomo Yebe (1993 : 76) rapporte que le prix du sucre de la *Société Sucrière du Haut-Ogooué* (SOSUHO) avant les subventions était de 280 FCFA le kg, tandis que le prix correspondant sur le marché européen était de 100 FCFA seulement le kg, ce qui illustre le rôle essentiel des subventions. Les plantations de sucre étaient créées dans les zones de savane près de Franceville, provoquant ainsi la conversion des savanes mais pas la déforestation.

Avec le récent cycle de libéralisation du commerce dans l'UDEAC, les options du Gabon dans l'usage des mesures protectionnistes se sont grandement réduites. Cependant par le passé, les importations informelles de produits vivriers de faible valeur (plantain, manioc, etc.) du Cameroun, de la Guinée Equatoriale et du Congo voisins s'effectuaient aussi *de facto* en franchise de douane. Des tarifs étaient appliqués aux produits alimentaires d'une valeur plus significative provenant notamment de la France et de l'Afrique du Sud. Mais leur niveau était tel qu'ils ne pouvaient restreindre ces importations. En somme, la politique commerciale passablement libérale du

Gabon a davantage freiné l'agriculture nationale. Cela a de façon indirecte posé un autre obstacle à l'expansion des espaces cultivés, contribuant par là à la conservation du couvert forestier.

4.4 Une vue d'ensemble quantitative

Quelle est l'importance de la "compétitivité des prix" par rapport aux performances à terme des secteurs forestiers et agricoles au Gabon ? La hausse des coûts et l'appréciation du taux de change réel ont-elles gravement entravé le développement des exportations agricoles et de bois ? La manne pétrolière a-t-elle donc indirectement empêché ou tout au moins retardé la déperdition et la dégradation des forêts ? A quel point la dévaluation nominale a-t-elle été efficace dans la relance de la croissance dans ces secteurs ? Voilà quelques questions clé dans l'histoire du "mal néerlandais".

Comme on l'a souligné dans cette section, la compétitivité était un facteur clé. Zomo Yebe (1993 : 52-57) a tenté une estimation des effets typiques du "mal néerlandais" pour la période 1969-1985. Il a découvert que les recettes plus élevées des exportations de pétrole ont entraîné une contraction des prix relatifs des biens et de l'emploi agricoles. De même, les importations alimentaires ont crû de façon exponentielle grâce aux revenus plus importants et à l'appréciation du taux de change réel. En d'autres termes, le boom pétrolier a eu les effets de baisse des prix relatifs et de "désagriculturisation" prévus par la théorie. Les nouvelles régressions du tableau 2 utilisent une approche similaire à celle de Zomo Yebe, mais pour une période plus longue (y compris la période de dépréciation réelle) et des variables différentes. Bien entendu, l'appréciation du taux de change réel de 1966 à 1997 a été positivement influencée par les recettes d'exportation du pétrole et les rentrées des capitaux (toutes au cours du dollar US de 1995. Les deux coefficients sont considérables aux niveaux de 5% et 1% respectivement (Régression 1). En tant que variable indépendante, le taux de change réel a eu l'impact négatif attendu sur le rendement agricole (en dollar US fixe de 1995; Régression 2) et la production de bois (en mètres cubes ; Régression 3). Les deux coefficients sont significatifs au niveau 1%, mais la variable de la compétitivité explique moins la variation dans le rendement agricole ($R^2=44,26\%$) que dans la production ligneuse ($R^2=71,61\%$). Ceci soutient nos observations plus haut, à savoir que le déclin de l'agriculture est un phénomène plus complexe qui ne dépend pas que des prix relatifs.

Pour ce qui est du bois, une qualification doit être effectuée pour l'*okoumé*, une essence qui ne possède aucun substitut parfait sur le marché international.³¹ Comme mentionné plus haut, le monopole de la SNBG sur la commercialisation de l'*okoumé* a également constitué un obstacle à un approvisionnement compétitif par les producteurs. Comme le montrent les estimations désagrégées relatives à l'*okoumé* (Régression 4), seul quelque un tiers de la variation dans la production s'explique par le taux de change réel ($R^2=36,44\%$). Pour la catégorie des divers (Régression 5), cette part est beaucoup plus importante ($R^2=76,99\%$)³². La similarité des deux coefficients marginaux (ils sont tous les deux significatifs à un niveau de 1%) indique qu'une dépréciation monétaire réelle de 1% entraîne une montée de l'*okoumé* et de la catégorie des divers (10.287 m³ et 10.218 m³ respectivement). Toutefois, les exportations d'*okoumé* en 1997 étaient près de trois fois plus importantes que celles des bois divers. Le prix de l'*okoumé* est donc quelque peu moins élastique, probablement parce qu'il a une capacité de génération de revenus plus marquée que

Tableau 2. Relation de la richesse pétrolière aux prix relatifs et au secteur de production commercialisé. Résultats de régression, 1966 - 98

Variables indépendantes Variables dépendantes	Exportations de pétrole (millions de dollars US de 1995)	Rentrée de capitaux (millions de dollars US de 1995)	Taux de change réel (1990=100)	R ²	Valeur F	Années
1 Taux de change réel (1990 - 100) Coefficient Valeur T	0.008 2.324 **	0.027 3.432 ***		0.3103	6.3	1968-98
2 Valeur ajoutée agricole (\$ US 1995 Constant) Coefficient Valeur T			-2286191.1 -4.88082 ***	0.4426	23.822	1966-97
3 Production totale de bois (m ³) Coefficient Valeur T			-20506.032 -8.842 ***	0.7161	78.186	1966-98
4 Production d'okoumé (m ³) Coefficient Valeur T			-10287.36 -4.216 ***	0.3644	17.78	1966-98
5 Production de bois divers (m ³) Coefficient Valeur T			-10218.67 -10.184 ***	0.7699	103.713	1966-98

Note

* Paramètre valeur - T significatif au niveau de 10%

** Paramètre valeur - T significatif au niveau de 5%

*** Paramètre valeur - T significatif au niveau de 1%

5 Retombées exceptionnelles sur les dépenses publiques

5.1 Agriculture et foresterie

L'utilisation des terres n'est pas seulement affectée par les prix relatifs, mais également par d'autres politiques l'encourageant ou la décourageant. En ce qui concerne l'agriculture et la foresterie, on peut également se demander si la manne pétrolière a apporté plus de ressources aux agences publiques de régulation et de développement et, dans ce cas, quelles politiques pertinentes ont-elles mises en œuvre dans le cadre de l'utilisation des terres. En d'autres termes, le financement accru des agences agricoles et forestières s'est-il accompagné d'un accroissement concomitant de leur capacité à changer le cours des événements sur le terrain, par exemple par la fourniture d'un appui technique à l'expansion des utilisations de la terre, de crédits à faible taux d'intérêt aux petits agriculteurs, ou par un meilleur contrôle des pratiques forestières en vue de la réduction de la dégradation ?

Après l'indépendance, les richesses minérales croissantes (manganèse, uranium et pétrole) n'ont tout d'abord apporté aucun financement supplémentaire à l'agriculture : en fait le secteur était marginalisé dans les plans de développement. C'est ainsi que dans les plans de 1966-1970 et 1971-1975, l'agriculture a reçu un budget total de 5,3 milliards de FCFA ; par contre, 100 milliards de FCFA étaient alloués au secteur minier (Zomo Yebe 1993 : 69). Peu d'investissements ruraux ont été réalisés, l'accent étant mis sur ce que Yates (1996 : 151) appelle « la politique du bien-être rural », c'est-à-dire, utiliser les revenus pétroliers pour la consommation publique, l'emploi et les dépenses sociales, principalement afin de répartir également les bénéfices entre les différents groupes ethniques et régions.

Lors de la multiplication des revenus au milieu des années 70, les décideurs devinrent très ambitieux quant au potentiel de production des zones rurales. L'idée motrice du Plan Directeur agricole de 1977 était la création d'un secteur moderne qui serait totalement à l'opposé de la traditionnelle agriculture sur brûlis, c'est-à-dire "sédentaire, intensive, mécanisée [et] rémunérée" (cité dans Pourtier 1984 : 449) et on pourrait ajouter, "d'échelle et contrôlée par l'Etat". Les technologies capitalistiques devaient venir reléguer dans l'histoire l'arrièrisme rural, l'absence criarde de la main-d'œuvre et les insuffisances de l'approvisionnement des marchés urbains en produits vivriers. La mise en œuvre de la stratégie a été freinée par la crise financière de 1978, mais est redevenue d'actualité suite à l'accroissement faramineux des recettes de l'Etat résultant de la seconde flambée des cours du pétrole en 1979.

Les plans révisés pour les années 1980 couvraient une multitude de régions et de produits tels que les ranches de bétail, les jardins potagers, les rizières, les fermes avicoles intégrées et les plantations de cacao, de café, de sucre, de plantain, d'hévéa et de palmier à huile. Nombre de ces projets nécessitaient de nouvelles terres et la mise en œuvre de la première partie du projet impliquait l'utilisation potentielle d'une aire de 12.650 ha³⁴. Certaines cultures telles le plantain, le riz et le cacao auraient effectivement nécessité un défrichage, mais d'autres (ranches, canne à sucre) auraient davantage utilisé les zones de savane, tandis que les cultures arborescentes (hévéa, palmier à huile) auraient requis le remplacement de la forêt naturelle par des plantations de cultures arborescentes.

Les crédits subventionnés étaient essentiellement utilisés comme un instrument de canalisation des ressources destinées à l'agriculture : la part du secteur dans les investissements publics globaux s'accrut passant de 1,2% durant la période 1966-1975 à 4,5% durant 1976-1980, et à près de 10% durant 1980-1988, une hausse impressionnante en chiffres absolus. Au cours des années 90, les investissements agricoles furent réduits. Suite à la tendance à la baisse du cours du pétrole en 1986, la stratégie de développement de l'agriculture est également devenue plus sélective en matière de secteurs et de régions, basée sur une évaluation plus rigoureuse de la rentabilité. Les subventions globales au bien-être rural s'amenuisaient (Yates 1996 : 167-70). Cependant, tout au long de la période après 1970, les agro-industries parapubliques absorbaient la majeure partie des financements agricoles, y compris les crédits provenant de l'étranger (Pourtier 1989b : 281-282; Marchés Tropicaux 1998 : 20). Le gouvernement contraignit également les compagnies pétrolières à réinvestir certains de leurs bénéfices dans le secteur agro-industriel (Yates 1996 : 71)³⁵. Toutefois, le plan directeur qui visait la révolution du secteur agricole par la mise en œuvre d'une stratégie technocratique directive s'avéra un échec, essentiellement du fait de la mauvaise gestion des sociétés parapubliques (R. Vincent, communication personnelle, 30 mai 2000). Le surnombre des effectifs et la prébende étaient courants dans les agro-industries derrière lesquelles un clan unique de familles influentes concentrait dans ses mains de plus en plus de pouvoir et de ressources (Pourtier 1989 b : 292). Une part substantielle des financements était absorbée par la bureaucratie elle-même : « ces bureaux administratifs et para-administratifs engloutissaient la majeure partie des fonds publics alloués au prétendu développement "rural" » (Yates 1996 : 147). Les fonds étaient gaspillés, les opérations n'évoluaient jamais selon les prévisions et les frais de fonctionnement élevés généraient d'importants déficits, comme ce fut le cas pour le café³⁶ et le cacao³⁷. Des nombreuses agro-industries parapubliques sont à l'heure actuelle au bord de la faillite (PNUD 1996 : 16). La main-d'œuvre rurale était tirée du paysannat, mais elle était en général peu qualifiée pour les travaux dans les plantations mécanisées³⁸. Des pressions politiques s'exerçaient en faveur de l'investissement dans des projets hâtivement élaborés, où les facteurs de faisabilité vitaux tels que la conformité des sols ou la rareté de l'eau n'étaient pas rigoureusement évalués au préalable. Dans d'autres cas les intérêts particuliers prenaient le pas sur la rentabilité sociale qui était sacrifiée au profit de bénéfices privés ou de pressions politiques et ethniques.

Deux raisons fondamentales président donc au fait que la politique de donner priorité à l'agro-industrie ne provoque pas une déforestation notable. D'abord, la forte intensité de capitaux et de terre de la production projetée par rapport à l'agriculture traditionnelle axée sur l'extension des terres. Ensuite vient l'échec dans la mise en œuvre même de ces plans. Même si certaines industries ont mieux tenu que d'autres³⁹,

la plupart des plantations sont restées très en deçà des prévisions. Selon les estimations toutes les plantations agro-industrielles couvraient près de 13.000 ha en 1987 et 23.000 ha au milieu des années 90 (estimation de TREES de 1998 ; voir Wilks 2000 : 13-14). Le dernier chiffre représente à peine 0,1% de la superficie du Gabon.

Le financement par l'argent du pétrole du développement agricole a donc été limité, instable et mal utilisé au cours des quatre dernières décennies ; il s'est avéré très inefficace dans la promotion de la production. Par conséquent, il a également induit peu de déforestation. La question suivante est de savoir si il a produit l'effet inverse c'est-à-dire si l'argent du pétrole a été mis à disposition pour améliorer la réglementation forestière et financer les aires protégées, contribuant ainsi à une protection des forêts plus efficace.

Aux deux questions on peut répondre par la négative. La réglementation forestière du Gabon est restée extrêmement faible jusqu'en 1996 lorsque fut initié un processus de réforme dû à des pressions extérieures. La résultante en est l'adoption d'un nouveau code forestier (le 31 décembre 2001) qui constitue une importante avancée juridique vers la gestion durable des forêts⁴⁰. On peut arguer du fait que l'abondance des recettes pétrolières a pendant longtemps encouragé le gouvernement à négliger la réglementation de la taxe forestière et de la base des ressources. L'argent du pétrole a aidé au développement des ressources humaines dans le secteur forestier en finançant par exemple la création d'une école nationale des eaux et forêts. Mais l'administration forestière publique post-coloniale s'est progressivement retrouvée aux mains d'une bureaucratie centralisée peu présente ou active sur le terrain (G. Dufoulon, communication personnelle, Libreville, 30 mai 2000). Des 310 agents employés par le ministère des Eaux et des Forêts, plus de la moitié sont basés à Libreville. Deux tiers des véhicules du ministère sont utilisés dans la capitale ; en 1997, seuls 18 véhicules ont été déployés hors de la province de l'estuaire (Collomb *et al.* 2000 : 21-22, 39-40). Le braconnage amenuise les ressources fauniques à proximité des zones les plus peuplées et les plus accessibles, mais la réglementation est défailante (Simons 1996 : 41-42) et les lois existantes ne sont généralement pas mises en application (UICN 1990 : 3).

La situation en matière de gestion des aires protégées est identique : la conservation des forêts ne constituait pas une priorité au Gabon, ni pour les décideurs, ni pour la société civile (Simons 1996 : 28-29 ; Adams et McShane 1996 : ch.11). Le fait est assez compréhensible étant donné l'immense richesse forestière du Gabon. La plupart des aires protégées décrites par Brugière (1999) ont été créées avant ou peu après l'indépendance, nombre d'entre elles étant des réserves de chasse. Sur la superficie totale de 1.045 millions d'hectares des aires protégées (3,9% de la superficie du pays) on observe une prédominance des savanes sur les forêts des plaines (Sournia 1998 : 105-106). Une grande partie de cette superficie totale est toujours constituée de domaines de chasse (Brugière 1999 : tableau 1). A l'exception de la Réserve de Minkébé, d'Ipassa (près de Makokou) et le Sud de la Lopé toutes nouvellement créées, les zones forestières protégées ont, d'une manière générale, été exploitées une fois au moins (UICN 1990 : 40; C. Wilks, communication personnelle, Libreville, 6 octobre 2000).

L'argent du pétrole n'a que très peu contribué à l'amélioration des budgets publics destinés à la protection des forêts. A l'instar du Cameroun, le financement de la conservation est laissé aux bailleurs de fonds internationaux.⁴¹ Récemment, le gouvernement a manifesté un plus grand intérêt dans la conservation active de son immense patrimoine biologique. Mais des conflits sur les aires protégées ont vu le

jour tels que la controverse autour de l'exploitation dans la réserve de la Lopé, riche en biodiversité et connue comme la plus vieille et la plus réputée des aires protégées du Gabon (White et Oslily 1998). Le projet régional ECOFAC, financé par l'Union Européenne, qui assiste les services de la faune du Gabon dans la gestion de la Lopé a, à un moment donné, menacé de se retirer, à cause des textes juridiques contradictoires relatifs aux limites de la réserve (Durieu *et al.* 2000). Cependant, sur le plan financier, le projet ECOFAC avec ses 520.000 dollars US a un budget annuel qui est presque le double de celui de la Direction de la faune qui est de 280.000 dollars US (Adams et McShane 1996 : 224) C'est l'illustration du peu d'impact budgétaire qu'a eu la richesse pétrolière du pays sur la gestion des aires protégées au Gabon.

5.2 Routes et voie ferrée

Les routes

L'une des mesures politiques directes les plus importantes affectant les forêts est le budget alloué aux routes. D'une manière générale, la littérature sur les causes de la déforestation relève de façon unanime le rôle primordial de la construction des routes et accessoirement du pavement et de l'amélioration des routes existantes, en suscitant une baisse des coûts du transport qui a, à son tour, permet une série



Le Transgabonais : l'impact direct et durable de sa construction sur la déforestation est en général très limité (près de Ndjolé) (Photo: Sven Wunder)

d'activités économiques entraînant un accroissement de la dégradation des forêts et de la déforestation (Kaimowitz et Angelsen 1998). Une économie de rente a effectivement les moyens fiscaux d'améliorer les infrastructures de transport afin de faciliter la commercialisation des produits agricoles et autres par le secteur privé.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas cette politique qui a été choisie au Gabon ; au contraire, les routes ont été terriblement négligées. On avance avec raison qu'à terme l'expansion du réseau routier aurait agi plus efficacement sur la promotion de la production agricole que l'action biaisée du gouvernement sur les grandes agro-industries capitalistiques (Pourtier 1984 : 451; 457-459). Seulement, si cette politique avait été choisie, les investissements dans les infrastructures auraient stimulé l'essor de l'économie rurale et accru les pressions sur les forêts gabonaises (Wolff n.d : 10). Mais les routes ont

toujours été ignorées au Gabon.⁴² Dès 1935, un système routier beaucoup plus développé existait déjà dans le Sud du Cameroun et l'Ouest du Congo. Le Nord du Gabon était relié au Sud du Cameroun en raison de la commercialisation du cacao et du café, mais le reste du pays était dépourvu de routes et Libreville était un îlot entouré par la forêt vierge. Les grumes *d'okoumé*, le principal produit d'exportation du pays étaient transportées par le fleuve. Avant l'indépendance, les routes ne représentaient qu'une faible priorité. Dans les années 60, l'objectif primordial était de faire de Libreville une capitale économique dans tout le sens du terme. De nombreux ponts furent construits pour remplacer les bacs ; en 1960, il fallait emprunter neufs bacs pour aller de Libreville à Franceville (G. Dufoulon, communication personnelle, Libreville, 31 mai 2000).

Malgré quelques améliorations, le réseau routier reste très sous-développé et mal entretenu. Alors que le Gabon s'enorgueillit de posséder le réseau de transport aérien le plus dense d'Afrique avec 52 aéroports en 1998, en 1996 le réseau routier ne s'étendait que sur 7.670 km dont 629 km seulement étaient goudronnés (CIA 1999a : 7). La situation est restée la même depuis 1991, quand le réseau couvrait 7.518 km au total, dont 614 km goudronnés (IRF 1994 : 14). La densité routière actuelle du Gabon qui est de 0,03 km² figure au rang des plus faibles dans le monde (IRF 2000 : 11). Les routes de terre sont généralement impraticables durant les pluies, rendant ainsi le transport et la commercialisation des produits hautement improbables. Le gouvernement a récemment mis un plus grand accent sur les routes et élaboré un plan pour l'asphaltage à terme de 3.580 km de route (EIU 1999 : 12-3). S'il est vrai que les bailleurs de fonds se sont quelque peu fait attendre, de nombreux projets sont en cours, certains soutenus par l'Union Européenne.

Il est donc évident que la construction des routes n'a jamais figurées au nombre des priorités nationales de même qu'elle n'a aucunement bénéficié de la richesse pétrolière. En ce qui concerne le transport des passagers, la prospérité née du pétrole a consacré le transport aérien. Les fleuves et la voie ferrée se sont avérés les meilleures alternatives pour le transport des biens, alors même que le peu d'intérêt manifesté à l'agriculture limitait tout aussi tout 'lobbying' en faveur de la construction des routes (B.H. Voubou, PNUD, communication personnelle, Libreville, 30 mai 2000). La faiblesse de la compétition dans les transports et la commercialisation peut également entraîner une hausse des marges bénéficiaires des intermédiaires, décourageant davantage les producteurs ruraux qui reçoivent des prix plus bas. Les coûts de transport et de distribution conjugués représenteraient 50% du prix de détail du produit agricole à Libreville, voire 80% quand il s'agit de produits de base tels le plantain et le manioc (Poupart et Pilichowski 1997 : 69).

Une intensification future de la construction et de l'amélioration des routes se traduirait-elle par une déperdition des forêts ? Les analyses quantitatives de la déforestation au cours des trois dernières décennies dans la zone périurbaine d'Oyem et de Franceville montrent clairement que le défrichage des forêts survient en général dans un rayon de 2 à 4 km le long des routes, ce qui représente un important facteur spatial de perte de forêt (Wolff n.d. : 29,48,53). A proximité de la capitale, l'asphaltage des routes a certainement facilité la commercialisation et l'expansion agricoles le long de l'axe Libreville - Lambaréné, mais moins sur le tronçon reliant Libreville à Ndjolé (A.N'Goye, IRAF, communication personnelle, Libreville, 29 mai 2000). Les tronçons goudronnés les plus reculés, entre Libreville et Oyem par exemple, n'ont jusqu'alors induit aucun changement des modes d'utilisation des terres. Ils

peuvent en fait avoir facilité l'importation de produits vivriers du Cameroun, retardant par là même le développement de l'agriculture locale (observations propres, 1^{er} juin 2000 ; P. de Wachter, communication personnelle, Libreville, 26 juin 2002).

Ainsi, il apparaît que la construction et l'amélioration des routes est une condition nécessaire mais pas suffisante au défrichement des forêts. La proximité des marchés, la convenance des sols, les coûts et la disponibilité de la main-d'œuvre sont également vitaux. Toutefois, si une baisse des revenus du pétrole et une véritable crise économique survenaient simultanément et réduisaient les coûts du travail au Gabon, l'amélioration de l'accès aux marchés par des routes asphaltées à l'épreuve des intempéries entraînerait probablement le défrichage des forêts au profit de l'agriculture commerciale. Même si la construction de nouvelles routes n'a jusqu'à lors pas provoqué de déforestation, l'existence de ces routes pourrait bien conduire à un défrichage dans l'avenir.

Le Transgabonais

Les fonds refusés aux routes ont certainement été investis dans les voies ferrées au Gabon. Le Transgabonais qui relie le port d'Owendo à Libreville à Franceville au Sud-Est a, à lui seul, absorbé la faramineuse somme de 3 à 4 milliards de dollars US générés par le pétrole. Les implications économiques de ce projet ont déjà été examinées dans la section 3, mais quels ont été ses effets sur les forêts ? Pour répondre à cette question, nous devons distinguer les impacts directs, c'est-à-dire, le défrichage de la forêt consécutif à la construction physique de la voie même, et les impacts indirects qui sont les changements dans les activités humaines en relation avec la forêt, rendus possibles par la voie ferrée.

Les photographies de la construction du chemin de fer (1973 à 1986) laissent une impression tragique : des bulldozers naviguant dans la boue, arrachant le couvert forestier sur de larges surfaces. Quelle quantité de forêt a disparu sous l'impact direct de la voie ferrée ? Aucune étude approfondie ne semble avoir été entreprise, mais une thèse rédigée à l'université Omar Bongo porte sur l'impact des 182 premiers km de rail, d'Owendo à Ndjolé (Ella Nguema Rolly 1979). Ce tronçon traverse principalement une zone de forêt secondaire plate ayant déjà été exploitée et soumise à la culture itinérante. L'auteur estimait que le défrichage de la forêt le long de la voie était effectué dans un rayon de 60 à 100 m, selon la topographie. En partant d'une moyenne simple de 80 m qui comprend un défrichage supplémentaire pour les gares, les camps des ouvriers, etc. et en la multipliant par une longueur de 182 km, on obtient une aire défrichée de 1.456 ha.⁴³

Le chemin de fer mesure 650 km au total, mais le défrichage des forêts sur certains tronçons descendait en deçà de la moyenne des 80 m, atteignant même zéro à certains endroits. Ceci s'explique essentiellement par le fait que la voie ferrée traverse également des savanes, des zones de forêt de transition et autres zones non-forestières. Si l'on retenait la moyenne de 60 m pour les 650 km de rail, la surface totale défrichée serait de 3.900 ha. En ajoutant à cela la déforestation découlant de l'abattage sélectif de bois utilisé comme traverses, on obtient approximativement une déforestation directe de 4.000 à 4.500 ha, soit près de 0,02% de la superficie du Gabon. Cet impact est étalé sur toute la période de construction qui est de quatorze ans. Toutefois, même ce chiffre ne représente pas une déforestation *permanente*. Comme on peut le remarquer en empruntant le

Transgabonais, la forêt s'est régénérée de façon assez significative, recouvrant même la voie à certains endroits. En utilisant une moyenne globale (y compris zéro pour les zones antérieurement défrichées et les zones non forestières) de 30 m (observation propre), le défrichage permanent direct ne représenterait que la moitié du chiffre énoncé ci-dessus, c'est-à-dire de 2000 à 2.250a.

Les impacts indirects sur les forêts désignent "l'ouverture" de nouveaux espaces pour l'habitat et le défrichage en vue de l'expansion de la production agricole destinée au marché de Libreville. On observe étonnamment peu d'impact de cette nature. Une certaine occupation a été encouragée autour des gares ferroviaires. Quelques aliments sont vendus aux voyageurs et des produits agricoles transportés à Libreville. Mais cela semble beaucoup plus être l'exception que la règle. La plupart des produits cultivés sont destinés à la consommation locale. Aucun essor des cultures de rente n'a été enregistré même dans la région proche de la voie ferrée dans les environs de Libreville (Ella Nguema Rolly 1979 : 54-7). L'impression dégagée de la section sur les routes se trouve donc confirmée ici, à savoir que l'avènement d'infrastructures physiques ne suffit pas à encourager l'agriculture commerciale au Gabon tant qu'existent des activités mieux rémunérées.

La déforestation directe ou indirecte causée par le chemin de fer est donc négligeable, mais l'impact sur la structure des forêts est considérable. L'un des effets de la voie ferrée est notamment l'accroissement de l'apport en viande de brousse dans les zones dont l'accès aux marchés urbains, Libreville par exemple, est devenu plus aisé (Trefon 1999 : 47). Mais le plus important est que l'extraction du bois s'est accrue de façon significative. Dès le début, l'exploitation du bois était l'une des principales raisons économiques de la construction du Transgabonais. Comme le faisait remarquer un Ministre d'Etat dans un document interne sur les retombées économiques attendues du chemin de fer, « [le transport] du bois en particulier générera une part substantielle » (Boumah 1975 : 2). Les forêts *d'okoumé* près de la côte ont été sur-exploitées et la voie ferrée traversait de nouveaux espaces couverts *d'okoumé* à l'intérieur du pays qui offrirait 3 millions d'hectares à l'exploitation (G. Dufoulon, communication personnelle, 30 mai 2000). Les coûts du transport seraient plus réduits que ceux du transport routier (Pourtier 1982 : 125). Aujourd'hui, 50% des revenus du chemin de fer proviennent du transport du bois (EIU 1999 : 33). Il importe de relever que l'adjudicataire de l'appel d'offres pour la privatisation d'OCTRA, une société ferroviaire, n'est autre qu'un consortium dominé par des sociétés forestières (EIU 1999 : 13). Néanmoins, ainsi que le montre le schéma 2, l'exploitation forestière ne s'est véritablement accrue qu'au cours des années 90 avec l'effet conjugué d'une plus grande compétitivité, de l'accroissement de la demande asiatique et la modicité des coûts du transport depuis les nouvelles concessions jusqu'au port d'Owendo.

5.3 Regroupement organisé

Dans un autre riche pays pétrolier, l'Indonésie, le programme de transmigration financé par le gouvernement, qui déplace les populations des îles intérieures densément peuplées aux îles forestières extérieures contribue à la déforestation. Ce type de programmes de peuplement a-t-il également provoqué la déforestation au Gabon ? On ne peut évidemment répondre à cette question que par la négative. En effet, les programmes analogues mis en œuvre au Gabon ont plutôt empêché la déforestation.

Le regroupement des villages est un important facteur historique qui a contribué à l'inégale répartition de la population rurale observée aujourd'hui au Gabon (Richard et Léonard 1993 : 120-121). La carte stylisée de Raponda-Walker et Sillans (1961 : 8) et les cartes sur la densité démographique des décennies 1920 et 1940 reproduites dans Pourtier (1989b : 106-107, 122) montrent une répartition plutôt homogène de la population des zones rurales, principalement forestières (voir schéma 3). Une densité humaine supérieure n'était observée que dans certaines régions : l'estuaire, le Nord (Woleu-Ntem), le Sud-Est (la région de Franceville) et autour du fleuve Ogooué. Le contraste avec les cartes réalisées ultérieurement aux années 1970 est frappant. La quasi totalité de la population est maintenant concentrée le long des routes et fleuves préexistants, dans ce que Pourtier (1989b : 102) décrit comme une forme "d'espace linéaire".



L'okoumé destiné à l'exportation est lavé sur le bord de mer (Photo : Sven Wunder)

La politique des administrations coloniale et post-coloniale n'avait pas pour but, comme en Indonésie, d'emmener les populations des régions surpeuplées aux forêts pour la colonisation de nouveaux espaces, mais plutôt de les *sortir des forêts* afin de les concentrer dans de plus grandes agglomérations sédentaires⁴⁴. Cette stratégie directive visait la promotion des objectifs de développement (fourniture d'infrastructures sociales, création d'une économie d'échelle, accroissement de la production alimentaire, etc.)⁴⁵, et de renforcer le contrôle politique. Comme on peut l'imaginer, ces tentatives de perturbation fondamentale des moyens de subsistance locaux se sont souvent heurtées à une résistance farouche, même si parfois, le regroupement était négocié. L'administration coloniale s'est engagée dans cette politique dès les années 30, mais ce n'est qu'après l'indépendance, notamment au début des années 1970 que l'on a pu avoir une concentration effectivement linéaire et à l'échelle nationale de la population rurale. Pour arriver à ce résultat on a dû user du bâton (ex: incendie de villages) et de la carotte (ex: fourniture d'écoles, des moyens de transports et de l'habitat).

Jusqu'à quel point cette politique était-elle liée à la richesse pétrolière ? Il est évident qu'elle s'intégrait dans une vision de "modernisation" qui existait déjà bien avant l'ère pétrolière. On peut affirmer que les revenus pétroliers ont indirectement renforcé la capacité de l'Etat à mettre en œuvre cette vision en fournissant les fonds nécessaires au déplacement forcé des populations et à la construction d'infrastructures sociales dans les villages nouvellement créés. Toutefois, la majeure partie de ce processus a été achevée au début des années 70, c'est-à-dire, alors que les recettes pétrolières amorçaient leur courbe ascendante. Ceci signifie que le lien avec le pétrole est probablement faible : les revenus du bois et d'autres produits miniers (uranium, manganèse) peuvent avoir contribué davantage.

Quel impact le déplacement des populations rurales a-t-il eu sur l'utilisation des terres et des forêts ? Bien entendu, chaque fois qu'il fallait défricher les forêts pour créer de nouveaux villages linéaires, on assistait à une déforestation immédiate et permanente. Mais le mode de vie semi-nomadique du Gabon rural⁴⁶ implique aussi qu'il y a eu de nombreux déplacements (volontaires). Il est plus intéressant encore de savoir jusqu'à quel point la sédentarisation a induit des changements durables dans les modes de production. Pourtier (1989b : 114) suggère qu'il n'y aurait eu aucun changement majeur des stratégies de production, même si l'agriculture est devenue plus intensive en raison du raccourcissement de la durée des jachères et l'adoption quelquefois des cultures pérennes. Cette intensification a réduit le défrichage des forêts au fil du temps. L'abandon des espaces peut avoir eu pour effet économique de faciliter la régénération du précieux *okoumé* (R. Nasi, communication personnelle, Bogor 21 août 2000). Mais la politique de regroupement a eu un effet imprévu plus important encore. En effet, la délocalisation a accru le contact avec les zones urbaines facilitant alors l'exode rural en particulier celui des jeunes (voir section 6). Par conséquent, la population rurale et la taille moyenne des parcelles cultivées s'en sont trouvées réduites. En somme, les politiques de regroupement ont de toute évidence contribué à la régénération nette des forêts, même si les revenus pétroliers ont joué un rôle mineur dans leur mise en œuvre.

6 Changements structurels des revenus et de la demande

Dans les sections précédentes, il a été dit que la transformation du Gabon en une économie de rentes pétrolières s'est accompagnée d'une baisse de la compétitivité et d'une série d'interventions politiques qui ont favorisé la conservation des forêts. Toutefois, un troisième type d'impact peut apparaître entraînant des changements structurels dans la distribution des revenus, la demande globale et la distribution spatiale de la population. Les changements peuvent être potentiellement favorables ou préjudiciables aux forêts. A titre d'exemple, on a observé en Amérique latine qu'une population plus riche et plus urbanisée consomme plus de viande et de produits laitiers, provoquant une intensification de l'élevage du bétail en ranch sur de vastes étendues de terre, ce qui favorise la déforestation. Dans la présente section, nous allons examiner ces types de changement au Gabon, d'abord ceux survenus dans la distribution des revenus et les niveaux de pauvreté.

6.1 Réduction de la pauvreté

Dans l'économie gabonaise caractérisée par ses exportations capitalistiques et une forte concentration du pouvoir et des avoirs, la distribution des revenus est restée très inégale au cours des quatre dernières décennies. Par ailleurs, l'extrême pauvreté a été manifestement réduite. Les statistiques sur la pauvreté et la distribution des revenus sont éparpillées, voire inexistantes pour la plupart des zones rurales. Mais le tableau 3 reproduit les estimations de la Banque mondiale tirées de Poupart et Pilichowski (1997) qui conjuguent les dépenses des ménages et les données d'études sur les comptes nationaux.

Les deux premières lignes montrent des mesures de la pauvreté relative, la troisième de l'extrême pauvreté. Chacune donne le pourcentage de la population vivant au niveau ou en deçà du seuil de pauvreté respectif ("incidence") et un indicateur du fossé entre le plus pauvre et ledit seuil ("intensité"). Pour les lignes indiquant le salaire minimum et les deux tiers de la consommation moyenne, jusqu'au milieu des années 70 l'incidence de la pauvreté avait légèrement fléchi, tandis que l'intensité était assez réduite. Après 1975, les mesures de la pauvreté relative changèrent peu. Cependant, l'incidence de la pauvreté absolue, indiquée par le pourcentage d'individus gagnant moins d'un dollar US par jour (au cours fixe de 1985), plonge littéralement et de façon continue de 66% en 1960 à 11% en 1993.

Tableau 3. Tendances de la pauvreté 1960-94

Indicateurs/années	1960	1968	1975	1985	1990	1993
Salaires minimum						
Incidence	87	83	86	85	84	81
Intensité	60	61	54	53	51	51
2/3 de la consommation moyenne						
Incidence	68	67	62	62	62	62
Intensité	39	35	30	30	30	30
Dollar par jour						
Incidence	66	57	26	15	14	11
Intensité	38	27	8	4	3	2
Indice du Développement Humain	0,26	0,38 ^a	n.a	0,47 ^b	0,53 ^c	0,56

Sources: Poupart et Pilichowski (1997 : 17)
UNDP (1999b : 22)

Notes:

- a. 1965
- b. 1980
- c. 1992

Cette chute a été de toute évidence plus marquée durant les années d'opulence pétrolière. L'intensité de la pauvreté absolue était également assez faible. A titre de comparaison, l'indice du développement humain du PNUD qui tient compte du PIB et des indicateurs sociaux montre aussi une embellie continue au cours de la même période (voir tableau 3, 4^e indicateur). Sur cette base, la conclusion du rapport de la Banque mondiale qui affirme que "le lien entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté est tenu", semble par trop hâtive (Poupart et Pilichowski 1997 : 19). En fait, même si l'inégalité des revenus se perpétue dans l'économie gabonaise⁴⁷, elle survient à un niveau élevé de revenus et de bien-être où le nombre de personnes absolument pauvres a décru de manière significative et soutenue, par effet d'entraînement.

Cette décroissance à long-terme a surtout été notée dans les zones urbaines : la réduction de la pauvreté s'est manifestée par l'abandon des zones rurales de même que des secteurs traditionnels au profit des modernes. Même s'ils restaient loin derrière les rémunérations urbaines, les salaires ruraux ont eux aussi connu une hausse en raison des rapatriements de fonds par les parents vivant en ville, les projets gouvernementaux et les emplois ruraux, ainsi que la commercialisation de quelques cultures et produits forestiers dans les marchés urbains. Le défrichage des forêts au Gabon reste une activité hautement laborieuse, entreprise dans 90% des ménages ruraux à l'aide de haches et de machettes, alors que 10% seulement possèdent une scie (ibid. : 67).

Les coûts élevés de la main-d'œuvre constituent un important obstacle aux projets comportant le défrichage des forêts (Zomo Yebe 1993 : 80, 83-84). La réduction de la pauvreté a donc provoqué une hausse des coûts d'opportunité du travail rural, réduisant par la même occasion la conversion des forêts.

Le chômage urbain n'a émergé qu'après 1986 en raison des tendances à la baisse du cycle pétrolier et des restrictions des dépenses publiques prescrites par l'ajustement structurel. En 1998, le taux de chômage était de 20% et les plus affectés étaient les jeunes (PNUD 1999a : 20). Les transferts privés jouent un rôle important dans leurs stratégie de survie (DGSEE 1994 a : 10). Le chômage est souvent le reflet d'une inadéquation croissante entre la demande du travail et une main-d'œuvre gabonaise peu habituée au secteur privé. Les chercheurs d'emploi sont généralement peu qualifiés, pas entrepreneurs ni désireux d'accepter des emplois sous-payés ou informels (ibid. : 53-56 ; EUI 1999 : 23). Ceci explique pourquoi on aurait un taux de chômage de 20% avec une population immigrée qui représente 15% des résidents (DGSEE 1993 : 18-19) et continue de dominer des secteurs clé comme le commerce, le transport et les pêches (ibid. : 44).

A l'inverse des pays moins riches en pétrole comme le Cameroun, les populations retournent rarement à la campagne pour fuir le chômage urbain croissant : La disparité entre les rémunérations urbaine et rurale demeure probablement trop élevée. Zomo Yebe (1993 : 82) a découvert que dans les années 80, un habitant de la ville qui s'auto-employait dans le secteur informel avait des revenus trois fois supérieurs au salaire d'un habitant des zones rurales pauvre, et 17% plus que ceux d'un producteur agricole indépendant. D'autre part, un salarié urbain gagnait 37% plus qu'un homologue rural. Même si ces pourcentages ont dû évoluer depuis, ces chiffres montrent pourquoi le retour aux zones forestières rurales n'a pas toujours été automatique pour ces individus marginalisés par les marchés urbains du travail.

La stratégie de survie la plus rationnelle serait de vivre en zone urbaine tout en s'engageant dans ce qu'on pourrait appeler des "activités agricoles de week-end" en zone périurbaine. Certaines études ont révélé que 5% de ménages à Libreville et 27% dans les centres urbains secondaires ont en partie adopté cette approche (Poupart et Pilichowski 1997 : annexe B, p.6). Une autre réponse aux mini-crisis aurait pu être l'accroissement de l'extraction des ressources forestières d'accès aisé telles le gibier, le bois, le charbon et les produits forestiers non-ligneux (Trefon 1999 ; Wolff *et al.* n. d. : 48-52). A l'exception de la viande de brousse (dont on discutera davantage dans la section 6), ces effets des mini-crisis ne semblent pas avoir été répandus ou avoir causé autre chose que des "impacts ponctuels" sur les forêts des zones périurbaines.

En résumé, la réduction à long terme de la pauvreté urbaine absolue et l'absorption massive de la main-d'œuvre urbaine donnent à penser que la migration des zones rurales aux zones urbaines a été une stratégie essentielle de réduction de la pauvreté (globalement couronnée de succès) qui a parallèlement contenu la déforestation. Ce mécanisme d'ajustement à la richesse pétrolière sera maintenant analysé davantage. Le secteur rural est demeuré pauvre, le fossé avec l'économie urbaine s'élargissant sans cesse. La hausse des salaires ruraux a non seulement réduit la pauvreté, mais d'une manière générale les coûts du travail également, décourageant davantage le défrichage des forêts.

6.2 Migration vers les zones urbaines

L'unique transformation majeure de la société gabonaise au cours de la deuxième moitié du siècle dernier a été l'urbanisation accélérée des populations des forêts. En 1950, le Gabon comptait encore le pourcentage le plus élevé de la population

rurale parmi les six pays d'Afrique Centrale, devançant de loin le Congo et le Cameroun. Cependant après 1975 il est devenu le deuxième pays le plus urbanisé, après le Congo (Wolff n.d. : 5, Banque mondiale 1999 : tableau 3.10). Les estimations de l'urbanisation varient considérablement au gré des définitions d'une zone urbaine. Le recensement des populations du Gabon considérait les agglomérations de plus de 3.000 habitants comme des zones urbaines (Richard et Léonard 1993 : 152-153). Le taux d'urbanisation était donc officiellement de 73% lors du recensement de 1993 (DGSEE 1993 : 2). Des sources comparatives internationales comme la Banque mondiale (1999) énoncent un chiffre minimal de 52,1% en 1997. Les changements dans le temps s'avèrent encore plus intéressants que les définitions statiques des variables. Pourtier (1989b : 237) relève une hausse de 20% en 1960 à 60% environ en 1985 ; Moriconi - Ebrard (1993, cité dans Wolff n.d. : 5) parle d'un passage de moins de 5% en 1950 à quelque 45% en 1990, avec un accroissement marqué pendant les années du boom (1970-80). Les chiffres de la Banque mondiale (1999) sont de 17,4% en 1960 et 52,14% en 1997, ce qui montre une urbanisation presque linéaire au cours de toute cette période.

L'accélération du processus d'urbanisation est étroitement lié à la création d'un Etat indépendant, progressivement consolidé par l'accroissement des revenus des mines et surtout du pétrole. Comme le dit Pourtier, les villes grandes et petites sont « les filles de l'Etat ». elles sont en même temps le produit direct le plus tangible des cycles d'extraction des minerais du Gabon : « Les revenus ont été convertis en villes » (Pourtier 1989 b : 237). Cette assertion est rendue plus évidente par la croissance exponentielle de Libreville, la capitale moderne où se concentre le pouvoir de distribution des revenus publics. Jusqu'à une date récente, la ville voyait doubler sa population toutes les décennies : 12.500 (1950), 31.000 (1960), 77.000 (1970), 185.000 (1980) ; 338.000 (1990), 450.000 (1998)⁴⁸. Port-Gentil, qui est la deuxième plus grande ville et le principal port a bénéficié de l'exportation du bois et du pétrole. Enfin, le triangle urbain constitué par Moanda - Mounana - Franceville dans le Sud-Est a vu le jour grâce aux mines d'uranium et de manganèse et aux généreux projets publics que le président Bongo initiait dans ce qui est sa région d'origine.

Même dans les petites antennes administratives de l'intérieur - "villes forestières" isolées, avec une faible production et peu de liaisons commerciales - L'Etat est souvent devenu le "secteur moteur", les salaires des fonctionnaires, les infrastructures sociales publiques et les projets de construction jouant un rôle déterminant dans la stimulation d'une économie urbaine locale (Richard et Léonard 264-274). On a parfois la fausse impression que les dépenses publiques s'effectuaient de façon géographiquement subjective. En fait, les priorités des dépenses sur le plan régional semblent avoir été minutieusement réglées (ibid. : 269), afin de refléter la répartition de la population et des voix⁴⁹. Dans les années 1980, presque la moitié de cette population, notamment les femmes, pratiquait encore l'agriculture urbaine ou périurbaine en dépit de la densité croissante de la population urbaine : Le manque d'espace a entraîné un rallongement de la durée des déplacements vers les champs et surtout un raccourcissement des jachères. Ce dernier aspect a été réalisé, *inter alia*, par l'adoption de cultures telles que le manioc qui s'accommodent mieux aux courtes jachères (ibid. : 271). En d'autres termes, l'accroissement de la production vivrière à l'intérieur et autour des villes s'est accompagné d'une intensification des cultures. Dans le même temps, les produits alimentaires importés arrivaient en masse dans la plupart des zones urbaines, réduisant ainsi la demande de produits périurbains (voir

section suivante).

Le résultat net en a été que, quand bien même les espaces cultivés périurbains s'étendaient aux dépens des forêts comme ce fut le cas aux alentours des grandes agglomérations telles que Libreville, Franceville et Oyem, ces expansions et déperditions forestières étaient proportionnellement inférieures à la croissance démographique. Comme dit dans la section 1, même si 5.015 ha de forêts ont été défrichés près d'Oyem de 1961 à 1990 (25% de la superficie étudiée par Wolff *et al.n. d.* : 17, 22), la population, elle, s'est multipliée par sept, allant de 3.000 à 22.404 individus (DGSEE 1993 : 88). A Franceville, 1.699 ha de forêt (près de 30%) furent défrichés de 1953 à 1994 (Wolff *et al.n. d.* : 18, 26-27), mais de 1972 à 1993 seulement la population devint six fois plus importante, de 5.000 à 31.183 (DGSEE 1993 : 86). 9.000 à 10.000 ha sont actuellement cultivés autour de Libreville (BPDA 1998 : 18-26) pour une population de 450.000 habitants (Marchés Tropicaux 1998 : 17). Ceci équivaut à 0,02 ha par habitant⁵⁰. Il ne fait donc aucun doute que l'urbanisation a largement aidé à la préservation des terres de façon globale.

D'où venaient les migrants urbains et pourquoi se sont-ils déplacés ? Le flux de la migration inter-provinciale en 1970 (Pourtier 1989b : 260) et 1993 (DGSEE 1993 : 62) atteste d'un exode rural continu de l'intérieur du pays à Libreville et, deuxièmement, Port-Gentil et le triangle de Franceville. Jusqu'en 1970, les migrants à destination de Libreville provenaient essentiellement des provinces de Ngounié et Nyanga dans le Sud et Woleu-Ntem dans le Nord. Dès 1993, on observe un afflux de migrants venant de la province du Haut-Ogooué dans le Sud-Est et de l'étranger. Les opportunités d'emploi urbain par exemple constituaient entre autres les motifs de cette migration ; on ne note aucune pression démographique ou autre remarquable dans les régions d'origine des migrants (Pourtier 1989b : 266). Dans certains cas, comme à Oyem au milieu des années 70, il existait un lien de causalité direct entre les revenus pétroliers, les nouveaux projets urbains entrepris par l'Etat, l'exode rural et l'abandon des espaces cultivés⁵¹.

Comment l'utilisation des terres et les forêts ont-elles été affectées dans les régions d'origine ? Dans les zones rurales, la population a soit décliné, soit stagné depuis 1960. Il n'existe apparemment pas de données de recensement rural historique au niveau provincial. Toutefois, la plupart des provinces rurales telles que l'Ogooué-Ivindo, l'Ogooué-lolo, Nyanga et Ngounié ont gardé leurs faibles densités de 1960 à près de 1-2 habitants par km² (urbains et ruraux) ; d'autres ont enregistré de légères hausses à 2,3 (Moyen-Ogooué) et 2,5 (Woleu-Ntem). Fait plus significatif, la structure de l'âge et du sexe a considérablement changé dans les campagnes (voir schéma 4). Les zones rurales ont accumulé un déficit dans les tranches d'âge les plus importantes (20 à 45), en particulier des hommes qui ont migré vers les villes à la quête de meilleures opportunités d'emploi. Les zones rurales connaissent donc un vieillissement rapide, avec une réduction du nombre de personnes économiquement actives. C'est peut être la principale raison de l'abandon des espaces et la régénération croissante des forêts.

6.3 La structure de la consommation

Dans un pays où le PIB par habitant s'est multiplié par huit en autant d'années et reste depuis trois décennies 4 à 5 fois supérieur à son niveau d'avant le boom, corrigé par l'inflation (section3), il est inévitable que surviennent des changements



Les revenus du pétrole ont soutenu le développement du secteur des services et promu une urbanisation rapide (coiffeur à Libreville) (Photo : Sven Wunder)

considérables de la composition de la demande. Plus une société s'enrichit, plus divers biens sont consommés même si la distribution des richesses est inégale. La production d'aliments à forte teneur calorifique peut potentiellement entraîner une extension de l'utilisation des terres et une accélération du défrichage des forêts. On dira que la structure de la demande a effectivement changé de façon significative au Gabon, mais que les effets sur l'utilisation des terres sont insignifiants en raison de la hausse spectaculaire des importations alimentaires.

De 1961 à 1973, la consommation quotidienne de calories par habitant s'accrut légèrement de 1.959 (dont 208 d'origine animale) à 2.141 (267), mais l'opulence née du pétrole a accéléré cette tendance à la hausse allant jusqu'à 2.626 (425) en 1984 (FAO 2000). Il apparaît que la hausse du pouvoir d'achat a également stimulé les ventes alimentaires, en particulier des produits animaliers tels que la viande de bœuf. La consommation de ce produit était déjà passée de 1.459 tonnes en 1961 à 2.297 tonnes en 1973, mais le boom pétrolier l'a multiplié par sept l'amenant à 13.474 tonnes en 1984. La production nationale de viande de bœuf était de 12% en 1961 et 1973, et s'il est vrai qu'elle grimpa légèrement de 105 tonnes en 1984, sa part relative s'effondra à 3%. Les niveaux de consommation de viande restèrent élevés jusqu'en 1995, après quoi ils chutèrent jusqu'à 5.094 tonnes en 1998. Pour la première fois depuis l'indépendance, la part du marché national a maintenant atteint 21%, bien que la raison en soit la forte baisse des importations. Les niveaux absolus de la production nationale stagnent depuis 1990. A titre de comparaison, la production bovine du Gabon équivalait à 2% de celle de la République Centrafricaine, 12% de celle du Cameroun et 0,2% de celle de l'Afrique du Sud en 1998 (ibid).

En d'autres termes, toute la demande en rapide croissance de la viande de bœuf de 1973 à 1984 était satisfaite par les importations provenant principalement

de l'Union Européenne et de l'Afrique du Sud. Dans la deuxième moitié des années 1980, les investissements des agro-industries dans l'élevage ont accru la production nationale. Les plus grands ranches sont ceux de Nyanga, Ngounié (tous dans le Sud) et Lebaki (près de Franceville). Néanmoins, ces ranches sont presque exclusivement situés dans les zones de savane. (Dauthuille 1996 : 51; DGE 1999 : 34-35). Avec 100.000 ha, 65.000 ha et 50.000 ha respectivement, ils sont tous sous-utilisés sur le plan spatial et même une hausse certaine de la production nationale ne rendrait probablement pas utile le défrichage des forêts pour l'extension des pacages. De ce fait, l'action destructrice de l'élevage en ranch sur les forêts du Gabon est actuellement nulle.

Le boom pétrolier a également conduit à une "occidentalisation" accrue des habitudes alimentaires. A cet égard, le Gabon affiche vraisemblablement le taux mondial le plus élevé de consommation de champagne que l'on appelait déjà *jus d'okoumé* à l'âge d'or de l'exportation du bois. Fait plus notable, l'alimentation de base a changé. Dans les villes côtières, la farine de maïs et les pains français ont remplacé les tubercules de base traditionnelles telles que la féculé de manioc (Zomo Yebe 1993 : 56 ; Trefon 1999 : 43). La consommation d'aliments de "luxe" tels les fruits, les légumes, la viande et les céréales s'est généralement accrue (Marchés Tropicaux 1998 : 17). D'après une source, au début des années 80, le Gabon a importé pas moins de 96% de la valeur de sa consommation alimentaire (*The Economist*, cité dans Yates 1996 : 213). Par conséquent, l'évolution de la consommation a davantage réduit les incitations à la production agricole et ainsi, les sources potentielles de déperdition des forêts.

A la fin des années 1980, l'agriculture s'est quelque peu ressaisie. Il semble que certains tubercules de base consommés en zone urbaine proviennent de plus en plus de sources nationales, tandis que d'autres sont toujours importées.⁵² Par ailleurs, de nouvelles tendances se font jour, à l'instar de la pénétration massive du riz asiatique, devenu produit de base à Libreville et Port Gentil. Dans les villes de l'intérieur, les coûts élevés des transports depuis les ports ont jusqu'à présent conservé aux tubercules et au plantain leur place de choix (DGSEE 1994a : 249-254). Toutefois, dans les deux principales villes côtières, le riz et les céréales représentent maintenant 36% de la consommation calorifique, tandis que les tubercules sont relégués à 17% seulement (DGSEE 1994b : 20).

Si une population croissante, plus riche et plus urbaine n'a causé qu'une conversion des terres insignifiante, a-t-elle prélevé plus de produits forestiers de façon préjudiciable à la qualité des forêts ? Comme mentionné précédemment, la demande nationale en produits ligneux (bois de chauffe, charbon, bois) est peu susceptible de causer plus que des impacts ponctuels dans un pays doté d'une telle densité de forêt par habitant, étant donné surtout que l'énergie du bois est de moins en moins utilisée dans les zones urbaines. La viande de brousse est le principal élément d'une forme de prélèvement qui affecte la *qualité* de la forêt.⁵³ Sur le plan historique, la chasse a toujours été le plus important pourvoyeur de viande au Gabon. Comme nous l'avons vu plus haut pour la consommation de viande de bœuf, la viande a elle aussi une élasticité des revenus relativement élevée (0,45 dans les centres urbains du Gabon)⁵⁴ ce qui signifie qu'ils augmentent assez rapidement lorsqu'une société devient plus riche.

Les chiffres sur la viande de brousse sont très approximatifs, étant donné le caractère décentralisé et semi-légal de son exploitation. Indjielely (1998 : 2) cite

un rapport du WWF qui affirme que les ventes dans trois marchés de Libreville sur une période de douze mois (1992-1993) s'élevaient à 500 tonnes, ce qui équivaut à une consommation annuelle par habitant de 1,2 kg. Steel (1994) estime que les ventes sont de l'ordre de 1.105 tonnes pour les six marchés urbains que compte le Gabon. Mais si on y ajoute les ventes qui s'opèrent le long des routes, on obtient un total de 6.900 tonnes. La consommation rurale étant elle estimée à 11.000 tonnes, sur le plan national, la consommation annuelle de viande de brousse s'établit donc à 17.900 tonnes (17,65 kg par personne). Ce chiffre est 57% plus important que les 11.381 tonnes avancées par Wilkie et Carpenter (n.d. : 5) et serait le double du chiffre de la consommation de viande de bœuf (Steel 1994 : résumé). De même, la consommation de la viande de brousse en milieu urbain serait sans cesse croissante, cette ressource d'accès facile devenant attrayante en temps de crise économique (Trefon 1999 : 46).

Toutefois, ce raisonnement semble présenter de nombreuses failles. D'abord, il est difficile d'extrapoler les ventes aux abords des routes et la consommation de subsistance à l'échelle nationale sur la base d'observations limitées. Ces éléments fondent pourtant 94% des estimations de Steel (1994). Même si les chiffres absolus reflètent la réalité, leur valeur relative reste grossièrement exagérée. Il est incorrect d'affirmer que la consommation de viande de brousse est le double de celle de la viande de bœuf : les 17.900 tonnes représentent moins du tiers des provisions totales de viande de bœuf.⁵⁵ De même, l'urbanisation n'accroît pas mais réduit la consommation de viande de brousse. Sur la base des estimations du recensement des populations de 1993 (742.296 habitants urbains et 272.680 ruraux ; DGSEE 1993 : 6), les chiffres énoncés par Steel impliquent une consommation urbaine moyenne de 25 kg par personne par jour, par rapport à 110 -g dans les campagnes. L'argument de la "crise urbaine" semble lui aussi douteux car le prix de la viande de brousse est loin d'être modique en milieu urbain, que ce soit pour les fournisseurs qui chassent, entreposent, transportent et vendent ou pour les consommateurs qui achètent⁵⁶. Les consommateurs urbains continuent de manger de la viande de brousse de façon limitée mais régulière du fait de leurs préférences ou des traditions, et non en réponse à une crise économique.

D'une manière générale, on a un scénario dans lequel l'urbanisation et le changement de modèles de consommation ont favorisé les importations alimentaires. Par effet d'entraînement les forêts gabonaises ont été protégées en raison du déplacement de "l'empreinte écologique" de l'urbanisation croissante hors des frontières du pays. Bien entendu, ce facteur est parallèle à la perte de compétitivité de l'agriculture du Gabon. Cette tendance était très marquée de 1973 à 1985. Des changements récents de ces tendances liés à une certaine stagnation des richesses pétrolières, ont provoqué une légère relance des cultures vivrières nationales.

7 Conclusions

Après l'indépendance en 1960, l'économie du Gabon s'est progressivement transformée, passant de l'exportation du bois à l'extraction des minerais. Ce changement structurel a eu pour corollaire la création de conditions extrêmement favorables à la conservation du couvert forestier. Le boom pétrolier a été à l'origine de l'émergence d'un Etat rentier. Lors de la flambée des prix des années 70, le PIB par habitant s'est multiplié par sept; au milieu des années 80, les prix chutèrent mais la hausse concomitante de la production de pétrole signifiait que le Gabon restait un pays considérablement plus riche qu'avant. La richesse pétrolière du Gabon a été inégalement distribuée mais la pauvreté absolue a tout aussi été réduite de manière significative. Les dépenses publiques nées de l'argent du pétrole étaient centrées sur les domaines suivants :

- Davantage d'emplois publics, salaires et avantages plus élevés
- Infrastructures de transport (voie ferrée, ports, mais pas de routes)
- Infrastructures urbaines (construction, santé éducation)
- Entreprises parapubliques d'échelle.

Le gonflement des emplois publics et des infrastructures urbaines a eu un impact direct "forestièrement neutre" mais de manière indirecte il a provoqué un exode rural vers les milieux urbains, en particulier des jeunes de la tranche d'âge la plus productive. La population rurale vieillissante vivait donc de plus en plus des transferts de fonds privés et des projets publics et a réduit ou abandonné la culture vivrière. Conjuguée aux politiques de regroupement rural répétées de l'Etat, cette situation a conduit à la régénération de la forêt dans de nombreuses parties de l'intérieur de plus en plus "vides". Plusieurs études de cas sur les changements du couvert forestier ont montré qu'une réduction des brûlis extensifs a entraîné une expansion considérable de la zone forestière. Une citation d'un chef de village du Nord-Est du Gabon illustre bien le fait que la baisse de la présence humaine s'est accompagnée de la réhabilitation de la forêt : « personne ne vit plus ici... les jeunes s'en vont et les éléphants et les gorilles évoluent librement dans nos jardins, détruisant le peu que nous cultivons pour manger »⁵⁷.

D'une manière générale, il n'existe pas de raisons pour une déforestation d'échelle au Gabon. Au contraire, la réduction des secteurs utilisant la terre depuis le début de l'ère pétrolière a probablement provoqué un reboisement naturel net au

Tableau 4. Richesse pétrolière et déforestation. Les impacts à long terme

Impacts économiques et productifs			Lien avec la déforestation		Impact de déforestation	
No.	Type	Intensité	Type	Force	Type	Intensity
1.	Absorption de la main d'œuvre urbaine dans les services (para) publics et privés	Très forte ● ● ●	Exode rural; abandon massif des espaces cultivés	Proche →	Régénération de la forêt dans les régions intérieures du pays	Très forte ▼▼▼
2.	Perte à terme de la compétitivité du secteur commercialisé	Forte ● ●	Réduction des exportations et des cultures vivrières; réduction de l'extraction du bois	Proche →	Conversion forestière moindre	Forte ▼▼
3.	Réduction de la pauvreté absolue	Forte ● ●	Coûts élevés d'opportunité d'emploi rural	Moyenne ⇒	Conversion forestière moindre	Moyenne ▼
4.	Changement de la demande alimentaire dû à la hausse des revenus	Moyenne ●	Accroissement des importations qui se substituent aux produits de base locaux	Moyenne ⇒	Conversion forestière moindre	Moyenne ▼
5.	Construction de nouvelles routes et voies ferrées	Faible ○	Ouverture des frontières pour le commerce des produits	Proche →	Peut-être davantage de dégradation, mais pas de déforestation	Faible ↑
6.	Budgets plus élevés des agences de développement	Moyenne instable ●	Agro-industries capitalistiques et foncièrement intensives	Faible →	Déforestation ponctuelle	Faible ↑
7.	Production pétrolière et minière	Moyenne ●	Déperdition forestière directe et indirecte in-situ	Faible →	Déforestation ponctuelle	Faible ↑
8.	Protectionnisme et subventions agricoles	Presque nulle	Dé-protection des produits alimentaires et des produits d'exportation aux prix inférieurs	Moyenne ⇒	Déclin accru des aires cultivées	Faible ↓
9.	Regroupement rural	Lien faible avec le pétrole ○	Concentration spatiale de la population rurale	Moyenne ⇒	Réduction des durées des jachères	Faible ↓
10.	Budgets plus élevés des agences forestières/parcs	Presque nulle	Pas dans la liste des priorités politiques	Moyenne ⇒	Amélioration de l'application des lois	Presque nulle

Notes : Zone foncée - l'effet réduit la déforestation - zone claire - l'effet accroît la déforestation.

cours des trois dernières décennies. Ceci dément la FRA 1990 de la FAO qui suggérait que le taux annuel de déforestation était de près de 100.000 ha. La déforestation nette actuelle serait plutôt nulle ou insignifiante. L'utilisation des terres a baissé d'une manière générale et en raison de la forte concentration de la population, elle est également devenue plus intensive. Le tableau 4 résume la manière dont la richesse pétrolière a induit une série de changements liés aux marchés et aux politiques. Dix créneaux partiels sont classés selon leur intensité économique et la force de leurs liens avec la forêt. Puis ces deux critères déterminent conjointement l'intensité de la réduction ou de l'accélération de la déforestation par ce créneau.

La prédominance de zones d'ombre dans le tableau 4 indique que les éléments qui réduisent les facteurs de déperdition des forêts constituent la majeure partie des créneaux (sept sur dix), surtout les groupes les plus forts. L'absorption de la main-d'œuvre urbaine (1) est clairement l'élément le plus important. Elle s'est alliée à la réduction de la pauvreté (3), réalisée surtout dans les milieux urbains, et le regroupement rural (9) en vue de la réalisation de l'objectif d'urbanisation rapide. Ces facteurs mis ensemble ont sonné le glas de l'agriculture traditionnelle. Un autre groupe de facteurs est en relation avec la substitution de la demande. Il s'agit de l'appréciation du taux de change réel (2), la vulnérabilité croissante face à ce facteur, causée par les politiques commerciales et de fixation des prix inappropriées (8), et le changement des modèles de consommation urbains dû à l'accroissement des revenus (4). La production nationale ne pouvait rivaliser avec ces facteurs et a été progressivement remplacée par les importations. Ce fait a accru les pressions sur l'agriculture qui a enregistré de très fortes baisses en matière de production, d'emploi et d'espaces cultivés. Le mal néerlandais a donc entraîné une perte à terme de la compétitivité qui met à mal le secteur agricole ainsi que d'autres secteurs commercialisés non-minéraux. Le bois en faisait partie. Les exportations ont été marquées par une grande élasticité des prix au cours des dernières décennies comme le montrent les résultats des régressions ci-dessus. L'exploitation forestière extensive mais très sélective du Gabon a certes affecté la structure forestière mais sans causer de déforestation. En ce qui concerne l'agriculture, les cultures d'exportation que sont le cacao et le café ont subi une véritable extermination économique ; les produits vivriers nationaux soumis à la concurrence des produits importés ont également été affectés et n'ont que récemment enregistré un léger sursaut dans les zones périurbaines, en réponse aux mini-crisis urbaines.

Pour ce qui est de l'accélération de la perte des forêts, les impacts sont restés faibles. Le secteur agro-industriel (8) choisi par l'Etat pour remplacer l'agriculture traditionnelle dès les années 1980 utilisait les terres de façon moins extensive et, par dessus tout, s'est avéré trop inefficace pour atteindre les niveaux de production projetés. La construction des routes (5) a été totalement négligée, alors que des fonds importants étaient investis dans le Transgabonais. Cette entreprise a accru l'exploitation, ce qui pouvait accélérer la dégradation des forêts mais son impact en termes de déforestation a été négligeable. Et le florissant secteur pétrolier (7), bien qu'essentiellement basé à terre a également eu un impact mineur (et bien souvent exagéré) sur les forêts.

La stratégie de développement du Gabon au cours des dernières décennies prend donc à certains égards l'allure d'une conspiration soigneusement orchestrée contre l'agriculture qui par coïncidence s'est avérée une stratégie involontaire mais

grandement efficace de conservation des forêts ! Il semble de peu d'importance que les agences chargées des aires protégées restent désespérément sous-financées (10), du moment que l'on se conforme à "la recette gabonaise" dans la réalisation d'une conservation optimale des forêts :

- vider autant que possible les milieux ruraux de leur main d'œuvre en centralisant les dépenses sur les villes
- encourager l'appréciation du taux de change, surimposer les exportations agricoles et favoriser les importations alimentaires
- ignorer les besoins de construction de nouvelles routes à l'intérieur
- contraindre les populations à se concentrer dans des agglomérations situées aux abords des routes
- refuser les crédits et l'assistance technique aux petits producteurs agricoles
- gaspiller la majeure partie du budget agricole sur des "éléphants blancs" agro-industriels
- alimenter un environnement rentier où les producteurs ne trouvent pas d'incitatifs à la production.

L'agriculture a non seulement souffert de la discrimination de la part de l'Etat, mais elle a également été discréditée auprès des populations gabonaises elles-mêmes. Le défrichage des forêts est effectué par les hommes, mais la culture est exclusivement du ressort des femmes (Pourtier 1989a : 194), et l'essentiel de l'agriculture commerciale est laissé aux mains des étrangers. A titre d'exemple, presque 75% des producteurs vivriers autour de Libreville sont des étrangers (BPDA 1998 : 32).



La construction moderne de bâtiments gouvernementaux a été financée grâce aux revenus pétroliers (Photo: Sven Wunder)

Toutefois, avec la baisse des revenus pétroliers, cette situation va progressivement changer. Même les observateurs les plus favorables à la conservation des forêts admettront probablement qu'un certain degré d'expansion agricole sera inévitable pour permettre au Gabon de s'ajuster à la baisse des recettes du pétrole, même si cela déclenche quelque déforestation (voir section suivante).

S'il est vrai que le développement de l'agriculture est effectivement l'un des objectifs du programme de développement,⁵⁸ il ne pourra survenir qu'après l'avènement d'une baisse considérable des revenus pétroliers qui imposerait les nécessaires changements des prix relatifs et de l'allocation des facteurs de production. Au-delà de la question de la compétitivité des coûts, l'économie demeure extrêmement interventionniste (l'étatisation) ; aucune classe entrepreneuriale nationale n'a vu le jour dans la société gabonaise, il existe toujours un hiatus entre la consommation et la production, situation née de l'abondance des ressources d'extraction. A cet égard, cette citation tirée de l'ouvrage classique de Raponda Walker et Sillans (1961 : 31) reste significative : « pourquoi se préoccuper de cultiver dans un pays où tout est à portée de main ? ». Si les forêts peuvent positivement contribuer au développement économique, il est tout aussi évident qu'elles ont constitué une condition de "non-développement" par défaut des campagnes.

8 Perspectives et recommandations politiques

Cette dernière section est consacrée aux perspectives de développement du Gabon à l'approche de la fin de l'ère pétrolière. Ces cinq sous-sections vont tenter de fournir des réponses à cinq questions majeures :

1. Quelle sera la vitesse probable du déclin des recettes pétrolières ?
2. Dans quelle mesure d'autres sources de revenus reprendraient-elles le rôle du pétrole ?
3. Dans quelle mesure les secteurs de production de la valeur ajoutée compenseraient-ils la baisse du secteur pétrolier ?
4. Qu'advient-il des forêts lors de la réalisation du plus vraisemblable des scénarii de développement ?
5. De quelle manière les politiques de développement conscientes de l'environnement devraient-elles répondre à ces défis ?

8.1 Quelles perspectives pour les revenus pétroliers ?

Etant donné la maturité du pétrole gabonais, il est du point de vue statistique hautement improbable que soient découverts d'importants nouveaux gisements à l'avenir. Ceci signifie que les exportations pétrolières du Gabon sont condamnées à décliner⁵⁹. Mais à quel rythme ? Considérant l'extrême importance des revenus pétroliers, il est nécessaire de discuter brièvement de ce sujet. Certaines projections annoncent une baisse très rapide, sur la base d'une extrapolation linéaire des réserves actuelles connues. Pour 2005, on prévoit une production de près de 6 millions de tonnes seulement, et un épuisement total de toutes les ressources pétrolières en 2010 (Marchés Tropicaux 2000 : 1437). Parallèlement, le modèle CGE par Söderling (2002) prédit une réduction de moitié de la production pétrolière entre 2000 et 2007, passant de 13,6 à 6,1 millions de tonnes et provoquant d'importants ajustements macroéconomiques à court terme (ibid. : 15).

Ces projections de baisse sont parfaitement vraisemblables dans le moyen terme, mais semblent trop pessimistes à court terme⁶⁰. Le Gabon restera un important exportateur de pétrole pendant quinze ans encore au moins, pour deux raisons : les gisements existants s'épuisent plus lentement que prévu et les nouvelles découvertes mineures ont été plus importantes qu'on ne l'a cru d'abord :

- La phase de déclin des gisements existants n'est pas linéaire, la courbe s'aplatissant avec le temps, en raison des caractéristiques géologiques et physiques. Par conséquent, lorsque la production d'un gisement de pétrole amorce la pente descendante, l'impact absolu sera au début le plus considérable. Le principal gisement du Gabon, Rabi, a déjà dépassé la phase critique de déclin. Au cours des trois prochaines années, la baisse relative devrait se situer autour de 20%.
- Les nouvelles découvertes ont été un peu plus importantes que prévu il y a quelques années. L'attention est actuellement focalisée sur les gisements à terre d'Atora et Toucan (près de Rabi) et les ressources en eau profonde au large. Ce succès relatif est dû en partie à la chance, mais aussi de façon systématique aux plus grands efforts déployés dans la prospection au cours des dernières années, même dans les gisements déclinants. Ces efforts ont été inspirés par la tendance à la hausse actuelle du cours du pétrole⁶¹ et les conditions plus propices offertes par le gouvernement aux compagnies pétrolières étrangères⁶².

Par conséquent, le scénario le plus pessimiste pour le pétrole gabonais est, semble-t-il, celui du cours international déclinant, de la réduction de la prospection et une baisse de la production somme toute plus modérée qu'au cours des trois dernières années, avec une chute marquée des revenus, surtout après 5 à 10 ans. Le scénario le plus optimiste serait celui du maintien du cours à un niveau assez élevé, de la stabilisation des quantités de production au cours des cinq prochaines années, suivie par une baisse progressive de la production et des recettes. Les perspectives à moyen terme restent donc préoccupantes pour le Gabon, mais à court terme, la baisse du pétrole sera amortie. Cela laisse notamment du temps pour l'adoption de politiques rationnelles devant poser les jalons d'un avenir sans pétrole.

8.2 Quelles perspectives pour les autres sources de revenus ?

La période post-pétrolière surviendra donc plus lentement que prévu au Gabon. Mais il importe d'envisager ce qu'il adviendrait de l'économie gabonaise et de ses forêts, une fois l'épuisement du pétrole effectif et des alternatives économiques développées, en termes d'extraction d'autres ressources ou de leur transformation. Le pays n'a aucune tradition de transformation et de production. Aussi la première question qui vient à l'esprit est-elle de savoir s'il existe d'autres possibilités d'extraction des ressources naturelles qui pourraient remplacer les revenus pétroliers ? A l'heure actuelle, aucune option rentable remarquable ne semble exister au Gabon mais un certain nombre de secteurs peuvent être examinés :

1. Le gaz naturel: Outre le pétrole, le Gabon possède également des gisements de gaz naturel. Dans d'autres pays tels que le Nigeria ou l'Indonésie des fonds considérables ont été investis dans des usines de gaz naturel liquéfié (GNL) qui est devenu une importante source de devises. Jusqu'ici son importance n'était pas encore perçue au Gabon et le gaz a été brûlé. Toutefois, les données pourraient changer à l'avenir, en fonction essentiellement des cours internationaux de l'énergie et des avancées dans la mise au point de nouvelles technologies d'extraction (J. Bickerton, Amerada Hess, communication personnelle, Owendo, 28 juin 2002).

2. Les mines: Les mineurs sud-africains sont depuis quelques années très actifs dans les mines d'or ouvertes du Gabon. Jusqu'à présent aucune découverte majeure n'a eu lieu. Cependant, les investissements croissants dans ce secteur semblent indiquer que la probabilité de l'existence d'importants gisements est raisonnablement importante et on détiendrait là une source future de revenus (C. Wilks, communication personnelle, Libreville, 29 juin 2002). Par ailleurs, le Gabon exploite toujours le manganèse. Sa production d'uranium pourrait être relancée s'il survenait une hausse de la demande et des cours internationaux. Le Gabon possède également d'autres gisements connus, notamment de phosphate.

3. Le bois: De nombreux regards se tournent vers l'extraction du bois comme source de revenus une fois le pétrole épuisé. Les revenus générés par le bois ne seront jamais aussi importants que ceux du pétrole mais ses avantages directs en matière d'emploi peuvent être significatifs. A cet égard, trois options méritent considération. D'abord, une certaine expansion des valeurs de la production primaire est possible par le biais d'une gestion sylviculturale plus rationnelle des forêts naturelles (ex : les techniques d'enrichissement), une plus grande acceptation de nouvelles essences et la création de quelques plantations qui permettent une production par hectare plus grande. Ensuite, le gouvernement pourrait engranger une part plus importante des valeurs résiduelles en augmentant la fiscalité ; le nouveau code forestier paraît être un pas dans ce sens (voir section 4). Enfin, des efforts sont faits actuellement pour ajouter une valeur localement, préalablement à l'exportation, ce qui nous fait passer de la simple collection de revenus à la sphère de la production (voir ci-dessous).

4. Les pêches: C'est une ressource naturelle renouvelable qui jusqu'alors a été sous exploitée par les opérateurs économiques nationaux⁶³, probablement en raison de l'absence de compétitivité des revenus, comparés à ceux du pétrole et à leur distribution. Dès l'avènement de l'ère post-pétrolière, on s'attend à une plus grande exploitation des pêches. Il y aurait même un risque de surexploitation du fait de l'accès ouvert de la ressource. Dans tous les cas, le secteur ne pourra vraisemblablement générer que des recettes, en devises modestes par rapport à la baisse escomptée des revenus pétroliers.

Ces quatre secteurs générateurs de revenus pourraient en produire considérablement et permettre d'amortir les effets sur l'économie de la chute des recettes pétrolières. Toutefois, le simple montant de ces recettes aujourd'hui signifie qu'aucun de ces secteurs, seuls ou pris ensemble, n'est de quelque façon que ce soit en mesure de compenser totalement ce déclin. Par conséquent, nous pouvons conclure qu'au fil du temps, l'économie gabonaise deviendra moins rentière.

8.3 Quel scénario pour les secteurs à valeur ajoutée ?

Si la conclusion sur la courbe descendante des revenus est valable, existe-t-il alors quelque alternative de production et de valeur ajoutée pouvant constituer une autre source de devises susceptible de combler le vide ? Existe-t-il des secteurs de production dans lesquels le Gabon possède ou pourrait rapidement acquérir un avantage comparatif ? Les perspectives sont plutôt sombres, en raison des coûts élevés de la main-d'œuvre non qualifiée, de l'absence d'une tradition entrepreneuriale

et de l'insuffisance ou de la décrépitude des infrastructures. Une crise économique provoquée par l'épuisement du pétrole entraînerait une baisse des taux de change, des prix et des rémunérations, mais la manière dont les défaillances structurelles seront résorbées reste encore à déterminer. Quoiqu'il en soit, examinons les principales options :

1. Ajouter de la valeur aux ressources extractives: L'option la plus évidente serait peut-être de procéder à une transformation plus grande des ressources naturelles actuellement extraites, préalablement à leur exportation. Des quatre secteurs suscités, le plus éligible serait celui de la transformation du bois⁶⁴. Depuis 1997, les sociétés d'exploitation ont rapidement mis en place de nouvelles scieries (Christy *et al.* 2002 : 312-313). La production de débités s'est fortement accrue, passant de 34.650 m³ en 1999 à 49.193 m³ en 2000 (DGE 2001 : 45-46). D'autre part, la production de contreplaqué a connu une forte baisse de 64.006 m³ en 1999 à 37.405 m³ en 2000, en raison essentiellement des réductions des subventions publiques et des problèmes internes des sociétés. Une transformation plus poussée reste négligeable (DGE 2001 : 46). On peut donc affirmer qu'aujourd'hui le Gabon réussit dans le développement de la transformation primaire, tandis qu'aucune avancée n'est réalisée dans celui des phases de transformation plus poussées - dans lesquelles la valeur ajoutée par unité de rendement est plus élevée. De nombreux exemples sont là pour illustrer le fait que les industries de transformation du bois dans les pays producteurs primaires peuvent effectivement générer des devises (ex : l'industrie de la sculpture sur bois en Afrique australe). Le défi pour le Gabon sera de réduire le niveau élevé des coûts, de développer une main-d'œuvre qualifiée, de construire des infrastructures physiques (communication, routes, etc.) et d'améliorer la gestion y compris par la poursuite des privatisations.

2. Faire du Gabon un fournisseur de services internationaux: Il existe de nombreuses propositions à cet égard. L'une consiste à transformer Libreville en un centre financier pour l'Afrique Centrale, en prenant avantage de son côté agréable et (jusqu'à) pacifique⁶⁵ ; l'autre serait de faire de Port Gentil une zone de libre-échange. La troisième proposition revient à faire du Gabon une destination touristique internationale. A l'heure actuelle, toutes ces options semblent grandement irréalistes. Une fois de plus, les principaux obstacles seraient les coûts élevés, la main-d'œuvre peu qualifiée et peu dévouée, la décrépitude du secteur des communications auxquels on se doit d'ajouter l'état déplorable des infrastructures touristiques, les coûts élevés des voyages internationaux vers le Gabon et la bureaucratie anachronique du pays. Elle se manifeste tout d'abord par les difficultés d'obtention d'un visa pour visiter le pays. Il faudrait certainement de nombreuses années de préparation pour transformer le pays en un fournisseur international de services compétitif.

3. Développer une agriculture intensive de valeur: Une option marquée par l'utilisation intensive des terres est la culture en zone périurbaine de produits à gros intrants, telle celle des fruits et légumes périssables qui ne peuvent être importés qu'à des prix relativement élevés. Cette voie vers une agriculture intensive et sédentaire a été empruntée avec quelque succès par l'IGAD (section 4). Un autre exemple récent est celui du développement à petite échelle du fruit de la passion

dans la province du Woleu-Ntem (*L'Union*, mercredi, 17 avril 2002, p. 4). En dépit de son importance, surtout en termes de création d'emplois, cette option restera presque inévitablement un sous-secteur mineur de l'agriculture.

4. Développer d'autres cultures de rente: Il apparaît que dans la période post-pétrolière, le Gabon devra inévitablement redévelopper les petites cultures de rente telles que le cacao et le café afin de générer des devises. Actuellement, l'Etat s'investit dans le rajeunissement des plantations de cacao et le développement d'une variété de cacao de qualité⁶⁶, mais les perspectives de succès sur une plus grande échelle semblent de fait mauvaises tant que les coûts de la main-d'œuvre restent prohibitifs : pour tout développement agricole, il est impératif que les salaires réels soient revus à la baisse. De 1999 à 2000, la production totale de café a régressé de 56,4% et celle de cacao de 6,3% (DGE 2001 : 36-37). Les cultures domaniales sont peut-être l'option la plus immédiate. Mais les entreprises parapubliques de palmier à huile et d'hévéa ont souffert d'irrégularités et d'une gestion calamiteuse, ce qui a conduit à une baisse brutale de la production en 1999 (EIU 2001 : 20). L'élevage de bétail en ranch aurait pu être idéal pour un pays richement doté en terres comme le Gabon, mais des problèmes vétérinaires, culturels et managériaux limitent les perspectives d'expansion.

5. Se ré-engager dans la culture vivrière et l'extraction forestière: Dans le cas d'un échec de toutes les stratégies d'ajustement à l'épuisement du pétrole susmentionnées, la population gabonaise devra se tourner à nouveau vers ce qu'elle faisait avant la hausse des revenus : la production vivrière et l'extraction de produits forestiers non-ligneux. Ce "scénario par défaut" de faibles rendements économiques sera d'autant plus fort que la crise économique sera sévère. De nombreuses personnes rejettent cette vision des choses, arguant du fait que le Gabon n'a pas une tradition agricole. Mais cela revient à sous-estimer les capacités d'adaptation d'une population qui a le ventre vide : si aucun autre secteur ne génère un flux considérable de revenus, alors la culture itinérante deviendra une stratégie de survie essentielle. De toute évidence, les étrangers y joueraient un rôle clé. Il est tout aussi probable que la plupart des Gabonais voudront encore garder les liens avec l'économie urbaine, alors peu d'entre eux seront disposés à retourner dans l'intérieur du pays. Ceci signifie que la production périurbaine de plantain ou de manioc par exemple aura tendance à s'accroître de façon remarquable. Si dans le moyen terme l'économie urbaine poursuit sa chute, de plus en plus d'individus occuperont les régions forestières de l'intérieur du pays, et de nombreux autres s'adonneront à la commercialisation des cultures vivrières.

8.4 Qu'advient-il des forêts ?

Comme l'a montré la dernière section, les perspectives de développement d'une économie non-pétrolière au Gabon (collecte des revenus et production) sont loin d'être brillantes. Si les hypothèses de base tiennent, quelle sera l'incidence sur les forêts ? Si aujourd'hui les revenus par habitant sont encore élevés et la déforestation est négligeable, les conditions de vie pourraient éventuellement se dégrader aux dernières heures de l'ère pétrolière. Les effets du mal néerlandais sur les prix diminueront - même si le fait que la monnaie soit attachée à l'Euro, ce qui rend



Le déclin des revenus du pétrole ira de pair avec l'expansion de l'agriculture et une plus grande pression sur la restauration de la forêt (marché en zone périurbaine de Libreville) (Photo : Sven Wunder)

toute dévaluation nationale impossible, retardera l'ajustement des prix relatifs. En fin de compte pourtant, il faudra bien une réduction des prix des produits non-commercialisables et une dépréciation réelle de 50% au moins est fort probable⁶⁷. Il y aura une réorientation vers d'autres secteurs de rente, s'ils existent, et vers les activités de transformation et à valeur ajoutée, à l'échelle où elles pourront être développées. Au cas où ces efforts s'avéraient vains, le Gabon devra s'investir davantage pour développer d'autres secteurs requérant des terres tels que l'agriculture de rente, domaniale et vivrière.

Quel sera l'effet de l'expansion agricole sur les forêts ? La production intensive en zone périurbaine de légumes et de fruits ne provoque qu'une déforestation négligeable⁶⁸, mais la culture d'autres produits de rente et vivriers aura un impact plus prononcé. Si les scénarii ci-dessus signifient que le Gabon deviendra davantage comme ses voisins, peut-être devons-nous chercher de ce côté des modèles de développement analogues. De quelles expériences pouvons-nous inspirer ? En ce qui concerne le Cameroun, nous savons que la sévère crise économique de la décennie suivant 1986 a arrêté le train de l'urbanisation et provoqué une vague de migration retour vers les campagnes. Ce changement démographique a eu pour conséquence une importante expansion des cultures vivrières, avec un accroissement marqué du défrichage dans les zones de forêt humide, indubitablement lié aux mutations macroéconomiques (Mertens *et al.* 2000 ; Ndoye et Kaimowitz 2000). Le Nigeria, autre pays ayant connu le mal néerlandais, est également passé par la "re-agriculturation" lors de la baisse des revenus pétroliers, et probablement par l'intensification de la déforestation stimulée par les cultures vivrières protégées des importations (Wunder 2003 : ch.9).

Le fait important qui transparaît de ces expériences, et n'est probablement pas au goût de tous, est qu'il est bon pour la conservation des forêts (*et* pour l'économie) de développer certains secteurs de cultures de rente pour l'exportation. Ce type de production de revenus est préférable au scénario où les populations se rabattent en masse sur la stratégie de survie par défaut qui consiste à cultiver des produits vivriers pour la consommation personnelle et les marchés urbains, avec un maigre rendement financier par hectare de terre utilisée. La raison n'est pas uniquement que quelques cultures de rente et domaniales s'assimilent mieux à l'environnement forestier que les cultures vivrières. Ces dernières requièrent généralement davantage de terre, étant donné leurs systèmes de production itinérants qui rendent les grandes surfaces de jachère non-forestière indispensables, conduisant ainsi à une déforestation plus extensive.

Ceci signifie-t-il que le Gabon voit se profiler une forte intensification de la déforestation qui réduirait son couvert forestier aux proportions que l'on enregistre au Cameroun et, en fin de compte un épuisement quasi-total de toutes les forêts fermées à l'extérieur des aires protégées, comme ce fut le cas au Nigeria ? Cette vision serait évidemment exagérée. D'abord, les revenus pétroliers continueront de protéger les forêts au cours des 10-15 années à venir et il faudra un véritable effondrement de l'économie pour que la plupart de ces effets deviennent réalité. Puis, l'inertie du processus au Gabon qui accuse un retard de plusieurs années en termes comparatifs. Ainsi la faible densité de la population par exemple retardera le processus : le Nigeria a une population de 124 millions d'habitants, avec en moyenne 136 individus par kilomètre carré ; la population gabonaise est de 1,2 million, avec une densité de 5 personnes par km² (Wunder 2003 : tableau 10.1).

Toutefois, on devrait s'attendre à un processus analogue d'occupation des terres stimulé par l'agriculture vivrière dans des proportions moindres. En outre, la dévaluation significative du taux de change réel constituera un incitatif pour une exploitation forestière plus poussée, ce qui pourrait accélérer la dégradation forestière - comme ce fut le cas au Cameroun et dans d'autres pays tropicaux (Wunder 2003). On devrait également escompter une plus grande (et moins bénigne) extraction de produits forestiers non-ligneux "inférieurs" tels les plantes médicinales et les produits alimentaires. L'expérience au Cameroun et ailleurs a montré que la demande de ces produits d'accès ouvert a tendance à s'accroître en période de crise économique, les produits importés ou synthétiques devenant hors de prix pour les populations (Ndoye *et al.* 1998). Par contre, la viande de brousse n'étant pas un produit inférieur, la demande n'augmentera probablement pas à la suite d'une crise. Par ailleurs, d'autres facteurs tels la récente épidémie d'Ebola dans la province de l'Ogooué - Ivindo pourraient sérieusement éroder la demande de viande de brousse⁶⁹. Mais dans le cas d'une intensification des activités d'exploitation, les chasseurs auront un accès plus facile à la ressource, ce qui en fin de compte, pourrait conduire à une exacerbation de la défaunation du point de vue de l'offre.

8.5 Quelques recommandations politiques et stratégiques

Si les questions de conservation n'ont pas jusqu'ici été au centre des préoccupations au Gabon, elles risquent d'être davantage marginalisées lors de la crise économique qui frappera le pays à la fin de l'ère pétrolière. L'exigence d'une diversification et d'un développement de nouveaux (ou d'une relance des vieux) secteurs de production,

y compris ceux à forte utilisation des terres et des forêts, se fera de plus en plus impérieuse. C'est un processus qui a été observé dans d'autres riches pays pétroliers exposés à une crise à long-terme qui a imposé une restructuration de l'économie, poussant la conservation dans une position de plus en plus défensive⁷⁰. Les défenseurs de la conservation doivent dans ce cas être bien préparés à sauvegarder les forêts les plus riches en aiguillant les pressions de développement vers les activités les moins destructrices pour l'environnement. Du point de vue d'un militant de la conservation des forêts qui doit également penser de façon responsable au développement économique de son pays en crise, quelques stratégies et politiques spécifiques envisageables sont :

1. Intensification de l'économie urbaine: Pour éviter des pressions étendues en faveur de la déforestation au Gabon, il importe de maintenir les populations liées à leurs emplois urbains. Limiter le déclin de l'économie urbaine par une bonne gestion macro-économique et sauvegarder autant d'emplois que possible pour éviter une migration retour en masse vers les campagnes, serait une stratégie doublement bénéfique pour l'économie et l'environnement. Les défaillances actuelles de l'économie sont aujourd'hui d'une envergure telle que même le boom pétrolier de 2000 - 2001 n'a pu provoquer une croissance réelle - au contraire. Il est donc important de déréglementer l'économie et donner plus d'espace à la compétition économique, de réduire la gabegie et les emplois publics non directement productifs, de fournir des incitatifs efficaces à la production urbaine, et de privatiser les entreprises publiques et parapubliques qui ont fait banqueroute. Il convient également de mieux réussir la stabilisation au plan macro-économique des revenus pétroliers hautement fluctuants, en maintenant un taux de change réel stable (voir également le point 2).

2. Réduction de la dette extérieure: La dette a atteint des niveaux tels qu'elle ne pourra probablement plus être remboursée après l'épuisement des ressources pétrolières. Si elle n'est pas réduite au préalable, les exigences du service de la dette vont entraîner des sorties de capitaux qui intensifieront les pressions sur les ressources naturelles, conformément aux facteurs cités ci-dessus. Pour faire échec à cette éventualité, il est essentiel de restructurer et réduire autant que possible la dette extérieure tant que le pétrole persiste. De toute évidence, cela s'avérerait aussi une stratégie doublement bénéfique - et aiderait à la stabilisation de l'économie si le service de la dette est volontairement accru au cours des flambés du cours du pétrole. Bien entendu une autre stratégie, irresponsable celle-là, consisterait à laisser s'accumuler la dette à telle enseigne qu'à terme la seule issue possible soit une annulation pure et simple par le Club de Paris et d'autres groupes internationaux. Il apparaît que le Japon a récemment annulé une partie de la dette bilatérale du Gabon. Cette stratégie reste cependant douteuse, le Gabon ayant été jusqu'à présent trop riche pour bénéficier de remises de la dette. Dans le cadre des politiques actuelles régissant les créances, l'économie devra d'abord passer par une phase extrêmement difficile pour voir cette stratégie devenir viable.

3. Appui aux efforts de développement de nouvelles sources de revenus: Plus le Gabon réussira à préserver son économie de rente, moins on enregistrera de pressions pour la déforestation et la dégradation. Dans la mesure où les autres revenus miniers (manganèse, or, uranium, etc.) et les sources de revenus renouvelables (bois, pêches,

mines) peuvent être transformés en sources alternatives et durables de devises, la déforestation pourra être contenue. Plus précisément, ceci signifie que les champions de la conservation par exemple, qui s'inquiètent généralement des impacts des activités minières sur l'environnement devraient consentir à l'ouverture de mines aurifères dans les zones forestières⁷¹. En fin de compte, les impacts négatifs sur les forêts *découlant* du refus de revenus miniers sont plus importants que les effets directs *in-situ* des activités minières.

4. Efforts de confinement spatial de la déforestation: Dans la période post-pétrolière, la production agricole augmentera inévitablement mais les rendements ne croîtront pas de façon spectaculaire. Dans un pays où presque toutes les terres inutilisées sont forestières, ceci signifie que le couvert forestier national régrossera. La question maintenant est de savoir où cela se produira et quel volume de forêt disparaîtra. Sur le plan de l'espace, on devra probablement s'accommoder d'une déforestation péri-urbaine croissante, comme un mal nécessaire. Mais on pourrait essayer de rationaliser les fortes pressions prévisibles pour une occupation des espaces ruraux afin de minimiser les déperditions forestières et surtout préserver les forêts riches en biodiversité (voir également sur les aires protégées, le point 8). Ceci nécessite un processus d'organisation spatiale prioritaire et de planification de l'utilisation des terres, ce à quoi des institutions telles que l'UICN, le WWF et le WCS s'attellent apparemment déjà (C. Doumenge, communication personnelle, 26 octobre 2002). En outre, des ressources doivent être allouées pour l'amélioration des rendements, afin de rendre l'agriculture vivrière plus intensive du point de vue de l'utilisation des terres. De même, avec l'élargissement de la place de l'agriculture au plan national, aucun obstacle ne viendra plus entraver les investissements supplémentaires en faveur des routes rurales. Mais l'accent devrait être le plus possible mis sur l'amélioration des routes *existantes*. Ceci incitera une baisse des coûts de commercialisation des produits par les producteurs agricoles, une utilisation plus intensive des terres, et provoquera moins de destruction forestière que si l'on s'attachait essentiellement à la construction de nouvelles routes à travers les zones forestières.

5. Maintien d'un régime d'importation libéral de la viande et des produits vivriers: De nombreux pays en développement protègent leurs secteurs de production alimentaire pour des raisons de sécurité alimentaire nationale. De plus, ils accroissent les tarifs et les restrictions quantitatives des importations, particulièrement en temps de crise, ce qui entraîne une substitution des importations pour épargner des devises. Toutefois, ces taux élevés de protection soutiennent souvent une production nationale inefficace caractérisée par un gaspillage important des ressources naturelles et une grande « consommation » des terres forestières. La politique commerciale est un puissant levier pour l'utilisation des terres dans les tropiques (Wunder 2002 : ch.10). Jusqu'ici, le Gabon a, d'une manière générale, appliqué un régime des importations libéral et il importe pour le bien de la conservation que cela perdure. Dans le cadre d'un régime des importations passablement libéral, les prix à la production dans le secteur agricole ne s'élèveraient que de façon modérée. Par contre, si les importations sont éliminées par la politique commerciale dans un effort ambitieux de *nationaliser* la production alimentaire, les impacts sur les forêts pourraient être graves. Il serait par exemple trop préjudiciable au couvert forestier d'interdire les importations

de riz et de blé, ce qui contraindrait les populations à compenser cette perte par une production vivrière accrue à l'aide de systèmes cultureux itinérants extensifs dont l'expansion se fera nécessairement au détriment des forêts.

6. Agrément d'une expansion des cultures de rente: Selon l'ampleur des déficits en devises, le Gabon devra progressivement développer ou relancer les cultures de rente sédentaires telles le cacao et le café, les cultures domaniales comme l'hévéa et le palmier à huile ou d'autres cultures émergentes. Au point de vue de la conservation et gardant à l'esprit les récents ajustements structurels des pays voisins, cette stratégie est préférable à celle d'une expansion massive de l'agriculture vivrière de subsistance et de rente dans les marchés urbains, parce qu'elle occupe moins de terre forestière par unité de valeur ajoutée. Toutefois, il importe qu'une telle expansion se focalise sur les cultures les plus intensives en terme d'utilisation des terres et qu'elle profite aux petits exploitants, aux migrants retournés dans les campagnes, aux ouvriers au chômage et à d'autres groupes qui seraient les plus frappés par une crise économique et de ce fait exerceraient les pressions les plus fortes sur les ressources de la terre.

7. Libéralisation du système de commercialisation du bois, application de taxes plus élevées et d'une plus grande valeur ajoutée: Il existe deux objets à la réforme du système pour un accroissement du niveau de compétitivité et des taxes, avec pour effet la restriction des bénéfices des compagnies privées. D'abord, elle entend maximiser les gains de l'Etat sur les revenus du bois par unité de production et ensuite, ramener les quantités extraites à un niveau durable du point de vue de la production. Ce secteur deviendrait alors une source stable de devises qui peuvent en partie remplacer les revenus décroissants du pétrole. La Papouasie Nouvelle-Guinée par exemple s'est engagée dans cette voie. Mais cela nécessite une avancée vers une véritable compétition dans le secteur du bois. Cette avancée permettrait également de réduire la dégradation qui accompagne généralement une expansion excessivement rapide de l'exploitation, surtout la "défaunation". Dans tous les cas, la vitesse de l'expansion n'est qu'un facteur de dégradation des forêts, qui ne se substitue pas à un travail qualitativement poussé avec les sociétés forestières dans la réduction des impacts environnementaux, telle la restriction du commerce de viande de brousse⁷². Il convient peut-être également de poursuivre la diversification en aval dans la transformation du bois qui paraît être l'un des rares secteurs dans lesquels le Gabon possède un réel avantage comparatif. Toutefois, l'expansion doit se faire avec à l'esprit deux risques environnementaux : celui d'une sur-expansion des capacités qui "justifierait" subséquemment une surexploitation et la nécessité de réduire le taux élevé de gaspillage des industries nationales qui ont généralement tendance à consommer plus de bois par unité finale de rendement que si celui-ci était transformé à l'étranger.

8. Propositions relatives aux parcs, aux concessions de conservation et aux servitudes:⁷³ Jusqu'à la fin de 2002, le Gabon ne possédait pas un seul parc national - seulement un nombre croissant de réserves avec des restrictions diverses quant à l'utilisation. Des conflits fréquents surviennent du fait de la volonté d'expansion des sociétés forestières dans ces réserves et des responsables gouvernementaux qui peuvent accorder des concessions illégales en raison des liens et avantages personnels.

Ces pressions peuvent s'exacerber au moment de l'épuisement des ressources pétrolières. D'autre part, contrairement aux perspectives peu reluisantes du développement du tourisme en général, l'écotourisme de luxe peut être promu dans quelques zones de classe internationale telles que Langoué (sud de Makokou) ou Loango (en bordure de mer) qui offrent l'opportunité d'observer la faune. Ce type d'attraction naturelle peut générer quelques devises à l'avenir, mais surtout aidera à "défendre" contre la dégradation des zones marginales dotées d'une grande biodiversité. Il conviendrait de protéger intégralement ces zones spéciales en les transformant en parcs nationaux afin de restreindre les utilisations concurrentes. Pendant les dernières révisions du présent rapport (décembre 2002), le Président Bongo a, à la surprise de tous, institué 13 parcs nationaux s'étendant sur 2,5 millions ha, soit 10% de la superficie du Gabon (voir <http://gabonnationalparks.com>, accédé le 4 décembre 2002). Cette décision a été encouragée par le WCS et contient une référence explicite au potentiel de l'écotourisme. Il reste à voir de quelle manière ces zones seront effectivement *de facto* protégées, y compris au cas où une crise économique soutenue entraîne l'intensification des pressions sur les ressources forestières. En outre, pour les réserves nouvellement créées, on peut imaginer la création de servitudes de conservation et, surtout des concessions de conservation - c'est-à-dire un paiement à l'hectare versé à l'Etat pour ne pas exploiter une zone mais la conserver pour une période convenue. Ce concept est appliqué dans d'autres pays par de grandes organisations internationales de conservation mais au Gabon, il n'a jamais été exploré jusqu'à présent. Ceci peut constituer un parfait accessoire qui générerait des devises par le paiement direct pour la protection des forêts.

Notes

- ¹ Ce rapport se fonde sur deux visites au Gabon en mai 2000 et juin 2002. Sur la base des données réunies lors de la première visite (à Libreville, Oyem et la Lopé), un chapitre fut rédigé comme devant faire partie d'un ouvrage à paraître qui est une revue comparative sur cinq pays des richesses pétrolières et de leur impact macroéconomique sur les forêts (Wunder 2003). Au cours de la seconde visite, des informations complémentaires furent collectées et intégrées au cadre et aux objectifs du projet de recherche du CARPE, en vue de la réalisation du présent rapport.
- ² Les commentaires des précédentes versions de ce rapport ont été faits par Jean-Christophe Carret, Charles Doumenge, Steve Gartlan, David Kaimowitz, Benoît Mertens, Robert Nasi et Chris Wilks. Je remercie Robert Solem et Nicodème Tchamou, coordinateurs du projet CARPE en 2000 et 2002 respectivement, et Robert Nasi, CIFOR sur leur aide pratique et logistique lors de mes deux visites au Gabon. A Libreville j'ai eu des entrevues avec Clair Mborou, Prosper Obame Ondo, Ousmane Sissoko, Alain Karsenty, Chris Wilks, Stéphane Lombardo, Jean-Philippe Jorez, Filippo Saracco, Raphaël Vinchent, Alfred Ngoye, Sylvain Meye M'eya, Bernard Henri Voubou, Norbert Gami, Paul-Henri Nguéma Meye, David Young, Patrice Christy, Gérard Dufoulon, John Bickleton, Rose Ondo, S. Ziza, Sidi Touré et Modeste Mfa Obiang. Lors des visites sur le terrain à Oyem et la Lopé, j'ai discuté avec Pauwel de Wachter, Victor Ebiang-Ebang, Michel Assoumou, Mengué, Mme E. Ekama, Evane Ndong et Louis Sosthère Ndong-Obiang.
- ³ Le pétrole brut gabonais se vend à des cours qui sont de 1-1,50 \$US en deçà du benchmark Dated Brent crude, aussi les cycles des prix à l'exportation suivent étroitement ceux du marché international (EIU 2001 : 22).
- ⁴ Selon la prudente évaluation du couvert forestier par la FAO en 1995 (voir ci-dessous), couplée aux projections démographiques tablant sur une croissance à 1,3 million, le couvert forestier par habitant est de 13,5 ha (FAO 1997 : 182), près de dix fois plus important que celui du Cameroun (1,5 ha par habitant). Sur la base d'un nombre de la population plus raisonnable, 1,15 million, lors du dernier recensement et des estimations plus crédibles par TREES du couvert forestier, le chiffre atteint 20 ha par habitant.

- ⁵ Descoing (1974) et Fontes (1978), cités dans Sayer et al. (1992 : 169).
- ⁶ La mouture précédente de ce document a été remise à la FAO-FRA en décembre 2000 et est citée trois fois dans le FRA 2000 de la FAO, dans la partie consacrée au changement du couvert forestier au Gabon, disponible sur <http://www/fao.org/forestry/fo/>
- ⁷ Collomb et al. (2000 : 34) citent une estimation de TREES plus élevée (21.338.900 ha - voir tableau 1), qui est le chiffre précédant la procédure de correction appliquée par TREES et qui est donc moins exact.
- ⁸ Par ailleurs, l'identification par région des hauts-lieux de la déforestation faite par TREES ne relève que la région d'Oyem au Gabon, et même là, on a détecté plus de dégradation que de véritables pressions pour la conversion des forêts (Achard et al. 1998 : 48)
- ⁹ Wunder (2002 : chapitre 3) examine l'influence de l'échelle dans l'estimation de la déforestation.
- ¹⁰ Voir Wilks (2000 : 5-10) et la section précédente de ce document.
- ¹¹ Sayer et al. (1992), version française actualisée par Larivière (1996).
- ¹² Cette conclusion provisoire n'est pas sous-tendue seulement par les 109.662 ha (0,5%) des estimations de 1970 comparées à celles du TREES pour 1990. Les zones déboisées en 1991-93 étaient plus concentrées (défrichement périurbain, plantations agroindustrielles) qu'en 1970 (brûlis équitablement répartis à l'intérieur). Ceci implique que le couvert forestier de 1970 a probablement été surestimé, étant donné que l'échelle de la carte n'était pas suffisamment détaillée pour enregistrer les petites clairières - le même argument est utilisé pour émettre des réserves sur les estimations élevées de l'Atlas de la Conservation de l'UICN (Sayer et al. 1992).
- ¹³ Commentaires personnels de R. Vinchent (IGAD) et S. Touré (Direction d'Agriculture) respectivement les 30 mai et 3 juin 2000, Libreville.
- ¹⁴ Pourtier (1989a : 278) relève que "les services statistiques du ministère de l'Agriculture sont pour ainsi dire inexistantes ou se contentent de vagues estimations". Ceci semble s'avérer pour les chiffres de 1999 fournis par M. S. Touré (Direction d'Agriculture, communication personnelle, 3 juin 2000). Selon les rapports des bureaux provinciaux d'Agriculture, les aires cultivées du Gabon s'élèvent au chiffre (dubitativement rond) de 170.000 ha. Cependant, en validant ces chiffres pour la province de l'Estuaire qui a fait l'objet d'une étude détaillée par BPDA (1998), il apparut que ce chiffre officiel est de 70 à 80% plus grand : le rapport officiel fait état de 16.150 ha, alors que BPDA annonce une aire cultivée de 9.000 à 10.000 ha (ibid. : 23).
- ¹⁵ A titre d'exemple voir la description que fait Rippert (1997 : 11) de la zone autour de Franceville.
- ¹⁶ Ceci exclut les jachères. Le chiffre total pour les trois villes mentionnées peut être de 40.000 ha auxquels on doit ajouter d'autres villes telles que Port Gentil, Lambaréné et Lastoursville.

- ¹⁷ Les hypothèses sont également minimisées. La durée des jachères était probablement plus longue en 1961, vu que l'agriculture près des zones urbaines s'est intensifiée dans le temps. La réduction de la surface (45.000 ha) dans nos calculs est comparable à la différence des surfaces cultivées entre les recensements de 1961 et 1975, mais elle pourrait être plus importante, comme l'indiquent les études de cas de Africa Forest.
- ¹⁸ Cette assertion est corroborée par le coefficient de corrélation de Pearson entre les recettes pétrolières réelles et les rentrées de capitaux réelles (-0,44) ; le coefficient négatif devient significatif à 5%.
- ¹⁹ Dans les années 60, les niveaux du taux de change réel sont relativement augmenté entre autres du fait des autres exportations minières (manganèse, uranium). On peut les considérer comme une autre source de richesse du "mal néerlandais", mais pour plus de simplicité seules les rentrées pétrolières et financières sont prises en compte.
- ²⁰ Il apparaît que la classification des employés non-permanents et du personnel militaire varie. Je remercie M. S. Ziza (Ministère des finances) pour avoir mis ces chiffres non-publiés à ma disposition.
- ²¹ Yates (1996 : 212) et sur la base de mes propres observations.
- ²² Dans un audit des avoirs publics en 1999, 18% ont dû être annulés à cause de la double, triple facturation, voire même fictive tandis que 29% correspondaient à la dette remboursée mais toujours officiellement due (Söderling 2002 : 5).
- ²³ A l'origine, il était prévu de connecter le port d'Owendo à Booué et aux gisements de minerai de fer de Bélinga dans le Nord-Est. Etant données les perspectives peu reluisantes de ces minerais sur les places mondiales, la liaison avec Bélinga fut remise en faveur d'une connexion avec Franceville dans le Sud-Est. Le manganèse exploité dans la ville proche de Moanda était transporté par funiculaire jusqu'au Congo pour embarquement (Richard et Léonard 1993 : 207). Maintenant, le *Transgabonais* convoie directement le manganèse au port d'Owendo. En outre, Franceville se trouve dans la région d'origine du Président Bongo, et le détournement du chemin de fer a considérablement consolidé sa position politique interne (Yates 1996 : 180).
- ²⁴ Calculés des parts annuelles données par Alexandre Barro-Chambrier, et cités par Yates (1996 : 182). Sur le premier tronçon d'Owendo à Booué, les coûts de construction ont été deux fois plus élevés que le budget (ibid. : 179). La Banque mondiale a affirmé que les dépenses afférant au chemin de fer étaient six fois plus importantes que les coûts standards internationaux comparables (ibid. : 182).
- ²⁵ A titre d'exemple, le Venezuela, autre grand exportateur de pétrole, a enregistré des tendances similaires durant une partie des années 80 (Wunder 2003 : chapitre 5).
- ²⁶ L'auteur compare les coûts du défrichage traditionnel des forêts et du défrichage à l'aide de bulldozers. Etant donnée l'importance des coûts de la main-d'œuvre, la dernière option est souvent retenue, mais ces coûts fixes élevés empêchent son adoption par les petits exploitants (ibid. : 83-4).

- ²⁷ M. Mfa Obiang (Directeur de macroéconomie, DGE), Libreville, 8 juin 2000, communication personnelle et propres observations.
- ²⁸ Voir Wunder (2003 : ch. 6) pour une analyse détaillée.
- ²⁹ Réputée pour aimer la lumière, cette essence croît parfaitement dans des parcelles antérieurement cultivées où elle peut développer des densités élevées aux stades initiaux de la régénération, en particulier sur les sols côtiers sablonneux où l'on dénombre peu de concurrents (futur et al. 1998). Cette capacité explique également pourquoi *l'okoumé* est souvent appelé localement « le fils du manioc » (Aubreville 1948).
- ³⁰ Voir les études de cas de Africa Forest mentionnées plus haut, telles Christy et al. (1990a), Christy et al. (1990b), Basquin et al. 1991, Christy et al. (1991a), Christy et al. (1991b) et Wilks (1992).
- ³¹ Le *meranti* d'Asie et *l'ayous* du Cameroun semblent être les substituts les plus proches.
- ³² Pour plus de simplicité, l'ozigo a été incluse dans la catégorie des bois divers.
- ³³ De nombreuses taxes n'ont pas été ajustées à l'inflation dans le temps et ont donc perdu leur valeur réelle. A 30,8 millions de dollars US, les taxes forestières du Gabon ne représentent que la moitié de celles du Cameroun (Collomb et al. 2000 : 26).
- ³⁴ Estimation obtenue par l'addition des chiffres des projets individuels donnés dans Yates (1996 : 164-167).
- ³⁵ Par exemple, l'IGAD, mentionnée plus haut, reçoit une partie de son financement d'Elf Gabon ; c'était également le cas pour le défunt projet Sogacel qui prévoyait le défrichage de terres pour des plantations d'eucalyptus et de pins, et le projet Agripag de production de légumes (R. Vinchent, IGAD et C. Wilks, Africa Forest, communications personnelles, Libreville, 30-31 mai 2000).
- ³⁶ Les prévisions tablaient sur une production des plantations de café de 10.000 tonnes en 1978-1979, mais elle ne fut que de 234 tonnes (Yates 1996 : 161).
- ³⁷ L'entreprise parapublique chargée du café et du cacao, *Socagab* produisait le cacao sur 635 ha et le café sur 95 ha en 1998, mais ses coûts annuels étaient trois fois plus importantes que le produit des ventes et elle était tributaire des subventions de l'Etat qui couvraient ses déficits courants (Marchés Tropicaux 1998 : 25).
- ³⁸ C'est le principal problème auquel s'est par exemple heurté la *Société Sucrière du Haut Ogooué* (SOSUHO) près de Franceville. Les investissements publics dans la Sosuho s'élevaient à près de 17 milliards de FCFA en 1975-1981. L'insuffisance d'ouvriers qualifiés a entraîné un accroissement de la mécanisation et du nombre de travailleurs expatriés aux salaires mirobolants (Pourtier 1989b : 284-285). Une plantation de sucre de 6.000 ha était prévue pour une usine de transformation d'une capacité de 60.000 tonnes/ an, mais la production n'a jamais atteint ne serait-ce que la moitié du chiffre attendu (24.000 tonnes en 1997 - Marchés Tropicaux 1998 : 26).

- ³⁹ L'agro-industrie qui a le mieux réussi est *Hévégab*, spécialisée dans la production de l'hévéa, avec une plantation d'hévéa de 8.396 ha en 1997 dans le Centre-Nord, près de l'usine de transformation de Mitzic (Marchés Tropicaux 1998 : 25 ; Ovona Edzang 2001). Mais même *Hévégab* a récemment été affectée par une gestion calamiteuse ; la production s'est effondrée passant de 10.963 tonnes en 1998 à 2.363 tonnes en 2000 (DGE 2001 : 38).
- ⁴⁰ Voir Hebdo Informations, no. 452, 16 mars 2002 pour une reproduction du texte légal officiel.
- ⁴¹ C. Wilks (Africa Forest) et P.O. Ondo (WWF), communications personnelles, Libreville, respectivement les 28 et 31 mai 2000.
- ⁴² Ce paragraphe s'inspire de Pourtier (1989b : 219-28).
- ⁴³ Utilisant les mêmes paramètres, l'auteur parvient en fait à une déforestation totale de 15.000 ha, c'est-à-dire, dix fois ce chiffre. Il semblerait que ce soit une erreur due au mauvais placement du point (ibid. : 32).
- ⁴⁴ Ce paragraphe est tiré de Pourtier (1989b : 102-122).
- ⁴⁵ Dans les années 80, des efforts furent déployés pour combiner regroupement et complexes agro-industriels dans le cadre de ce qu'on appelait Opération Zone Intégrées (OZI). Mais cette idée fut plus tard abandonnée (Poupart et Pilichowski ; 1997 : 68).
- ⁴⁶ Pourtier (1989a : 230-237) analyse le changement des sites des villages dans les systèmes ruraux traditionnels au Gabon. Il pense que cette grande mobilité ne s'explique pas par des raisons agricoles, mais qu'elle peut être en partie motivée par l'épuisement des produits forestiers et les maladies. Par ailleurs, nombre de ces mouvements semblent être des façons irrationnelles de se saisir des opportunités offertes par les espaces ouverts inoccupés.
- ⁴⁷ A titre d'exemple, les disparités dans la consommation urbaine à Libreville et à Port Gentil sont restées essentiellement les mêmes entre les recensements de 1962 et 1994 (DGSEE 1994 a : 156).
- ⁴⁸ Voir (Richard et Léonard 1993 : 152, 156) et Marchés Tropicaux (1998 : 17).
- ⁴⁹ A titre d'exemple, P. Michaud (cité dans Yates 1996 : 206) avance l'argument de l'inégalité en affirmant qu'au milieu des années 80, pas moins des deux tiers des dépenses publiques ciblèrent trois provinces (Estuaire, Ogooué-Maritime et Haut-Ogooué). Toutefois, cette distribution reflète presque parfaitement leur part de la population nationale (665.401 individus et 65,6% - DGSEE 1993 : 5).
- ⁵⁰ En dépit des courtes distances de transport, les coûts élevés de la main-d'œuvre réduisent la compétitivité des produits vis-à-vis des importations du Cameroun, limitant de fait l'importance de la production vivrière (ICRA et IGAD 1996).
- ⁵¹ Avant la célébration de la fête de l'indépendance en 1978, les projets publics de construction dans la capitale de la province de Woleu-Ntem semblaient rapporter des salaires si élevés que de nombreuses personnes abandonnèrent leurs plantations de cacao pour s'installer définitivement en ville (Pourtier 1989b : 294).

- ⁵² Dans l'étude des ménages réalisée en 1993 à Libreville et Port Gentil, il ressort que 76% du volume total des produits alimentaires de base transporté par route (40.000 tonnes) est de source gabonaise, un chiffre qui semble élevé. Le Cameroun reste le plus gros fournisseur de légumes, fruits (sauf la banane) et de farine de manioc, c'est-à-dire de produits ayant une plus grande valeur par unité de poids (DGSEE 1994a : 275-293).
- ⁵³ Voir Wilkie et Carpenter (n. d.) pour un résumé des impacts écologiques de la viande de brousse.
- ⁵⁴ Ce chiffre émane de l'étude des ménages réalisée à Libreville et port Gentil en 1993 (DGSEE 1994a : 234). Ce coefficient d'élasticité linéaire nous montre qu'une hausse de 1% des revenus d'un ménage entraîne une augmentation de la consommation de viande de 0,45% en moyenne.
- ⁵⁵ Pour l'année en question (1993), la FAO (2000b) énonce dans son rapport une consommation de viande de bœuf de 19.207 tonnes, qui sont largement au dessus des prétendues 17.900 tonnes de viande de brousse consommées. Selon la FAO, l'approvisionnement total en viande de bœuf pour 1993 était de 56.176 tonnes. Si l'on considère que ce chiffre inclut déjà une estimation de la viande de brousse dans la catégorie "autres viandes" (20.275 t), alors l'estimation de Steel correspond à 31.9% de l'approvisionnement total de viande. Si la viande de brousse est un supplément, la part de la viande de bœuf est de 24,2%.
- ⁵⁶ La plupart des populations urbaines du Gabon vivent près des ports où la viande importée est relativement moins chère que la viande de brousse qui est transportée et revient donc plus chère. D'après les chiffres globaux énoncés par Steel (1994), la viande de brousse coûte en moyenne 2,71 dollars US /kg en milieu urbain et 1,91 dollar US /kg en milieu rural.
- ⁵⁷ Chef Mboula Théophile, village de Nioungou, cité dans Adams et McShane (1996 : 207).
- ⁵⁸ Les priorités futures ont été définies dans la loi d'Orientation agricole de 1998 qui prévoit une hausse de 45% de la production jusqu'à l'année 2010, pour des raisons surtout de sécurité alimentaire, de substitution des importations et de promotion des exportations, et pour élever le niveau de vie en milieu rural (Marchés Tropicaux, 1998 : 17).
- ⁵⁹ John Bickerton, Amerada Hess (communication personnelle), Owendo, 8 juin 2000.
- ⁶⁰ Ce paragraphe s'inspire d'une seconde entrevue avec M. John Bickerton, Responsable des opérations d'Amerada Hess, Owendo. Elle a été réalisée deux années après la première entrevue, le 28 juin 2002.
- ⁶¹ Les délais entre la prospection et la production sont suffisamment courts pour que les compagnies fondent leurs décisions d'investissement sur les cours actuels plutôt que ceux à venir.
- ⁶² L'une des raisons qui poussent le Gabon à mettre en place des conditions plus propices est la concurrence régionale croissante de pays ayant des gisements de pétrole beaucoup plus prometteurs, à l'instar de la Guinée Équatoriale et de l'Angola.

- ⁶³ La production halieutique du Gabon était de 44.700 tonnes en 1997 et le secteur est dominé par les étrangers. Un accord avec l'U.E. permet actuellement à 70 chalutiers étrangers d'opérer dans les eaux gabonaises (EIU 2001 : 20).
- ⁶⁴ Le gaz naturel liquéfié peut également s'avérer une option dès l'instant où la production devient commercialement variable, tandis que l'apport d'une valeur ajoutée sur les produits des mines et des pêches est moins évident.
- ⁶⁵ Etant donnée la violence ayant précédemment émaillé des conflits politiques dispersés, on est en droit de craindre que la situation de la sécurité se détériore brutalement suite à une forte crise économique, créant ainsi des motifs, *inter alia*, de conflits ethniques entre les gabonais et les immigrants étrangers.
- ⁶⁶ Voir *L'Union*, 11 janvier 2002 et 15 janvier 2002 (section spéciale sur les cultures de rente, pp. 1-4).
- ⁶⁷ Dans le cas du scénario (exagéré) d'une baisse rapide des revenus pétroliers jusqu'en 2007, Söderling (2002 : 19) prévoit dans son modèle une dépréciation réelle de 35-55%, avant l'épuisement du pétrole.
- ⁶⁸ L'intensité des terres est élevée. Les aires cultivées représentaient 50.4 ha seulement en 1999; l'utilisation globale des terres était de 204 ha (R. Vincent, IGAD, communication personnelle, 113 Libreville, 30 mai 2000)
- ⁶⁹ Le fait que le virus Ebola puisse se transmettre par un contact physique avec la viande de brousse, en particulier les singes, a presque mis un frein total à la vente de la viande de brousse dans les marchés de Libreville et Makokou (*L'Union*, 27 février 2002, p.5. ; P. de Wachter, communication personnelle, Libreville, 26 juin 2002).
- ⁷⁰ A titre d'exemple, dans les années 80 et 90 le Venezuela a, en raison de la crise économique qui le frappait, commencé le développement de la région forestière précédemment intouchée au sud du fleuve Orinoco, en vue du prélèvement du bois et l'extraction de l'or et du diamant (Miranda et al. 1998 ; Wunder 2003 : ch. 5).
- ⁷¹ Evidemment, on peut encore *minimiser* les impacts environnementaux de l'extraction minière actuelle.
- ⁷² Un projet WWF à Minkébé a, au cours des dernières années, activement collaboré avec le géant du bois malaisien Rimbunan Hijau, et semble avoir réussi à convaincre les ouvriers des exploitations forestières de réduire le niveau annuel de prélèvement de la viande de brousse, qui est passé de 200 tonnes il y a quelques années à 4-5 tonnes seulement à l'heure actuelle (P. de Wachter, communication personnelle, Libreville, 26 juin 2002).
- ⁷³ Les informations et faits présentés dans ce paragraphe sont pour l'essentiel tirés de C. Wilks, communication personnelle, Libreville, 29 juin 2002.

Bibliographie

- Achard, F., Eva, H., Glinni, A., Mayaux, P., Richards, T. and Stibig, H.J. (eds.) 1998. Identification of deforestation: hot spot areas in the humid tropics. TREES Publications Series B, Research Report No. 4. European Commission Joint Research Centre, Ispra.
- Adams, J.S. and McShane, T.O. 1996. The myth of Africa. Conservation without illusion. University of California Press, Berkeley.
- L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) 1999 La lettre de 'ATIBT'. July No. 10.
- Aubreville, A. 1948. Etude sur les forêts de l'AEF et du Cameroun. Bulletin Scientifique STAT no.2.
- Barnes, J.F. 1992. Gabon: Beyond the colonial legacy. Westview Press, Boulder.
- Barret-Lefevre, G. and Dufoulon, G. 1979. La forêt gabonaise. Ministère des Eaux et Forêts, Libreville.
- Basquin, P., van Beek, G., Christy, P., Clist, B., Guicherit, R., Lahm, S., Mougazi, A., Reitsma, J., Waardenburg, H., White, L. and Wilks, C. 1991. Maguelou. An environmental study of the Ofoubou area for Dupont E & PN⁰⁸ BV. Africa Forest, Libreville.
- BDPA 1998. Études préalables à la définition d'une politique d'aménagement et de développement de la Province de l'Estuaire. Rapport de synthèse. Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural. Libreville.
- Boumali, A. 1975. Le chemin de fer Transgabonais: Facteur essentiel de développement économique et d'aménagement du territoire national. Ministry of Planning and Development, Libreville. Unpublished report.
- Brugière, D. 1999. Aires protégées et diversité biologique au Gabon. CIRAD Forêt, Montpellier.
- Brunck, F., Grison, F. and Maitre, H.F. 1990. L'Okoumé: Aucoumea klaineana Pierre. Centre Technique Forestier Tropical, Nogent-sur-Marne.
- Carret, J.C. and Clement, J. 1993. La compétitivité des bois d'œuvre Africains. Ministère de la Coopération, Paris.
- Christy, P., Mougazi, A. and Wilks, C. 1990a. An environmental study of the Nyonyie area for the Sun Gabon oil company. Africa Forest, Libreville.
- Christy, P., Mougazi, A. and Wilks, C. 1990b. Etude environnementale de la zone

- d'Oyan pour Sun Gabon oil company. Africa Forest, Libreville.
- Christy, P., Lahm, S., Louis, A., Mougazi, A., Reitsma, J. and Wilks, C. 1991a. Alonha. An environmental study in the lake Ezanga area for Conoco Onango (Gabon) Ltd. Africa Forest, Libreville.
- Christy, P., Lahm, S., Louis, A., Mougazi, A., Reitsma, J. and Wilks, C. 1991b. Atem. An environmental study of the Atem area for Conoco Ndombo (Gabon) Ltd. Africa Forest, Libreville.
- Christy, P., Jaffré, R., Ntougou, O. and Wilks, C. 2002. La forêt gabonaise. French Development Cooperation and Multipress, Libreville.
- Central Intelligence Agency (CIA) 1999. The world factbook 1999-Gabon. <http://www.adci.gov/cia/publications/factbook/gb.html>
- Clist, B. 1995. Gabon: 100 000 ans d'histoire. Centre Culturel Français Saint-Exupéry, Libreville.
- Collomb, J.G., Mikissa, J.B., Minnemeyer, S., Mundunga, S., Nzao, H.N., Madouma, J., Mapaga, J.D., Mikolo, C., Rabenkogo, N., Akagah, S., Bayani-Ngoeye, E. and Mofouma, A. 2000. A first look at logging in Gabon. A Global Forest Watch report. World Resources Institute, Washington DC.
- Contreras-Hermosilla, A. 2000. The underlying causes of forest decline. Bogor, Indonesia, CIFOR.
- Corden, W. M. and J. P. Neary. 1982. "Booming sector and de-industrialisation in a small open economy." *The Economic Journal*, 92, pp. 825-48.
- Corden, W.M. 1984. "Booming sector and Dutch disease economics: survey and consolidation." *Oxford Economic Papers*, 36:3, pp. 359-80.
- Dauthuille, C. 1996. L'Économie du Gabon, par les timbres. Office des Postes et Telecommunications, Libreville.
- Direction Générale de l'Économie (DGE) 1998. Tableau de bord de l'économie. Libreville
- Direction Générale de l'Économie (DGE) 1999. Tableau de bord de l'économie. Libreville.
- Direction Générale de l'Économie (DGE) 2001. Tableau de bord de l'économie. Libreville.
- Direction Générale de la Statistique et des Études Économiques (DGSEE) 1993. Recensement général de la population et de l'habitat. Principaux résultats. DGSEE, Libreville.
- Direction Générale de la Statistique et des Études Économiques (DGSEE) 1994a. Enquête budget consommation. Les conditions de vie des populations Africaines. A Libreville et Port-Gentil. Vol. I Analyse. Ministère de la Planification, de l'Environnement et du Tourisme, DGSEE, Libreville.
- Direction Générale de la Statistique et des Études Économiques (DGSEE) 1994b Enquête budget consommation. Les conditions de vie des populations Africaines. A Libreville et Port-Gentil. Vol. II Resultats. Ministère de la Planification, de l'Environnement et du Tourisme, DGSEE, Libreville.
- Direction Générale de la Statistique et des Études Économiques (DGSEE) 1997. Les comptes de la nation. Comptes provisoires 1995. DGSEE, Libreville.
- Drouineau, S. and Nasi, R. 1999. L'aménagement forestier au Gabon. Historique, bilan, perspectives. Project FORAFRI.
- Dupuy, B., Gérard, C., Maître, H.F., Marti, A. and Nasi, R. 1998. Gestion des écosystèmes forestiers denses d'Afrique tropicale humide. CIRAD, Montpellier.

- Durieu, L., Avelling, C. and Vives, M. 2000. Un exploitant forestier au Gabon pourrait démarrer ses activités dans une aire protégée, et ce, en apparente toute légalité. CANOPEE - Bulletin sur l'Environnement en Afrique Central no 16. February.
- Economist Intelligence Unit (EIU) 1999. Country profile: Gabon 1999-00. The Economist Intelligence Unit, London.
- Economist Intelligence Unit (EIU) 2001. Country profile 2001: Gabon, Equatorial Guinea. The Economist Intelligence Unit, London.
- EDIAFRIC 1985. L'économie gabonaise. EDIAFRIC - la documentation africaines, Paris.
- Ella Nguema Rolly, E. 1979. Les 182 kilomètres du Transgabonais. Bachelor's thesis (unpublished), Université Nationale Omar Bongo, Libreville.
- Elman, M. 1981. Natural gas, restructuring and de-industrialisation: The Dutch experience of industrial policy. B. a. Brailovsky.
- FAO. 1993. "Forest Resources Assessment 1990. Tropical countries." Food and Agricultural Organization of the United Nations: Rome.
- FAO. 1996. "FAO Production Yearbook 1995.", vol.49, Food and Agricultural Organization of the United Nations: Rome.
- FAO. 1997. "State of the World's Forests." United Nations Food and Agricultural Organization: Rome.
- FAO 2000. FAOSTAT online database at <http://apps.fao.org>, United Nations Food and Agriculture Organization
- FAO. 2001. "Global forest resources assessment 2000. Main report." Food and Agricultural Organization of the United Nations: Rome.
- Fuhr, M., Delègue, M.A., Nasi, R. and Minkoué, J.M. 1998. Dynamique et croissance de l'okoumé en zone côtière du Gabon. CIRAD, Montpellier.
- Gami, M. and Nasi, R. 2001. Sustainability and security of intergenerational access to resources: participatory mapping studies in Gabon. *In*: Colfer, C. and Byron, Y. (eds.) Local people managing forests. The links between human well-being and sustainability, Chapter 9. RFF, Washington DC.
- Indjieley, M. 1998. Analyse socioculturelle et économique de la consommation de la viande de brousse à Libreville. Synthèse des travaux. Séminaire FORAFRI de Libreville, Libreville.
- Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) 1997. L'approvisionnement vivrier de Franceville. IGAD, Libreville.
- International Monetary Fund (IMF) 1999a. Gabon: Statistical annex. Staff Country Report No. 99/12. IMF, Washington DC.
- International Monetary Fund (IMF). 1999b. International Financial Statistics Yearbook. IMF, Washington DC.
- International Centre for Development oriented research in Agriculture (ICRA) and Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) 1996. Agriculture itinérante et enjeux fonciers dans la province de l'estuaire Gabon. Série de Documents de Travail No. 55. ICRA and IGAD, Libreville.
- International Road Federation (IRF) 1994. World Road Statistics. IRF, Washington DC.
- International Road Federation (IRF) 2000. World Road Statistics. IRF, Vernier.
- IUCN-The World Conservation Union 1990. La conservation des écosystèmes forestiers du Gabon. Basé sur le travail de Chris Wilks. Le programme de l'UICN pour les forêts tropicales.
- Larivière, J. 1996. L'Atlas pour la conservation des forêts tropicales d'Afrique. IUCN, Jen-Pierre de Monza, Paris.

- Magrin, G. 1994. "L'approvisionnement de Libreville en produits vivriers: vers une dialectique positive de la crise?" Université de Paris.
- Mainardi, S. 1998. "An econometric analysis of factors affecting tropical and subtropical deforestation." *Agrekon*, 37:1, pp. 23-45.
- Maley, J. 1998. Variation à long terme des écosystèmes forestiers du sud Cameroun et du Gabon au cours des derniers millénaires. Séminaire FORAFRI de Libreville, Libreville.
- Marchés Tropicaux 1998. L'hébdomadaire de l'Afrique: Gabon, Paris, June.
- Marchés Tropicaux 2000. L'hébdomadaire de l'Afrique: Gabon, Paris, July.
- Mayaux, P., Achard, F. and Malingreau, J.P. 1998. Global tropical forest area measurements derived from coarse resolution satellite imagery: a comparison with other approaches. *Environmental Conservation* 25(1).
- Mertens, B., Sunderlin, W.D., Ndoye, O. and Lambin, E.F. 2000. "Impact of macroeconomic change on deforestation in south Cameroon: Integration of household survey and remotely-sensed data." *World Development*, 28:6, pp. 983-99.
- Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et du Développement Rural (MAEDR) 1975. Recensement agricole 1974-1975. Résultat du dépouillement manuel. MAEDR, Libreville.
- Miranda, M. (with A. Blanco-Urbe Q., L. Hernández, J. Ochoa G. and E. Yerena). 1998. "All that glitters is not gold. Balancing conservation and development in Venezuela's frontier forests." World Resources Institute, Forest Frontier Initiative: Washington D.C.
- Myers, N. 1994. "Tropical deforestation: rates and patterns," in *The causes of tropical deforestation*. K. Brown and D.W. Pearce eds. London: UCL Press Limited.
- Ndoye, O., Ruiz-Perez, M., Mamoun, A.D., and Lema Ngonu, D. 1998. "Les effets de la crise économique et de la dévaluation sur l'utilisation des plantes médicinales au Cameroun. Implications pour la gestion durable des forêts." *Séminaire FORAFRI de Libreville - Session 1: états populations et forêts*: Libreville.
- Ndoye, O. and D. Kaimowitz. 2000. "Macro-economics, markets, and the humid forests of Cameroon, 1967-1997." *Journal of Modern African Studies*, 38:2, pp. 225-53.
- NEA 1994. Un homme, un pays. El Hadj Omar Bongo. Le Gabon. Les Nouvelles Éditions Africaines, Dakar.
- Ovono-Edzang, N. 2001. Innovations et mutations agricoles dans les provinces du Woleu-Ntem et de l'Estuaire (Gabon). PhD thesis, University of Michel de Montaigne, Bordeaux.
- Poupart, N. and Pilichowski, E. 1997. Republic of Gabon. Poverty in a rent-based economy. World Bank, Washington DC.
- Pourtier, R. 1982. Stratégie ferroviaire et politique de l'espace le Transgabonais. Hérodote 25.
- Pourtier, R. 1984. Agro-industrie et développement rural au Gabon: une contradiction? In: Blanc-Pamard, C., Bonnemaïson, J., Boutrais, J., Lassailly-Jacob, V. and Lericollais, A. (eds.) Le développement rural en questions. Paysages, espaces ruraux, systèmes agraires. Editions de l'ORSTOM, Paris.
- Pourtier, R. 1989a. Le Gabon. Tome 1: Espace-histoire-société. L. Harmattan, Paris.
- Pourtier, R. 1989b. Le Gabon. Tome 2: État et développement. L. Harmattan, Paris.
- Raponda-Walker, A. and Sillans, R. 1961 Les plantes utiles du Gabon. Éditions Paul Lechevalier, Paris.

- République Gabonaise 2000. Loi de finances pour l'an 2000. Rapport économique, social et financier. Libreville.
- Richard, A. and Léonard, G. 1993. Le Gabon: Géographie active. Institut Pédagogique National, Libreville.
- Rippert, G. 1997. Étude des systèmes de production dans le bassin d'approvisionnement de Franceville, Gabon. Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD), Libreville.
- Roemer, M. 1984. "Dutch disease in developing countries: Swallowing bitter medicine." Harvard Institute for International Development.
- Ropivia, M.L. and Djeki, J. 1995. Atlas de la formation territoriale du Gabon. Frontières et unités administratives des origines à nos jours. Institut National de Cartographie, Libreville.
- Sayer, J., Hartcourt, C. and Gollins, N.M. (eds.) 1992. The conservation atlas of tropical forests. Africa. IUCN and Simon & Schuster, New York.
- Scherr, S. J. 1989. "Agriculture in an export boom economy: a comparative analysis of policy and performance in Indonesia, Mexico and Nigeria." *World Development*, 17:4, pp. 543-60.
- Simons, K. 1996. Lessons from the rainforest: Policy and perceptions of logging in Gabon. Libreville. (Unpublished Fulbright Research draft).
- Söderling L. 2002. Escaping the curse of oil? The case of Gabon. IMF Working Paper # 02-93. International Monetary Fund, Washington DC.
- Sournia, G. 1998. Les aires protégées d'Afrique francophone. ACCT, UICN, Éditions Jean-Paul de Monza, Paris.
- Statistisches Bundesamt 1994. Länderbericht Gabun 1994. Wiesbaden.
- Steel, E. 1994. Étude sur le volume et la valeur du commerce de la viande de brousse au Gabon. WWF, Libreville.
- Sunderlin, W. D. and S. Wunder. 2000. "The influence of mineral exports on the variability of tropical deforestation." *Environmental and Development Economics*, 5, pp. 309-32.
- Trefon, T. 1999 Libreville et son appétence opiniâtre de forêt. Afrique contemporaine 190, 2nd trimestre.
- United Nations Development Programme (UNDP) 1996. Cooperation au développement. Gabon. Rapport 1995. Libreville.
- United Nations Development Programme (UNDP) 1999b. Rapport national sur le développement humain. Rapport détaillé. Ministère de la Planification de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Libreville.
- United Nations Development Programme (UNDP) 1999a. Cooperation au développement. Gabon. Rapport 1998. Libreville.
- White, L. and Oslisly, R. 1998. Lopé: a window on the history of the central African rain forests. Séminaire FORAFRI de Libreville, Libreville.
- Wilkie, D.S. and Carpenter, J. n.d. The impact of bushmeat hunting on forest fauna and local economies in the Congo Basin: a review of the literature. CARPE-WCS paper, Libreville (unpublished).
- Wilks, C. 1992. État de l'environnement. *In*: Étude environnementale de la zone d'Avocette. Report prepared for EU (unpublished). Libreville.
- Wilks, C. 2000. La forêt gabonaise. Libreville (unpublished draft).
- Wilks, C. 2002. 'Evolution des forêts du Gabon' and 'Conversions en cours.' *In*: Christy, P., Jaffré, R., Ntougou, O. and Wilks, C. 2002. La forêt gabonaise, 19-72.



French Development Cooperation and Multipress, Libreville.

Wolff, E., Trefon, T., Sintzoff, M. and Mwanza, H. n.d. Géographie des relations ville-forêt. Rapport final. CARPE.

World Bank 1999. World Development Indicators. CD-Rom version (WinSTARS). The World Bank, Washington DC.

World Bank 2000. Gabon at a glance. www.worldbank.org/data/countrydata/ang/cmr_aag.pdf.

WRI. 1994. "World Resources 1994-95. A guide to the global environment." World Resources Institute & Oxford University Press: New York/Oxford.

Wunder, S. 1992. "Dutch Disease theory and the case of Colombia." *Institute of Economics*. Copenhagen University: Copenhagen.

Wunder, S. 2003. Oil wealth and the fate of the forest. A comparative study of eight tropical countries. Routledge, London.

Yates, D.A. 1996. The rentier state in Africa: Oil rent dependency and neocolonialism in the Republic of Gabon. Africa World Press, Inc., Asmara.

Zomo Yebe, G. 1993. Comprendre la crise de l'économie Gabonaise. Éditions L'Harmattan, Paris.